

Les rigidités sociales et l'insertion des jeunes dans la société québécoise

Simon Langlois

Le Québec éprouve beaucoup de difficulté à assurer l'insertion sociale des jeunes dans la société globale; le passage de l'adolescence à la vie active est problématique pour bon nombre d'entre eux, comme en témoigne avec évidence le chômage observé chez les moins de trente ans. Mais le taux de chômage des jeunes, s'il est souvent choisi comme principal indicateur de cette difficile insertion sociale, donne cependant une vue partielle des difficultés auxquelles ils doivent faire face. Au chômage élevé, il faut ajouter le sous-emploi fréquent des compétences, la poursuite des études souvent forcée par l'absence de débouchés ou l'obligation de se réorienter vers d'autres domaines d'études sitôt un premier diplôme obtenu, la dépendance de la famille d'origine ou de l'État et, parfois, le mal de vivre sa vie d'adolescent et de jeune adulte qui peut aller jusqu'au suicide. Les recherches récentes sur la pauvreté au Québec révèlent que la proportion des jeunes a augmenté de façon marquée dans le contingent des pauvres, ce qui illustre bien jusqu'à quel point les jeunes parviennent maintenant plus difficilement à obtenir leur part dans la société actuelle, que ce soit par le biais de leur travail salarié ou par celui de l'accès aux politiques sociales (bourse d'études, aide sociale, etc.) dont ils retirent moins de profits que d'autres groupes.

Les analyses et les explications des difficultés rencontrées par les jeunes que nous venons d'évoquer sont nombreuses et souvent complexes. Les économistes ont bien montré comment la crise économique, les mutations qui affectent l'appareil de production (avènement de nouvelles technologies, vieillissement des secteurs traditionnels, etc.)

ou les grandes politiques macro-économiques avaient un impact sur la création d'emplois et partant rendaient plus difficile l'entrée des jeunes sur le marché du travail (voir, par exemple, Freeman et Wise, 1982). D'autres chercheurs ont mis l'accent sur les aspects démographiques, montrant que le taux de chômage des jeunes est élevé parce que le nombre de jeunes demandeurs d'emploi a été particulièrement grand ces dernières années (Feldstein et Ellwood, 1982)¹. Mais la référence aux caractéristiques démographiques des cohortes de jeunes de 15-30 ans ne suffit pas à fixer le contexte macro-sociologique dans lequel prend place leur entrée sur le marché du travail; il faut aussi tenir compte des caractéristiques des autres groupes d'âges avec lesquels ils sont en quelque sorte en compétition (au sens de la théorie des jeux). Ainsi, L.Y. Jones (1980) montre que la génération issue du baby-boom de l'après-guerre 1939-1945, dont les membres ont pour la plupart entre 30 et 40 ans, occupe beaucoup de place sur le marché du travail et il compare cette génération à une immense vague qui bouscule les autres générations; en outre, pour la première fois dans l'histoire, les femmes de cette génération sont à peu près aussi nombreuses que les hommes sur le marché du travail. Ce sont les fils et filles de cette génération qui ont pleinement profité de la période de croissance des années soixante et soixante-dix, notamment lorsque les appareils de l'État ont fait le plein de leurs effectifs au Québec et ailleurs dans le monde. Cette croissance rapide ne pouvait pas être indéfinie et son arrêt signifie qu'il y a peu de nouvelles ouvertures pour les nouveaux venus. Quelle que soit la justesse d'une telle analyse, elle a l'avantage de montrer que la situation des personnes appartenant à une cohorte donnée — les jeunes de moins de 30 ans en 1985 — ne peut être analysée indépendamment des autres groupes d'âges, comme l'illustrent bien par exemple les travaux de R. Easterlin (1980) sur les taux de fécondité observés dans différentes cohortes aux États-Unis.

Pour d'autres analystes enfin, les problèmes rencontrés par les jeunes sur le marché du travail s'expliquent aussi par leurs caractéristiques personnelles: absence de qualifications adéquates, peu d'attrait pour le travail ou aspirations trop élevées, instabilité, etc. Ces facteurs souvent évoqués paraissent devoir être eux-mêmes expliqués, car ce sont autant d'aspects qui, comme le chômage, révèlent la difficile insertion sociale des jeunes évoquée plus haut.

Nous n'insisterons pas sur ces études macro-économiques ou micro-sociologiques de la situation des jeunes. Notre réflexion portera plutôt

sur un aspect un peu moins documenté qui est susceptible d'éclairer sous un angle différent les difficultés rencontrées par les jeunes: *les rigidités sociales*. Nous entendons par là les contraintes qui sont codifiées formellement et qui sont susceptibles d'affecter les comportements des acteurs sociaux, notamment des jeunes. Ces contraintes prennent d'abord la forme de lois et réglementations adoptées par l'État dans le but de réguler les actions quotidiennes des différents acteurs sociaux. Dans une étude portant sur l'ensemble des lois passées par les différents gouvernements du Québec entre 1944 et 1980, Vincent Lemieux (1984) a montré qu'elles étaient devenues au fil des années de plus en plus complexes en multipliant les relations de contrôle visant différentes catégories d'acteurs. Ce qui signifie que les rigidités sociales ont eu tendance à s'accroître au Québec depuis une trentaine d'années. Mais ces rigidités ne découlent pas seulement de la codification légale qui contraint différents publics ou diverses catégories d'acteurs; elles résultent aussi de *l'institutionnalisation des relations sociales* — notamment dans le domaine des relations de travail — et de la mise en place des appareils qui prennent en charge ou qui contrôlent divers aspects de la vie quotidienne: santé, scolarisation, bien-être, consommation, etc.

Les rigidités sociales peuvent être souhaitées et voulues comme telles par les lois ou par les contrôles exercés par divers appareils. C'est le cas des lois qui constituent les corporations professionnelles, dont le nombre a considérablement augmenté au Québec après les années soixante-dix ou des réglementations qui visent à contrôler l'accès à l'exercice de différents métiers (dans la construction, les transports, etc.). Mais les rigidités sociales peuvent aussi être des effets pervers ou des effets inattendus et non prévus découlant de lois ayant une finalité propre ou résultant de l'action de certains intervenants. Un exemple illustrera l'existence de cet effet pervers: la Loi du salaire minimum, si elle favorise l'augmentation du niveau de vie de certains travailleurs, peut provoquer par ailleurs le chômage d'autres travailleurs (très souvent des jeunes) ou empêcher la création d'emplois à cause de l'augmentation des coûts de production. Cet exemple montre comment une intervention étatique peut avoir des effets bénéfiques pour les uns mais des effets pervers et néfastes pour les autres, effets qui ne sont pas bien sûr recherchés comme tels.

Sans prétendre être exhaustif, nous proposons d'analyser dans les paragraphes qui suivent un certain nombre de rigidités qui caractérisent l'organisation sociale au Québec et de dégager comment elles peuvent affecter l'insertion sociale des jeunes. Nous avons retenu les types

suivants de rigidités : la certification des connaissances, l'institutionnalisation du marché du travail, la réglementation étatique et les politiques d'emploi. Ces rigidités n'affectent pas seulement l'emploi des jeunes; elles ont un impact beaucoup plus large, puisqu'elles rendent difficile l'intégration sociale des jeunes dans la société des adultes.

LA CERTIFICATION DES CONNAISSANCES

La certification des connaissances est la première forme importante de rigidités sociales contre laquelle se butent les jeunes et qui est déterminante pour tout le reste de leur vie active. Ce terme — emprunté non sans raison au langage juridique — définit la reconnaissance officielle des connaissances académiques acquises dans les institutions spécialisées, non seulement par le biais d'un diplôme mais aussi par le crédit qui lui est attaché (prestige de l'institution qui le décerne, etc.). La certification des connaissances s'est d'abord développée dans le système scolaire lui-même afin d'uniformiser le passage d'une étape à une autre du cursus scolaire, le diplôme servant de porte d'entrée à un niveau scolaire supérieur (R. Collins, 1979). Normalement, il faut avoir passé avec succès les examens et avoir satisfait aux exigences requises pour l'obtention d'un diplôme avant de passer à un niveau d'études plus avancé. Ce qui est vrai du système scolaire l'est maintenant aussi du marché du travail, l'obtention d'un emploi exigeant de plus en plus un titre scolaire.

Les professions traditionnelles ont été pendant longtemps à peu près les seules positions sur le marché du travail à exiger formellement un titre officiel sanctionnant des connaissances acquises en dehors du marché du travail dans des institutions d'enseignement. Au cours des dernières décennies le modèle des professions s'est étendu considérablement au Québec, comme en témoignent la naissance de plusieurs corporations professionnelles nouvelles et l'avènement des para-professions; on compte maintenant plus de 40 corporations professionnelles diverses, qui regroupent environ 180 000 membres. Plus largement et en l'espace de quelques années, non seulement au Québec mais dans la majorité des sociétés industrialisées, la certification des connaissances s'est étendue à presque tous les domaines de travail et elle est devenue une sorte de préalable à l'entrée dans la plupart des métiers et des positions sur le marché du travail, à tel point que le diplôme est même souvent une exigence bloquant

l'accès à des positions pour lesquelles la qualification scolaire requise n'est pas absolument nécessaire. Ainsi, la plupart des grandes villes du Québec ont fixé il y a déjà longtemps le diplôme d'études secondaires comme minimum requis pour postuler un emploi de colbleu. Il y a quelques années, le métier de journaliste recrutait surtout des personnes ayant abandonné leur cours classique ou n'ayant pas réussi à terminer des études universitaires et il n'y avait pas de filière scolaire précise préparant des diplômés à exercer cette fonction. De nos jours, le candidat journaliste doit avoir un diplôme quelconque (diplôme d'études collégiales en techniques de journalisme, diplôme universitaire en journalisme ou en communication, ou autre diplôme de premier cycle); en d'autres termes, le candidat à un emploi de journaliste doit pouvoir certifier ses connaissances auprès du futur employeur².

Certains domaines de travail ont résisté plus que d'autres à ce processus de certification. C'est le cas des banques et des assurances: les fonctions d'encadrement et les postes de direction dans les banques ont presque toujours été confiés à des personnes formées par l'entreprise et évaluées sur la base de l'expérience personnelle acquise au sein de cette dernière et sur la base de leurs qualités personnelles bien plus que sur leurs titres scolaires. D'ailleurs, les banques sont encore très réticentes à confier directement des postes de cadres à des M.B.A., par exemple, sans que ceux-ci aient fait leurs preuves à différents échelons de l'entreprise. On le voit, les banques ont toujours été réticentes à entrer dans le jeu de la certification des connaissances, du moins pour combler les postes de cadres; c'est sans doute ce qui explique qu'il n'y ait pas encore dans les universités de certificat ou de majeure en gérance d'institutions de crédit. Par contre, l'offre abondante de diplômés, résultant de la démocratisation et de l'extension du système scolaire, a quand même eu pour effet de hausser les exigences d'entrée dans les domaines de travail dans lesquels la certification des connaissances joue un moins grand rôle. On ne peut plus devenir caissier avec seulement une 9^e ou une 10^e année, comme c'était encore possible il y a quelques années. Même chose dans le domaine des assurances. Traditionnellement, les vendeurs d'assurances et même les courtiers étaient formés sur le tas par l'entreprise sans diplôme préalable. Or, ces dernières années, on a mis sur pied des programmes d'études, au niveau collégial notamment, pour former des spécialistes en assurances et les firmes elles-mêmes ont haussé leurs exigences quant au recrutement des nouveaux candidats, qui doivent dans bien des cas détenir un D.E.C. ou un

diplôme universitaire, alors qu'auparavant il était possible de devenir vendeur d'assurances sans avoir complété des études secondaires. La certification des connaissances contribue ainsi à bloquer une voie de mobilité sociale qui a déjà été importante pour des personnes faiblement scolarisées.

La certification des connaissances ne doit pas être confondue avec la spécialisation de plus en plus étroite des domaines d'apprentissage. Celle-ci est une des formes que peut prendre le processus de certification. Or c'est précisément cette voie qu'a suivie le développement du système scolaire au Québec. Les domaines de spécialisation se sont constamment étendus et différenciés à tous les paliers du système scolaire. La liste des programmes de formation professionnelle n'a cessé de s'allonger depuis vingt ans au Québec, du secondaire jusqu'à l'université, soit par l'addition de domaines nouveaux (l'informatique, par exemple), soit par différenciation d'un domaine existant. Dans le cas du Québec, on peut parler de certification des connaissances au sens strict du terme, parce que l'apprentissage scolaire est pratiquement indépendant du marché du travail, même si plusieurs programmes comprennent des stages pratiques, car ceux-ci sont la plupart du temps très limités. Il y a ici une sorte de paradoxe : au Québec, l'enseignement professionnel est devenu très spécialisé et en quelque sorte ajusté à des domaines précis de travail, mais il s'effectue sans grandes liaisons avec le monde du travail, contrairement à ce qui se passe dans d'autres pays, notamment en Allemagne (R.F.A.) et en Autriche où existe un système dualiste assurant la formation professionnelle à la fois dans l'école et dans l'entreprise, l'école assurant la formation de base et l'entreprise, la spécialisation des jeunes par le biais d'apprentissage en emplois subventionnés³.

On observe aussi une différenciation des disciplines enseignées à l'université et une multiplication des programmes de formation. Prenons l'exemple des sciences de l'administration, qui se sont fractionnées en sous-spécialités ayant chacune un département universitaire. On ne forme plus de diplômés en commerce ou en administration, mais plutôt des spécialistes en marketing, en comptabilité, en recherche opérationnelle, en gestion des ressources humaines, etc. On observe le même processus de fractionnement dans bien d'autres domaines, notamment en sciences de la santé ou en sciences sociales. Par exemple, les communications et le journalisme ont acquis depuis quelques années une reconnaissance officielle et institutionnelle, avec leurs programmes d'études, leurs titres scolaires, leur corps professoral, etc. La gérontologie est en train de faire de même, passant d'abord

par la voie étroite du certificat, avant de devenir spécialité reconnue, avec son propre département, un programme d'études plus étendu, etc. Ce dernier exemple illustre fort bien le processus de certification : d'ici quelques années, il faudra un titre précis pour exercer des fonctions ayant trait au domaine que veut couvrir la gérontologie, fonctions qui sont actuellement exercées par des techniciens en assistance sociale, des travailleurs sociaux, des sociologues, des bénévoles non diplômés, des préposés aux malades, etc. La multiplication récente des certificats dans les universités québécoises (encouragée il est vrai par la formule de financement des institutions universitaires) pousse à sa limite ce processus de certification en encourageant la mise sur pied des programmes courts qui offrent soit un apprentissage minimum d'une discipline (certificat en sociologie, etc.), soit l'apprentissage d'une fonction précise à exercer sur le marché du travail (certificat en gestion des services touristiques, certificat en enseignement moral, certificat en enseignement religieux, etc.).

La liste des diplômes de toutes sortes est maintenant tellement longue — et complexe — que l'État a développé une classification des titres scolaires — la classification C.L.A.R.D.E.R. — qui est en quelque sorte le pendant du D.O.T. (*Dictionary of Occupational Titles*) de Statistique Canada. Au travail en miettes correspond maintenant la formation en miettes. Le Québec a probablement poussé plus loin que d'autres sociétés cette parcellarisation de la formation en multipliant les programmes longs et courts, les disciplines et les filières de formation, à tel point que l'ensemble du système scolaire prend de plus en plus l'allure d'une mosaïque.

La certification des connaissances, qui s'est effectuée dans le sens d'une spécialisation étroite, a eu d'importantes conséquences inattendues.

Elle a d'abord probablement contribué au chômage des nouveaux diplômés. L'étroitesse de la spécialisation rétrécit le marché potentiel du travail. À quel type d'emploi peut prétendre un diplômé en santé-sécurité au travail, en techniques de radiologie ou en gestion des ressources humaines, sinon à un emploi dans ces domaines précis ? Il suffit qu'un domaine d'emploi devienne saturé pour réduire immédiatement au chômage les diplômés dont la formation a été potentiellement orientée vers ce dernier. L'existence d'une filière de formation menant à la certification des connaissances dans une spécialité crée aussi des problèmes d'emploi pour les diplômés des autres filières qui voient ce domaine fermé pour eux, souvent sans

raison puisqu'une part importante des apprentissages se fait de toute façon sur le tas, dans la pratique.

Par ailleurs, la certification des connaissances ne signifie pas qu'il existe un lien fonctionnel étroit entre les connaissances académiques et le travail accompli en emploi ou dans le poste occupé. Bien au contraire. La plupart des recherches montrent que ce lien est assez ténu et lâche, notamment dans les disciplines non officiellement reconnues comme professionnelles. Et encore, les recherches sur la fonctionnalité de la formation portent pour la plupart sur de jeunes diplômés : à mesure qu'ils vieillissent et acquièrent de l'expérience, le lien entre formation et emploi s'atténue largement. La spécialisation trop étroite est maintenant contestée de toutes parts. L'une des principales conclusions d'un colloque récent sur les jeunes en France était précisément de lutter contre la spécialisation dans le système scolaire (voir Métaillé et Thineaud, 1978)⁴.

Second effet pervers : en spécialisant à outrance, on a créé des attentes spécifiques, précises et élevées chez les diplômés que ne peut rapidement satisfaire le marché du travail, et l'organisation actuelle du système scolaire a créé des aspirations mal ajustées aux chances réelles. D'où une énorme déception et un désenchantement qui attendent plusieurs diplômés, à quoi s'ajoute l'impression d'avoir été floués par le système. Par ailleurs, le système scolaire actuel produit beaucoup de brouillage, à cause de ses filières multiples et compliquées et surtout parce qu'il force les étudiants à préciser très tôt leurs champs d'intérêt.

Enfin, le développement de la certification des connaissances a créé des conditions encore plus difficiles pour les non-diplômés, pour les non-certifiés qui se voient exclus d'un nombre élevé d'emplois pour lesquels le diplôme est exigé, même si dans les faits cette formation s'avère souvent peu fonctionnelle, du moins dans un bon nombre de cas. L'un des paradoxes de la démocratisation scolaire est probablement de rendre plus difficile l'accès des non-diplômés aux emplois. La situation des décrocheurs est particulièrement pénible, car sans le diplôme minimal d'études secondaires, ils pourront beaucoup plus difficilement trouver un emploi, même de non-qualifié ; aussi, n'est-il pas étonnant qu'ils constituent une part importante du contingent des jeunes chômeurs, comme le montre plusieurs études récentes⁵.

L'INSTITUTIONNALISATION DU MARCHÉ DU TRAVAIL

Lorsqu'ils entrent sur le marché du travail, les jeunes doivent aussi composer avec les règles qui en régissent le fonctionnement et avec les rigidités qui s'y développent soit explicitement, soit comme conséquences inattendues du système d'action que constitue l'entreprise.

Le manque d'expérience pertinente est un obstacle auquel se butent les jeunes à la recherche d'un emploi. L'exigence de l'expérience devient même une forme de rigidité difficile à contrer lorsqu'elle est en quelque sorte érigée en système ou lorsqu'elle est gonflée de façon marquée comme c'est le cas dans certains concours et cette règle sert en fait souvent à limiter les inscriptions à un concours qui autrement attirerait beaucoup de candidats. Les jeunes sont plus touchés que les autres parce que le savoir-faire pratique et l'habileté dans l'accomplissement des tâches ne s'acquièrent pas à l'école. Ces qualités sont en fait le sous-produit du travail lui-même et l'aptitude professionnelle n'est pas, par rapport au marché du travail, une donnée exogène.

Mais le manque d'expérience n'est pas seulement un obstacle lors de l'entrée sur le marché du travail ; il continue aussi à causer des difficultés aux jeunes après leur entrée dans l'entreprise. Il semble en effet que le problème de l'emploi chez les jeunes tienne moins à la durée de la période de chômage qu'à la *fréquence* des périodes de non-emploi. Ce qui se traduit, en début de vie active, par une sorte de jeu à sautemouton d'un emploi à un autre, comme en témoigne la longueur du curriculum vitae que présente de nos jours le jeune à la recherche d'un emploi⁶. Comment expliquer cette relative instabilité et cette grande mobilité ? Plusieurs recherches montrent que l'entrée sur le marché du travail est un processus assez long et que les jeunes procèdent souvent par essais-erreurs avant que leurs intérêts ne se cristallisent (voir Granovetter, 1974, ou Marcia Friedman, 1969). Le changement fréquent d'emploi en début de carrière fait en quelque sorte partie de la stratégie de recherche d'une position ou d'un travail satisfaisant.

Cependant d'autres facteurs concourent aussi à favoriser l'instabilité en emploi et le chômage des jeunes au début de leur carrière. Une fois entrés sur le marché du travail, les jeunes travailleurs font face à d'autres formes de rigidités institutionnelles, dont la principale est

probablement la primauté accordée à l'ancienneté. Derniers embauchés, ils seront aussi les premiers à être mis à pied lorsque les difficultés rencontrées par l'entreprise entraîneront des compressions de personnel. La règle de la priorité d'emploi accordée en fonction de l'ancienneté joue systématiquement contre les jeunes non seulement pour l'accès aux emplois, mais aussi pour les promotions. Les crises économiques et les récessions qui provoquent des restrictions de personnel risquent donc d'affecter doublement les jeunes: le marché des nouveaux emplois se rétrécit et un certain nombre d'entre eux sont rejetés des positions qu'ils occupent sur le marché du travail parce que la règle de la primauté à l'ancienneté les amène à supporter une grande part des coupures de personnel.

D'où vient cette priorité accordée à l'ancienneté? Elle ne découle pas de la codification des relations de travail, conséquence de l'avènement du syndicalisme; nous verrons plus loin que le régime de négociations patronales-syndicales n'a fait que rigidifier davantage — et parfois même jusqu'à l'absurde — une situation de fait qui caractérise toute entreprise. La règle de la primauté accordée à l'ancienneté apparaît largement répandue dans les entreprises et dans les secteurs d'emplois non syndiqués, et elle ne peut pas être interprétée comme une conséquence des luttes syndicales ou comme un phénomène d'osmose des secteurs syndiqués vers les entreprises non syndiquées. L'économiste américain Lester Thurow (1983) soutient que le primat de la séniorité est en quelque sorte le sous-produit du contrat implicite qui lie l'employé à la firme et qu'elle est une composante essentielle à la productivité du travail; pour lui, c'est l'entreprise qui a tout intérêt à garder à son emploi les travailleurs qui ont davantage d'expérience et un savoir-faire étendu, ce qui joue systématiquement à l'encontre des jeunes ou des personnes nouvellement embauchées.

Plusieurs raisons expliquent le primat de la séniorité. D'abord, les connaissances pratiques et le savoir-faire des employés sont acquis en bonne partie sur les lieux mêmes du travail, souvent à un coût élevé pour l'entreprise, et il apparaît plus rentable de mettre à pied l'employé qui a le moins d'expérience, même si celui qui est gardé en emploi commande un salaire plus élevé; dans la même veine, le coût de l'apprentissage empêche le recrutement systématique de nouveaux employés susceptibles de remplacer à moindre coût ceux qui sont en place lorsque le taux de chômage ou l'offre de main-d'œuvre sont élevés. Pour Thurow, cette explication par les coûts est incomplète et insuffisante, notamment parce qu'elle s'inscrit dans une perspective

trop individualiste. En particulier, elle n'explique pas la rigidité des salaires, qui ne s'affaissent pas systématiquement lorsque l'offre de travail, notamment de la part des jeunes, est abondante. Pour lui, l'explication doit être cherchée plutôt du côté des caractéristiques de l'équipe de travail et non de celles des individus qui la composent. La productivité dans une entreprise est largement tributaire de la circulation d'informations et de la coopération qui s'instaurent entre les travailleurs. En particulier, la maîtrise des habiletés, le développement des connaissances pratiques et la mise en oeuvre des savoir-faire quotidiens nécessitent un transfert de connaissances et un encadrement par les travailleurs les plus âgés, qui assurent, entre autres, l'entraînement des plus jeunes. Si les travailleurs les plus expérimentés avaient l'impression qu'ils seraient en train de former des concurrents plus jeunes susceptibles de les remplacer à un moindre coût à la première occasion, la collaboration et le transfert de connaissances s'arrêteraient rapidement et chacun d'eux adopterait une stratégie individualiste, et de leur non-coopération résulterait une baisse de la productivité. Pour Thurow, *la règle de la séniorité dans l'entreprise émerge comme une conséquence nécessaire du système d'interaction au sein de l'équipe de travail* et elle en assure le bon fonctionnement.

Les conventions collectives ont en quelque sorte durci et rigidifié la pratique quotidienne du primat accordé à l'ancienneté en en faisant une règle absolue, codifiée explicitement dans des prescriptions peu flexibles. Dans le but de protéger les travailleurs ayant le plus longuement investi dans les entreprises, la codification formelle de la préséance de l'ancienneté peut cependant avoir elle-même des effets contre-productifs, tout à fait opposés aux effets attendus, décrits plus haut, de cette pratique. Une codification trop rigide de l'ancienneté peut aller jusqu'à jouer de façon *systématique* contre les jeunes travailleurs et produire en même temps une détérioration du climat de travail en instaurant l'insécurité. C'est le cas notamment lorsque la règle de l'ancienneté provoque ou force la mobilité d'un secteur de travail à un autre, d'une équipe de travail à une autre.

La règle de la supplantation dans les grandes entreprises offre un exemple de rigidité en matière d'ancienneté qui peut être néfaste pour les jeunes et contre-productif pour l'ensemble de l'entreprise. En cas de compression de personnel dans un secteur donné, les travailleurs dont l'emploi est mis en cause peuvent aller déplacer des collègues dans les secteurs ou départements différents de l'entreprise s'ils ont plus d'ancienneté que ces derniers; ceux-ci seront mis à pied, à moins de déplacer eux-mêmes d'autres travailleurs. Cette pratique a le

désavantage « d'aller chercher » là où se trouve le dernier embauché — très souvent le plus jeune — pour le mettre à pied, tel le dernier pion qui tombe dans un jeu de dominos.

Lorsque la Laiterie Laval de Québec a acheté les actifs de la Laiterie Cité au début des années quatre-vingts, l'intégration des deux entreprises, jusque-là concurrentes, a occasionné d'importantes mises à pied; les titulaires des postes supprimés ont été priés de partir, mais ils pouvaient supplanter d'autres employés ayant moins d'ancienneté qu'eux, dans une autre unité de travail. Ainsi, les livreurs de produits laitiers pouvaient supplanter les employés de l'entrepôt, qui eux pouvaient faire de même des employés affectés à la production, etc. Bref, les plus jeunes employés ont en grande partie supporté les frais de la réorganisation des deux entreprises qui ont fusionné leurs activités. Plus largement, une véritable « psychose du *bumping* » s'est emparée de tous les employés, affectant grandement le moral et la productivité des équipes de travail.

Cet exemple de rigidité montre comment des jeunes peuvent être, à cause de leur âge et de leur moins grande expérience, davantage exposés aux risques du chômage. Il peut aussi arriver que des normes rigides bloquent l'entrée des jeunes sur le marché du travail dans certains domaines. Ainsi, si un poste d'enseignant s'ouvre au primaire — disons en première année —, un professeur en disponibilité ayant enseigné toute sa vie au secondaire pourra postuler prioritairement cet emploi et passer devant une jeune diplômée qui s'est spécialisée en enseignement primaire et qui peut même avoir deux à trois ans d'expérience pertinente à titre de suppléante au primaire. La première personne a bien sûr des droits acquis que son syndicat cherche à protéger le mieux possible. Mais la jeune personne qui s'est préparée plus immédiatement à enseigner au primaire n'a-t-elle pas elle aussi des « droits » au même titre que le syndiqué?

Mais le privilège accordé à l'ancienneté sur le marché du travail n'est pas la seule contrainte qui risque d'affecter les jeunes. En fait, c'est tout le marché du travail qui s'est institutionnalisé, avec l'avènement d'un grand nombre de lois régissant les relations de travail et avec la codification bureaucratique des relations de travail dans les entreprises syndiquées et même dans les grandes entreprises non syndiquées, codification qui découle dans ce dernier cas de la taille elle-même de la firme (voir Gordon *et al.*, 1982; Kimberly, 1976; Kalleberg et Althausen, 1981). Valérie K. Oppenheimer a montré comment l'institutionnalisation du marché du travail avait permis aux travailleurs

d'âge moyen de consolider leurs positions — et en particulier leurs salaires — au détriment des jeunes⁷. À cause de la priorité accordée à l'ancienneté, l'âge devient en quelque sorte un « lieu » de rapports conflictuels. Gérard Adam soutient que « les mesures prises pour maintenir au travail ceux qui sont dans la force de l'âge risquent de susciter de nouvelles formes de ségrégation sociale: celles qui sont liées aux différences d'âge » (Adam, 1978, p. 43). Que l'âge soit le théâtre de rapports conflictuels n'est pas une observation nouvelle: Georges Duby a bien montré comment, au Moyen Âge, les détenteurs du patrimoine définissaient la jeunesse de façon à ce que les jeunes nobles ne puissent prétendre trop tôt à la succession.

Dans les sociétés industrielles le marché du travail est mouvant, ce qui implique que des professions ou des métiers sont en déclin alors que d'autres connaissent une croissance ou sont moins exposés au risque du chômage. De nouvelles découvertes, l'application de nouvelles technologies, la réorganisation des relations commerciales entre les États ou les mutations de la démographie: ce sont là autant de facteurs qui influencent la stabilité des métiers et qui obligent les titulaires de certains emplois en déclin à se recycler. Or, le primat de la séniorité et encore plus la codification rigide de cette pratique dans certaines conventions collectives provoquent un déplacement du risque ou de l'exposition au chômage d'un métier donné vers un groupe d'âge donné: les plus jeunes.

LA RÉGULATION ÉTATIQUE ET LES POLITIQUES D'EMPLOI

Les gouvernements provincial et fédéral ont promulgué depuis trente ans un nombre considérable de lois et ils ont édicté encore davantage de règlements affectant les rapports entre l'État et les citoyens et les relations que les citoyens entretiennent entre eux. Cette intervention fixe un cadre rigide à l'intérieur duquel s'exercent les conduites individuelles. La Loi de la protection du consommateur contraint les vendeurs à respecter un certain nombre de règles; l'État accorde à plusieurs corporations professionnelles le privilège de fixer les prix minima pour les actes posés; l'État fixe le salaire minimum qui doit être payé dans les entreprises; l'État régit les relations entre propriétaires et locataires, entre les travailleurs et les entreprises, etc.

Globalement, l'intervention de l'État se distingue par son caractère extensif et universel, comme Vincent Lemieux l'a bien montré dans

ses travaux empiriques sur le passage du patronage au réglage (voir notamment Lemieux 1971, 1982)⁸. Par ailleurs, l'intervention gouvernementale s'appuie sur la mise en place d'un grand nombre d'appareils que G. Fortin a décrits récemment comme étant « de plus en plus contrôlants et de moins en moins contrôlables et contrôlés » (Fortin, 1982, p. 359). Plus largement, la société québécoise contemporaine est caractérisée par le découpage des rapports sociaux en problèmes (relations de travail, égalité pour les femmes, santé, etc.) en clientèles prises en charge par des lois et des appareils, entraînant ainsi une dépendance grandissante vis-à-vis l'expertise, qui a été bien mise en évidence dans plusieurs études publiées par Jean-Jacques Simard (1982, 1979). Ce découpage du social ouvre la voie à la multiplication des lois et règlements et des appareils chargés de les appliquer et d'encadrer des clientèles spécifiques : enfants en garderie, jeunes, vieux, handicapés, etc., et il s'est traduit par l'apparition de droits particularisés : droit à la santé, droit au logement, droit à l'égalité, etc., que les travaux de Simard ont encore une fois mis en évidence, notamment lorsqu'il soutient que la notion bourgeoise de droit s'est substituée à l'idée de devoir (Simard, 1982, p. 416). Le projet de charte des jeunes, mis de l'avant durant l'Année internationale de la jeunesse, proposait la reconnaissance de dix-huit droits différents : bel exemple qui pousse à la limite le fractionnement et le découpage du social.

Comment dès lors concilier ce qui fait la spécificité du mode de gouverne défini par Lemieux (la portée universelle et l'extension de la réglementation) avec la tendance au découpage du social et l'avènement des *droit spécifiques* mis en évidence par Simard ? En d'autres termes, à mesure que se multiplient les lois, règlements et appareils, et à mesure que se diversifient les clientèles et les groupes visés par les politiques, ne risque-t-on pas de voir apparaître de plus en plus de conflits potentiels entre les publics concernés ? Mais surtout, ne risque-t-on pas de voir émerger des effets pervers non prévus ou plutôt non voulus explicitement qui peuvent être néfastes pour certains groupements ? Si l'État intervient en fixant de façon trop rigide le prix des logements, sous prétexte d'assurer le *droit* au logement, ne risque-t-il pas de provoquer, dans le système actuel d'économie de marché, une baisse de la construction de nouveaux logements et partant, de remettre en question ce même *droit* ? Jusqu'à quel point la réglementation dans le secteur de la construction n'encourage-t-elle pas le travail au noir des ouvriers ?

Revenons sur la fixation du salaire minimum. L'objectif de cette mesure est louable, car elle vise à assurer une meilleure rémunération du travail pour les petits salariés. Mais lorsque le taux du salaire minimum augmente à un niveau plus élevé que celui qui est en vigueur dans les sociétés voisines, ne risque-t-il pas de nuire à la création de nouveaux emplois (ou même, au maintien des emplois existants) en augmentant le coût de toute la main-d'oeuvre ? Si cela est juste, il est permis de croire que les jeunes seront peut-être plus que les autres affectés par le chômage ou la perte d'emploi entraînés potentiellement par cette mesure, pour les raisons évoquées plus haut (voir Welch, 1976 ou Mincer, 1976). Ainsi, l'économiste P. Fortin soutient qu'une augmentation de 1 % du salaire minimum menace environ 1 400 emplois dans une économie ouverte comme celle du Québec. Le *droit* au travail et le *droit* à une juste rémunération paraissent ici difficilement conciliables. Un autre économiste, Robert E. Hall, avance que le salaire minimum a surtout pour effet d'accroître le roulement de la main-d'oeuvre, parce que l'employeur est incité à couper la durée du temps de travail et à rationaliser davantage le nombre des travailleurs en emploi et les heures travaillées, et que ce roulement affecte surtout les jeunes⁹. Lester Thurow a, quant à lui, montré comment la hausse du salaire minimum provoquait une augmentation du chômage chez les jeunes principalement, tout en favorisant certains travailleurs adultes, notamment les femmes (Thurow, 1983, p. 26).

La réglementation de la pratique professionnelle peut aussi créer des difficultés pour les jeunes diplômés qui doivent recruter leur première clientèle. Les quarante corporations professionnelles au Québec fixent des règles qui peuvent dans certains cas être préjudiciables aux jeunes. Ainsi, l'État permet à sept corporations professionnelles de déterminer un tarif de base, empêchant notamment les plus jeunes, entre autres, d'offrir leurs services à des prix plus bas dans le but de se constituer une clientèle. De même, les avocats ne peuvent pas faire de publicité pour se faire connaître, ce qui a pour effet de mécontenter surtout les jeunes qui débutent dans la pratique du droit.

Nous ne disposons pas encore d'analyse d'ensemble des effets pervers qui découlent de la réglementation étatique. Certains d'entre eux ont été mis en évidence dans les analyses néo-individualistes de l'intervention de l'État ou dans des critiques d'inspiration conservatrice ; ces analyses s'appuient sur l'existence de tels effets pour remettre en question l'intervention de l'État, et faire la promotion de l'économie de marché sans insister cependant sur ses effets pervers.

PROGRAMMES ET POLITIQUES D'EMPLOI

Les gouvernements provincial et fédéral sont intervenus pour tenter de contrer le chômage des jeunes, mais en proposant surtout des programmes *ad hoc* qui s'inscrivent en marge du marché du travail et qui n'apportent pas de solutions permanentes aux difficultés rencontrées par les jeunes (Jeunesse Canada au travail, les projets PIL des années 1970, etc.). Par exemple, une partie considérable des fonds d'un important programme fédéral, la Caisse Perspective Jeunesse, relevant de la Commission de l'emploi et de l'immigration du Canada et disposant en 1984 d'environ un milliard de dollars, a été affectée à des programmes de création d'emplois temporaires ou encore à des programmes de formation des jeunes. En 1984-1985, le gouvernement fédéral a accordé cent cinquante millions de dollars en fonds additionnels à la Caisse Perspective Jeunesse. Plus de la moitié de ce montant (52,6 % ou 79 millions \$) a financé cinq programmes *ad hoc* de formation: Emploi et perfectionnement jeunesse, Option formation jeunesse, Alternance travail-études et Alphabétisation, Caisse d'accroissement des compétences professionnelles; le reste a été affecté principalement à la création d'emplois d'été (Été-Canada, Environnement 2000). D'une année à l'autre, les programmes changent de nom, mais leur finalité est au fond la même: occuper temporairement le temps des jeunes à des travaux souvent marginaux et tenter d'améliorer leur formation. L'État dépense beaucoup d'argent pour l'éducation et la formation des jeunes (24,5 milliards \$ au Canada en 1984-85), mais doit aussitôt recycler une partie de ces jeunes dans divers programmes de formation dès leur sortie du système scolaire dans le but d'accroître ce que les textes gouvernementaux appellent leur *employabilité*.

Au Québec, ces dernières années, on a tenté d'encourager plus systématiquement l'accès des jeunes au marché du travail. L'État a subventionné les entreprises qui acceptaient d'engager un jeune n'ayant pas encore de poste régulier au moyen d'un bon d'emploi attaché à l'individu et payé à l'entreprise. Si elle avait l'avantage d'orienter les jeunes vers le «vrai» marché du travail, cette mesure ne s'attaquait cependant pas aux causes des problèmes rencontrés par les jeunes. Ainsi, l'allocation du bon d'emploi exigeait le maintien en poste pendant une période minimum de vingt semaines. Une fois cette période écoulée, une partie des jeunes engagés grâce à ce programme ont été mis à pied, notamment parce qu'ils ont été les premières victimes

d'une période économique difficile peu de temps après la mise en route du programme. Globalement, ce programme n'a pas pu contrer ce qui joue contre les jeunes dans le processus d'institutionnalisation du marché du travail. En février 1985, le bon d'emploi a été réorienté afin de favoriser l'intégration des jeunes dans le vrai marché du travail. Le nouveau programme, Bon d'emploi plus, oblige l'employeur qui accepte d'y participer de garder à son emploi le jeune pendant deux ans et l'allocation gouvernementale augmente à tous les six mois, passant de 20 % à 40 % du salaire de l'employé. Ce programme touchera environ 3 000 bénéficiaires en 1985, au lieu de 40 000 depuis son entrée en vigueur.

Un autre programme mis de l'avant récemment par le gouvernement du Québec — les options Déclit — s'adresse aux jeunes, bénéficiaires d'aide sociale et aptes au travail. Ce programme comprend trois volets: les stages en milieu de travail, les stages communautaires et le retour aux études pour les décrocheurs. Le but de ces trois volets est d'accroître l'*employabilité* des jeunes afin qu'ils puissent au terme de leur participation au programme augmenter leurs chances de se trouver un emploi. L'objectif de ces programmes est certes valable en soi, mais force est de constater, encore une fois, qu'un bon nombre des postes offerts aux jeunes ont été créés dans des secteurs marginaux ou encore pour des fins *ad hoc*: bref, en marge du marché du travail¹⁰.

Si ces programmes s'adressent aux jeunes bénéficiaires d'aide sociale comptent un bon nombre de réussites, le bilan d'ensemble risque somme toute d'être assez mince, du moins pour ce qui est de l'intégration des jeunes au marché du travail, notamment parce que les grandes entreprises et les firmes syndiquées ont été réticentes à y participer. On le voit, l'implantation d'un tel programme s'est heurtée à l'une des principales formes de rigidité que nous avons identifiée plus haut: l'institutionnalisation du marché du travail.

Il faut cependant ajouter que la mise en route des programmes s'adressant aux jeunes, bénéficiaires d'aide sociale et aptes au travail, s'est faite dans un contexte macro-économique difficile, le Québec sortant à peine d'une dure période de récession. Les entreprises étaient occupées à se restructurer et les syndicats étaient quant à eux sur la défensive, occupés très souvent à protéger des emplois existants et des acquis menacés par la restructuration en cours. Sans compter que la promotion de l'emploi des jeunes les moins qualifiés visés par

ces trois programmes intervient dans un contexte de réorientation de l'emploi, marqué tant par les avancées des nouvelles technologies que par une plus grande ouverture vers le libre-échange. Bref, les options Déclic ont probablement permis à nombre de jeunes d'acquérir un peu d'expérience, mais elles n'ont pas changé grand chose aux règles du jeu qui régissent le marché du travail. Elles n'ont en rien modifié les rigidités sociales qui affectent les jeunes. Bien au contraire, en voulant améliorer les capacités personnelles des jeunes, les options Déclic se sont plutôt elles-mêmes heurtées aux rigidités sociales et leur impact s'en est lourdement ressenti.

Plus largement, il est permis de penser que tous ces programmes *ad hoc* à l'intention des jeunes qui se sont multipliés depuis dix ans ont même un effet pervers important en marginalisant en quelque sorte les jeunes en quête d'emploi et en les maintenant à la frange du marché du travail. En d'autres termes ces programmes, par définition non récurrents mais qui reviennent en fait d'année en année sous des identifications diverses, risquent en quelque sorte d'institutionnaliser l'aide aux jeunes, en les inscrivant à la marge du marché du travail. Si cela est juste, ces programmes *ad hoc*, tels qu'ils existent actuellement, peuvent même devenir des formes de rigidités en orientant systématiquement les jeunes en difficulté vers des voies éloignées du marché du travail.

* * *

Les jeunes dans la société québécoise actuelle font face à un double problème. D'un côté, ils retirent une part moins grande des ressources disponibles. Cela apparaît évident pour ce qui est de l'emploi, puisque la proportion des jeunes en chômage est très élevée. Il en va de même pour les salaires. Les travaux de plusieurs chercheurs — dont Easterlin — ont montré que les jeunes travailleurs d'aujourd'hui perçoivent des gains moindres, par rapport aux autres groupes de travailleurs plus âgés, qu'il y a trente ans. L'écart entre le salaire moyen des jeunes travailleurs âgés de moins de 24 ans et le salaire ouvrier moyen observé dans le groupe des 45-55 ans, a augmenté des années cinquante aux années quatre-vingts. Easterlin en conclut que les jeunes parvenaient à tirer de meilleurs revenus de leur travail il y a trente ans. Nous n'avons pas effectué d'analyse semblable pour le Québec, mais il est permis de croire qu'une pareille observation peut être faite pour

notre société. Enfin, les jeunes sans emploi et sans prestations de chômage sont dépendants de leur famille ou de l'État, mais l'aide qu'ils reçoivent est plus restreinte que celle qui est consentie aux autres groupements sociaux. Bref, qu'ils soient au travail, au chômage ou sans emploi, les jeunes ont vu en quelque sorte leur situation se détériorer.

À ce constat pessimiste, il faut en ajouter un autre : si les jeunes ont un accès moindre aux ressources, ils sont aussi davantage exposés aux risques, ce qui accentue encore les inégalités auxquelles ils doivent faire face, notamment le risque de perdre leur emploi en cas de difficultés économiques.

Nous avons tenté de montrer dans cet essai comment plusieurs formes de rigidités sociales pouvaient jouer contre les jeunes, soit en diminuant leur part des ressources, soit en augmentant les risques auxquels ils doivent faire face. Au fil des ans et sans trop qu'on s'en rende compte très explicitement, diverses formes, maintenant cristallisées, de relations sociales ont été mises en place avec pour résultat de rendre plus difficile l'insertion sociale des jeunes, et notamment parce que s'est institutionnalisé un rapport de force qui semble jouer systématiquement contre les jeunes sur le marché du travail.

Certains chercheurs soutiennent que les difficultés des jeunes — et en particulier le chômage auquel ils sont davantage exposés — disparaîtront en bonne partie d'elles-mêmes avec la baisse accélérée de la natalité. Cette vision est beaucoup trop optimiste. Il est vrai que la diminution du nombre des jeunes atténuera leurs problèmes vis-à-vis l'emploi. Mais elle ne les fera pas disparaître, car les rigidités joueront contre les jeunes, même si ceux-ci sont moins nombreux. Bien plus, des économistes et des démographes soutiennent que la décroissance de la population s'accompagnera d'une décroissance économique qui affectera la création et le maintien des emplois, et qu'il est par conséquent dangereux de soutenir que la décroissance démographique permettra de faire diminuer le chômage (voir G. Mathews, 1984).

Est-il possible d'agir collectivement afin de contrer l'effet des rigidités sociales évoquées et, plus largement, afin de favoriser l'intégration sociale des jeunes autrement qu'en les impliquant dans des programmes sans issue? Sans aucun doute.

Il nous semble nécessaire d'identifier ce qui ne va pas *dans* l'école elle-même, et avoir le courage d'y apporter les correctifs nécessaires. D'autres pays arrivent à limiter le nombre des décrocheurs. Pourquoi

acceptons-nous encore que le taux en soit si élevé? Plusieurs initiatives prises à un niveau local, tel l'Atelier de culture mis sur pied par Normand Maurice et ses collègues à Victoriaville, ou l'ouverture de l'école Marie-Anne à Montréal, montrent avec évidence qu'il est possible d'intervenir avec succès pour dispenser une formation aux étudiants du secondaire. Par ailleurs, ne faut-il pas questionner l'organisation actuelle du système scolaire qui nous semble souvent orienter les jeunes vers des impasses? On ne pourra pas éviter, dans les années qui viennent du moins, la certification des connaissances que nous avons évoquée plus haut. Mais on pourrait certainement arrêter la tendance à la certification dans des domaines de plus en plus étroits et spécialisés.

Plus largement, la solution au problème passe sans doute par une réorganisation du travail dont les contours restent à préciser, sinon à inventer: temps de travail et postes de travail partagés, gestion plus souple de l'organisation du travail, diminution de la semaine de travail, etc. Plusieurs travailleurs accordent leur préférence à une augmentation du temps libre, notamment à la fin du cycle de leur vie active ou durant certaines périodes (l'été, entre autres), même si elle implique une diminution de revenus. Dans un récent ouvrage très critique de l'organisation actuelle du travail et surtout du règne de la marchandise, André Gorz propose de mettre l'accent sur la recherche du temps disponible comme mesure de la vraie richesse; la véritable révolution passe par une réduction du temps de travail *et* une réduction des salaires: travailler moins, vivre mieux, même avec un revenu moindre.

NOTES

1. Cette insistance sur les aspects démographiques apparaît dans une étude récente du ministère d'État à la Jeunesse (Ottawa) sur les jeunes: « La population des 15 à 19 ans a atteint un sommet il y a plusieurs années et elle a commencé à baisser. N'eût été de cette baisse, la situation du marché du travail durant la récession aurait sans nul doute été bien pire. La population des jeunes de 20 à 24 ans est à son sommet et a commencé elle aussi à décroître. Les perspectives d'avenir des jeunes dépendront surtout des changements démographiques et économiques » (Ministère d'État à la Jeunesse, *Cap sur les jeunes*, 1984, p. 41). Selon ce document gouvernemental et selon les projections du ministère fédéral des Finances, le taux de chômage des jeunes restera très élevé (autour de 15-20 %) d'ici la fin de la décennie, malgré la baisse démographique qui vient d'être évoquée.

2. On se souviendra que la Fédération québécoise des journalistes s'était opposée il y a quelques années à la mise sur pied de programmes d'études en journalisme, soutenant plutôt que ces professionnels devaient provenir de divers horizons; à l'époque, la Fédération voyait mal comment une institution d'enseignement pouvait certifier officiellement des connaissances qui ne pouvaient qu'être apprises sur le tas, dans la pratique quotidienne.
3. Doit-on attribuer aux *Berufsschulen* autrichiens le faible taux de chômage observé chez les jeunes? Sans doute pas entièrement, compte tenu du fait que le taux de chômage dans l'ensemble de la population est très bas dans ce pays. Une chose est certaine cependant: le nombre de décrocheurs est beaucoup moins élevé dans ces pays qui assurent une meilleure liaison entre enseignement et apprentissage pratique en milieu de travail.
4. « Une correspondance moins étroite entre la formation et l'emploi implique le rejet d'un monopole d'une quelconque filière d'insertion professionnelle. En outre, la recherche de modalités d'insertion plus diversifiées et la lutte contre les tendances hypersélectives qui se manifestent depuis plusieurs années exigent un minimum d'égalités des chances entre les filières. [...] Il convient de faire en sorte que le devenir professionnel et donc social de l'individu ne soit pas définitivement conditionné par le type de filière d'insertion professionnelle qu'il a connu » (Jean Prieur, 1978, p. 462).
5. Voir par exemple l'étude du ministère d'État à la Jeunesse, *Un nouveau profil statistique des jeunes au Canada*, Ottawa, 1984.
6. « It is by now firmly established that high unemployment among youths is associated with high *frequency* of unemployment, not long duration of unemployment. To put it another way, the problems of jobs for the young is not that they are hard to find but that they do not last very long » (R.E. Hall, 1982, p. 475).
7. « There is the growing institutionalization of labor markets, providing greater job security for middle-aged workers via seniority rules and other provisions. As a consequence, the relative income position of older workers was improving and that of younger males was declining » (Oppenheimer, 1983, p. 350).
8. « Le régleur élabore ou applique des mesures qu'il veut les plus générales possible, de façon à y inclure de nombreux cas particuliers. Le patron au contraire traite chaque cas dans sa spécificité, dans l'élaboration des mesures gouvernementales et surtout *dans leur application*. [...] En termes logiques cette fois, on peut dire que le réglage s'exerce en extension alors que le patronage s'exerce en compréhension » (V. Lemieux, 1982, p. 341; l'italique est de nous).
9. « The shockingly low average duration of jobs held by teenagers — less than three months — may be an important consequence of the minimum wage. If so, high unemployment among youths can be traced in part to the minimum wage, which makes them become unemployed too often even though it does not inhibit job-finding one they are unemployed » (R.E. Hall, 1982, p. 492).
10. Sans compter les cas d'entreprises qui ont profité de ces programmes pour engager une main-d'oeuvre bon marché sans permettre aux jeunes d'acquérir une expérience valable susceptible d'être mise à profit ailleurs.

BIBLIOGRAPHIE

- Adam, Gérard. « Pour une nouvelle conception de l'emploi », dans A.M. Métaillié et J.M. Thiveaud, *Les jeunes et le premier emploi*, Paris, Association des âges, 1978, 443-447.
- Brown, Charles. « Dead-end Jobs and Youth Unemployment », dans Freeman et Wise (éd.), *The Youth Labor Market Problem*, Chicago, University of Chicago Press, 1982, 427-452.
- Collins, Randall. *The Credential Society*, New York, Academic Press, 1979, 222 p.
- Easterlin, R.A. *Population, Labor Force and Long Swings in Economic Growth: The American Experience*, New York, Columbia University Press, 1968.
- Feldstein, Martin et David T. Ellwood. « Teenage Unemployment: What is the Problem? », dans Richard B. Freeman et David A. Wise, *The Youth Labor Market Problem: Its Nature, Causes and Consequences*, Chicago, University of Chicago Press (éd.), 1982, 17-33.
- Fortin, Gérard. « Les mots pour le dire », dans F. Dumont et Y. Martin (éd.), 1982, *Imaginaire social et représentations collectives*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1982, 357-360.
- Freedman, Marcia. *The Process of Work Establishment*, New York, Columbia University Press, 1969.
- Freeman, R. et D.A. Wise. *The Youth Labor Market Problem: Its Nature, Causes, and Consequences*, Chicago, The University of Chicago Press, 1982.
- Gorz, André. *Les chemins du paradis*, Paris, Galilée, 1983, 249 p.
- Granovetter, Mark. *Getting a job*, Cambridge (Mass.), Harvard University Press, 1974.
- Jones, Landon Y. *Great Expectations. America and the Baby Boom Generation*, New York, Coward, McCann and Geoghegan, 1980.
- Hall, Robert E. « The minimum wage and job turnover in markets for young workers », dans R.B. Freeman et D.A. Wise (éd.), *The Youth Labor Market Problem: Its Nature, Causes, and Consequences*, Chicago, The University of Chicago Press, 1982, 475-492.
- Lanphier, C. Michael et Ann Perez. *Jeunesse Canada: problèmes et perspectives. Une revue de la littérature*, Ottawa, Direction de l'analyse des tendances sociales, Secrétariat d'État, 1983, 65 p.
- Lemieux, Vincent. « La révolution tranquille, du patronnage au réglage », dans F. Dumont et Y. Martin (éd.), *Imaginaire social et représentations collectives*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1982, 335-342.

- Mincer, J. « Unemployment effects of minimum wages », *Journal of Political Economy* 84, 1976, 87-104.
- Ministère d'État à la jeunesse. *Cap sur les jeunes*, Ottawa, Approvisionnements et services Canada, cat. : LU-2-88, 1984.
- Oppenheimer, Valérie K. *Work and Family*, New York, Academic Press, 1980.
- Simard, J.-Jacques. *La longue marche des technocrates*, Montréal, Éditions coopératives Saint-Martin, 1979.
- _____. « Détournements des mineurs. L'éducation québécoise à l'heure de la bureaucratie scolaire », dans F. Dumont et Y. Martin (éd.), *Imaginaire social et représentations collectives*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1982, 405-427.
- Thurow, Lester. *Dangerous Currents: the State of Economics*, New York, Vintage Books, 1983.
- Welch, F. « Minimum wage legislation in the United States », dans O. Ashenfelter et J. Blum (éd.), *Evaluating the labor market effects of social programs*, Industrial Relations section, Princeton University, 1976, 1-38.

TROIS TYPES DE RELATIONS À L'ÉTAT

De nombreux travaux sur le Québec ont exploré la distinction plutôt impropre entre le « national » et le « social », en référence, d'une part, aux problèmes posés par les relations politiques externes du Québec avec son environnement, en particulier avec l'État central et, d'autre part, aux problèmes politiques internes à la société québécoise. Pour bien comprendre la relation des jeunes à l'État et les phénomènes de génération politique, il faut ajouter des relations d'un autre type, en partie indépendantes des deux autres : ce sont les relations proprement gouvernementales, par rapport aux relations extrasociétales (le « national ») et aux relations intrasociétales (le « social »).

Les relations proprement gouvernementales renvoient aux attributions positives ou négatives qui tiennent aux activités de cette organisation particulière qu'est l'appareil étatique. C'est, par exemple, l'attribution de postes dans la fonction publique, les relations de l'administration

avec ses publics. Les phénomènes d'honnêteté et de corruption, de bonne ou de mauvaise gestion gouvernementale appartiennent aussi à ce type. Il est évident que dans bien des cas la dimension proprement gouvernementale des activités de l'État ne peut être dissociée de la dimension extrasociétale ou de la dimension intrasociétale, mais dans les perceptions des participants tout au moins, il y a une certaine autonomie du gouvernemental. Les citoyens insatisfaits de leurs relations avec les services d'un ministère n'y voient pas nécessairement des implications extrasociétales ou intrasociétales. Les clients heureux de leur association avec un patron politique les voient encore moins. Une approche systémique de ces phénomènes ne peut manquer de poser des liens là où les participants à l'action n'en voient guère, mais il demeure que les relations à l'État de type extrasociétal, gouvernemental et intrasociétal sont des systèmes partiels doués d'une certaine autonomie.

LES PHÉNOMÈNES DE GÉNÉRATION

L'histoire politique du Québec, au cours des cent dernières années, peut être résumée sommairement par trois grands phénomènes de génération qui comportent des différences entre eux, mais aussi un certain nombre de traits communs.

À une génération libérale qui s'est formée à la fin du siècle dernier avec la montée de Laurier, a succédé au milieu des années 1930 une génération unioniste dont Duplessis fut le maître. À cette génération unioniste a succédé au tournant des années 1970 une génération péquiste, dont la vivacité semble s'être tarie récemment. Il est d'ailleurs fatal qu'une génération politique finisse par perdre de sa vigueur et soit remplacée par une autre. Mais l'émergence d'une génération nouvelle ne peut se faire qu'à certaines conditions, qui ne sont pas toujours remplies quand la génération précédente n'arrive plus à se perpétuer.

Mannheim², dans son étude classique sur le problème des générations, a montré qu'une génération se caractérise par la localisation similaire de ses membres dans un tout social. Cette localisation similaire ainsi que la conscience qui en est prise se produisent dans des périodes de déstabilisation, où des changements sociaux accélérés amènent les nouvelles cohortes d'électeurs à se définir différemment des groupes d'âge qui les ont précédées dans le temps.

Dans la suite du texte le terme de génération politique désignera l'ensemble des électeurs appartenant aux cohortes dont la majorité tout au moins relative des membres s'identifie de façon généralement intense et durable à un parti mobilisateur, qui sera nommé parti générationnel.

À l'intérieur d'une génération politique, on distinguera des couches générationnelles qui renvoient à l'étalement de la génération dans le temps. Ainsi, il a été montré³ que les électeurs nés entre 1940 et 1944 constituent une première couche de la génération péquiste, moins majoritaire que les couches générationnelles d'électeurs nés dans la deuxième moitié des années 1940 et dans les années 1950.

Les premières couches générationnelles sont mobilisées par des précurseurs, et les suivantes le sont de plus par des leaders des premières couches générationnelles. Le vieillissement des précurseurs et des premiers leaders, identifiés à la génération politique, explique, avec d'autres facteurs, qu'après un certain temps un parti générationnel cesse de mobiliser la majorité des nouveaux électeurs.

Ajoutons que les générations libérale et unioniste, qui ont précédé la génération péquiste, ont sans doute ceci de particulier que l'adhésion des jeunes au parti générationnel a été rendue possible, dans bien des cas, par le virage préalable de leurs parents. C'est du moins l'hypothèse qu'on peut faire, étant donné ce que l'on sait du vote dans les familles il y a cinquante ou cent ans. Mais peut-être que les jeunes électeurs ont joué un rôle plus actif qu'on pense au moment du réaligement partisan de leurs parents, dans les villes surtout, lieu des mobilités horizontales et verticales propices aux changements d'identification partisane⁴.

Quoi qu'il en soit, les conditions sont remplies à la fin du siècle dernier pour un réaligement partisan où les nouveaux électeurs en viennent à s'identifier très majoritairement au Parti libéral. Le Parti conservateur qui a gouverné le plus souvent depuis la Confédération apparaît usé sur le plan gouvernemental, d'autant plus qu'il est affligé par de continuelles dissensions internes. Sur le plan extrasociétal la pendaison de Riel et la question des écoles du Manitoba détournent du Parti conservateur des électeurs mobilisés par Mercier puis par Laurier, figures « nationales » bien plus imposantes que celles des chefs conservateurs. Sur le plan intrasociétal enfin, les transformations structurelles de l'économie et les difficultés conjoncturelles du début des années 1890, jointes à un certain dédouanement du Parti libéral auprès de l'Église, grâce à Laurier, ne peuvent manquer d'attirer les

nouveaux électeurs — et les autres — vers le Parti libéral. Aux élections de 1897, le parti obtient la faveur des jeunes, dont plusieurs sont regroupés dans des clubs libéraux qui font de l'action politique à travers le Québec⁵.

La génération libérale, qui a émergé dans les années 1880 avec le Parti national de Mercier, semblait être arrivée à son terme au début des années 1910, avec la défaite de Laurier (en 1911). Mais l'imposition de la conscription par le Parti conservateur fédéral allait réalimenter l'aversion de la majorité des électeurs du Québec, et en particulier des jeunes, envers ce parti. Le Parti libéral en profita pour prolonger sa domination jusqu'au milieu des années 1930.

En ces années toutes les conditions sont à nouveau réunies pour qu'apparaisse une nouvelle génération politique. Le gouvernement libéral est accusé de corruption et le célèbre comité des comptes publics vient dramatiser ces accusations. L'entourage du premier ministre Taschereau est mis en cause. La crise économique qui sévit depuis le début des années 1930 fait que les conditions intrasociétales du réalignment partisan sont également remplies. Enfin, la dimension extrasociétale n'est pas prédominante, dans un premier temps, même si l'Action libérale nationale porte des revendications de cet ordre, mais elle le deviendra à l'occasion des élections de 1939 et de 1944. Cette dernière élection viendra consacrer le réalignment et le remplacement de la génération libérale par une génération unioniste qui semble avoir attiré à elle la majorité des nouveaux électeurs jusqu'au début des années 1950⁶.

Les élections provinciales de 1960 et de 1962 manifestent la montée d'une nouvelle génération dans des conditions qui, à nouveau, sont favorables au réalignment. Le gouvernement de l'Union nationale apparaît comme corrompu, par des pratiques excessives de patronage, aux yeux des nouveaux jeunes électeurs. La fin des années 1950 et le début des années 1960 sont les premières années de récession, après la prospérité des années d'après-guerre. Comme plusieurs auteurs⁷ l'ont montré, la société québécoise est aussi travaillée à ce moment par des changements structurels irréversibles, sous l'effet conjugué de l'industrialisation, de l'urbanisation et de la scolarisation. Le nationalisme de l'Union nationale apparaît trop négatif et mal ajusté aux exigences d'un gouvernement moderne.

Ce n'est toutefois pas le Parti libéral qui allait profiter de l'appui de la nouvelle génération. Dès 1966 plusieurs jeunes appuyaient le RIN⁸

et, à partir de 1970, le Parti québécois allait mobiliser les nouveaux électeurs, surtout les plus instruits, et ce jusqu'au début des années 1980⁹.

Cette capacité de mobilisation s'est tarie depuis quelques années. Les conditions semblent remplies pour l'apparition d'une nouvelle génération politique : discrédit de l'action gouvernementale, remise en question du nationalisme québécois, changements de société qui affectent tout particulièrement les jeunes. Mais ni le Parti libéral, ni les petits partis existants apparaissent capables, actuellement, de devenir le véhicule d'une génération politique nouvelle¹⁰.

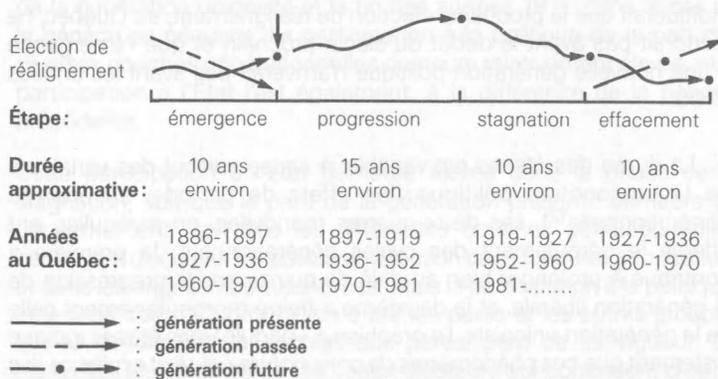
Avant de nous interroger sur l'avenir, nous allons voir comment le rapport des jeunes à l'État varie selon les phases traversées par les générations politiques.

LES ÉTAPES GÉNÉRATIONNELLES

On peut distinguer trois phases dans les cycles générationnels. Par ailleurs une génération politique donnée traverse deux fois la première de ces phases, une première fois à son début et une seconde fois à sa fin : il y aurait donc quatre phases dans la « vie » d'une génération, comme le montre le Graphique 1 : celle de l'émergence, celle de la progression, celle de la stagnation et celle de l'effacement.

GRAPHIQUE 1

Les quatre étapes traversées par une génération politique, leur durée approximative, et leur application à l'histoire politique du Québec



Ce graphique un peu simplificateur exige un certain nombre de précisions :

1. De façon générale le graphique exprime la capacité de mobilisation d'un parti ou d'un groupe de partis « générationnels » auprès des jeunes électeurs. C'est par exemple le Parti conservateur et l'Action libérale nationale, puis leur fusion en l'Union nationale de 1927 à 1936 à l'étape de l'émergence, l'Union nationale étant le parti mobilisateur aux étapes subséquentes.

2. Les étapes sont définies par les années d'élections générales, même si les années pertinentes pour ce qui est de la mobilisation sont peut-être autres. Par exemple, il est bien possible que l'Union nationale ait continué de faire des progrès dans la mobilisation des jeunes électeurs jusqu'au milieu des années 1950, et non seulement jusqu'en 1952. Il semble toutefois que 1952 marque un temps d'arrêt à cet égard et appartienne déjà à la phase de la stagnation.

3. Le point charnière entre l'étape de l'émergence et celle de la progression est celui d'une élection de réaligement, c'est-à-dire d'un changement structurel durable dans les allégeances partisans. Un certain accord existe pour considérer que depuis 1867 il y a eu trois élections de réaligement au Québec : 1897, 1936 et 1970¹¹.

4. Le nombre d'années compris dans chacune des étapes est évidemment approximatif, d'autant plus que les frontières définies par les années d'élections sont discutables. Au total le cycle d'une génération politique s'étend sur une époque de 30 à 40 ans. Ce qui indiquerait que la prochaine élection de réaligement, au Québec, ne viendrait pas avant le début du siècle prochain et que l'émergence d'une nouvelle génération politique n'arriverait pas avant les années 1990.

5. La durée des étapes est variable, à cause surtout des variations de la conjoncture politique (les effets de période, en analyse générationnelle¹²). Les deux guerres mondiales, en particulier, ont affecté le déroulement des cycles générationnels : la première a contribué à prolonger bien au-delà de quinze ans la progression de la génération libérale, et la deuxième a freiné momentanément celle de la génération unioniste. Le graphisme « ondulé » des étapes indique justement que ces phénomènes de conjoncture peuvent expliquer des déviations temporaires par rapport à la tendance générale.

LES VARIATIONS DANS LE RAPPORT DES JEUNES À L'ÉTAT

Le rapport des jeunes à l'État varie, évidemment, avec les étapes de la mobilisation, comme on peut le montrer brièvement à propos des générations libérale, unioniste ou péquiste qui se sont succédé au Québec depuis 1897.

À l'étape de l'émergence, le parti mobilisateur de la génération précédente n'arrive plus à convaincre un bien grand nombre de nouveaux électeurs de l'appuyer. Ce fut manifestement le cas de l'Union nationale dans les années 1960. Des jeunes de plus en plus nombreux se portent vers le parti de la génération nouvelle ; ils n'occupent pas de postes de direction sur la scène politique, mais ils sont très actifs dans le parti ou dans des groupes qui en sont proches. Cela se produit à la fin du XIX^e siècle, comme il a été noté plus haut, mais aussi dans les années 1930, à l'occasion de la crise économique, ainsi que dans la deuxième moitié des années 1960, autour du RIN puis du Parti québécois. Dans cette phase la participation à la politique est relativement grande — en réaction contre la génération précédente — mais la participation à l'État est relativement faible.

L'étape suivante est celle de la progression. Le parti de la génération montante mobilise une proportion de plus en plus grande de nouveaux électeurs. Les premiers supporteurs du parti, qui ont de 30 à 50 ans à l'époque de la progression, occupent des postes de commandement dans le parti, au gouvernement ou dans l'administration. Cette participation culmine à la fin de l'étape de la progression, soit les années 1910 dans le cas de la génération libérale, la fin des années 1940 dans le cas de la génération unioniste et la fin des années 1970 dans le cas de la génération péquiste. La participation à la politique de la part des diverses couches générationnelles demeure relativement élevée, et la participation à l'État l'est également, à la différence de la période précédente.

Cette participation à l'État demeure élevée dans la phase de la stagnation, soit que le parti de la génération présente demeure au gouvernement, soit que les différentes couches générationnelles continuent d'occuper les postes de direction dans l'appareil administratif et dans les organismes autonomes. Mais la participation à la politique, entendue comme compétition entre les partis et les autres groupes qui se définissent par rapport aux partis, perd de sa vigueur. En particulier les couches de nouveaux électeurs qui continuent d'opter pour le parti de la génération présente ne sont plus très actifs en

politique, ni quantitativement, ni qualitativement. C'est un des problèmes du Parti québécois depuis la victoire de 1981.

Dans la dernière étape, celle de l'effacement, qui marque la fin d'une génération mais aussi l'émergence d'une génération nouvelle, la génération présente devient de moins en moins active dans l'appareil étatique et dans la compétition politique. Le parti générationnel peut arriver à se maintenir au gouvernement, comme ce fut le cas du Parti libéral, de 1927 à 1936, ou encore il peut y revenir pour de derniers mandats, comme le firent le Parti conservateur, de 1891 à 1897, et l'Union nationale, de 1966 à 1970. Il demeure que par rapport aux étapes précédentes la participation à l'activité étatique est relativement faible.

Le Tableau 1 résume les caractéristiques de la participation des couches générationnelles à chacune des quatre étapes qui ont été distinguées.

TABLEAU 1

La participation relativement grande (+) ou relativement faible (-) des couches générationnelles à la politique et à l'État, à chacune des quatre étapes du cycle générationnel

Étapes	Participation des couches générationnelles à la politique	Participation des couches générationnelles à l'État
Émergence	+	-
Progression	+	+
Stagnation	-	+
Effacement	-	-

Pour ce qui est plus particulièrement des jeunes, c'est aux étapes de l'émergence et de la progression que leur participation à la politique est la plus élevée, alors que leur participation à l'État n'est importante, éventuellement, qu'à l'étape de la progression.

Encore y a-t-il des différences à cet égard entre les partis générationnels. L'Union nationale, formée par la fusion et du « vieux » parti conservateur et du « jeune » parti de l'Action libérale nationale a fait moins de place aux jeunes dans l'État que le Parti québécois. D'autant moins que la tendance conservatrice, représentée par Duplessis, l'a emporté sur la tendance libérale nationale représentée par Gouin.

La comparaison entre le premier cabinet Duplessis, en 1936, et le premier cabinet Lévesque, en 1976, est intéressante à cet égard. Quinze ministres font partie du premier cabinet Duplessis, contre vingt-quatre dans le premier cabinet Lévesque. En 1976, la moitié des ministres ont moins de 40 ans, alors qu'en 1936 le cinquième seulement des ministres appartiennent à cette classe d'âge. À l'autre extrémité, un sur cinq des ministres de Duplessis a 55 ans ou plus, alors qu'aucun des ministres de Lévesque se retrouve dans cette catégorie. La moyenne d'âge des ministres de 1936 est de 49 ans, celle des ministres de 1976 n'est que de 42 ans¹³.

RÉFLEXIONS FINALES

Si l'approche générationnelle qui a été proposée ici est exacte, elle n'annonce rien de très réjouissant pour les jeunes d'ici les cinq ou dix prochaines années. Nous serions actuellement, pour quelques années encore, dans la phase dite de stagnation, où le parti de la génération présente, le Parti québécois, a cessé depuis cinq ans environ de mobiliser la majorité des nouveaux électeurs, sans que le parti de la génération future émerge encore. Autrement dit, nous traversons une période comparable aux années 1920 et aux années 1950.

Comme le montre le Tableau 1, la phase de la stagnation se caractérise par une participation relativement faible des couches générationnelles, et plus particulièrement des jeunes, à la politique. La participation des couches générationnelles à l'État est relativement grande, mais il s'agit des couches premières de la génération présente et non des couches nouvelles, c'est-à-dire des jeunes. Ces deux caractéristiques décrivent assez bien la situation actuelle.

Il est difficile de prévoir quel parti succédera au Parti québécois comme parti mobilisateur de la génération future. Nul n'aurait pu prévoir dans les années 1920 que ce serait l'Union nationale, parti de l'alliance entre les conservateurs et de jeunes libéraux dissidents. Nul n'a prévu dans les années 1950 que ce serait le Parti québécois, formé à l'origine de libéraux dissidents (encore une fois...) et d'éléments nationalistes du Ralliement national (R.N.), avec en plus l'apport du Ralliement pour l'indépendance nationale (RIN).

Instruit par les expériences passées, on peut faire l'hypothèse qu'un des deux grands partis actuels sera partie prenante au mouvement d'où sortira le parti de la génération nouvelle, comme le fut le cas du

Parti libéral dans les années 1890, et des éléments dissidents en son sein, dans les années 1930 puis dans les années 1960. Selon l'approche générationnelle, le parti de la génération future se définirait aussi contre la formule de gouverne du parti de la génération précédente. Il serait donc non nationaliste et non interventionniste. À moins que, comme dans les années 1960, un des deux éléments de la formule soit récupéré, en l'occurrence le nationalisme, et que se forme une espèce de nouvelle Union nationale, combinant la foi nationaliste avec le parti pris pour le secteur privé.

Ce ne sont là que spéculations, qui seront probablement contredites par les jeux toujours imprévisibles de la politique. Ce qui importe pour les jeunes en quête d'une nouvelle formule n'est pas d'attendre qu'elle arrive mais de participer malgré tout aux jeux politiques qui lui donneront forme. Ils pourront en cela s'inspirer de Max Weber, qui écrivait à la fin d'une conférence sur le métier et la vocation d'homme politique :

La politique consiste en un effort tenace et énergique pour tarauder des planches de bois dur. Cet effort exige à la fois de la passion et du coup d'oeil. Il est parfaitement exact de dire, et toute l'expérience historique le confirme, que l'on n'aurait jamais pu atteindre le possible si dans le monde on ne s'était pas toujours et sans cesse attaqué à l'impossible. [...] Celui qui est convaincu qu'il ne s'effondrera pas si le monde, jugé de son point de vue, est trop stupide ou trop mesquin pour mériter ce qu'il prétend lui offrir, et qui reste néanmoins capable de dire « quand même ! », celui-là seul a la « vocation » de la politique¹⁴.

NOTES

1. Cette division est inspirée, entre autres, de Jean-William Lapierre, dans son livre *L'analyse des systèmes politiques*, Paris, PUF, 1973.
2. Karl Mannheim, « The problem of generations », dans *Essays on The Sociology of Knowledge*, New York, Oxford University Press, 1952, p. 276-320.
3. Voir à ce propos André Blais et Richard Nadeau « La clientèle du oui » dans Jean Crête (dir.), *Comportement électoral au Québec*, Chicoutimi, Gaétan Morin, 1984, p. 326.
4. À ce propos on pourra lire, entre autres, Henry W. Riecken, « Primary groups and political party choice », dans Eugene Burdick et Arthur J. Brodbeck (éd.), *American Voting Behavior*, Glencoe, The Free Press, 1959, p. 162-183.
5. Ce fait est signalé dans Jean-Louis Roy, *Les programmes électoraux du Québec*, tome I, Montréal, Leméac, 1970, p. 87.
6. L'absence de sondages électoraux, à cette époque, rend toutefois cette affirmation discutable.
7. Voir en particulier les études rassemblées dans Jean-C. Falardeau (dir.), *Essais sur le Québec contemporain*, Québec, PUL, 1953.
8. Un sondage, dont la validité est toutefois douteuse, fait en 1966 pour le compte du Parti libéral par la Société de mathématique appliquée, indiquait que 25 % des étudiants avaient l'intention de voter pour le RIN.
9. À ce propos voir Blais et Nadeau, « La clientèle du oui ».
10. C'est l'occasion d'insister sur la nécessité de l'existence d'un parti mobilisateur pour qu'une nouvelle génération politique prenne forme.
11. C'est du moins la conclusion à laquelle arrivent Jean Crête, Hélène Gaboury et Françoise Ouellet dans leur communication « Changements électoraux et politiques », présentée au congrès annuel de l'Association canadienne de science politique, à Montréal, le 2 juin 1985. Sur l'élection de 1970 comme élection de réaligement, voir Vincent Lemieux, Marcel Gilbert et André Blais, *Une élection de réaligement*, Montréal, Les Éditions du Jour, 1970.
12. Sur cette notion voir, entre autres, Vincent Lemieux, Réjean Landry et Jean Crête, « Les générations politiques au Québec » dans Kenneth C. Courtis et al. (dir.), *Socialisations et idéologies : approches nouvelles et recherches récentes*, Cahier du Laboratoire d'études politiques et administratives, Université Laval, mai 1983, p. 121-140.
13. Ces compilations ont été faites par Serge Robitaille dans le cadre d'une recherche sur les générations de décideurs au Québec.
14. Max Weber, « Le métier et la vocation d'homme politique » dans *Le Savant et le politique*, Paris, Plon, 1959, p. 200-201.

Les associations de jeunes

Madeleine Gauthier

INTRODUCTION

Diverses questions viennent spontanément au sociologue qui s'interroge sur la place qu'occupent les associations¹ de jeunes dans la société. Sont-elles des reproductions de la société, des microsociétés qui reflètent en petit les enjeux, les valeurs de la société globale? Ne seraient-elles pas plutôt des lieux d'élaboration de la société en ce qu'elles concocteraient les valeurs, les idéologies de la société à venir et en ce qu'elles prépareraient les futurs leaders de cette société? Le seul fait qu'elles soient ou bien le produit des générations nouvelles ou bien qu'elles s'adressent à leurs forces vives et à leur dynamisme amplifie la tendance à opter pour la seconde hypothèse. Qu'en disent les auteurs qui ont analysé cette question et surtout qu'en est-il dans les faits aujourd'hui. Quel rapport entretiennent les associations de jeunes avec la société globale?

Deux perspectives permettront d'envisager cette question : les analyses effectuées sur les associations de jeunes dans le passé et une étude des associations actuelles à partir de la presse écrite*, de documents

* J'ai utilisé les dossiers recueillis par les services de la « division de la documentation de presse » de la bibliothèque de l'Assemblée nationale à partir de 1972 et le dossier de presse personnel de Fernand Harvey sur la contestation étudiante de la fin des années 1960.

émanant de ces mouvements et d'analyses éparses. Certains documents nous font remonter jusqu'en 1884². Ces analyses renseignent sur les circonstances d'émergence des associations et sur leur environnement social, économique et politique. Elles nous permettront d'interroger la situation actuelle qui n'a pas encore été l'objet de beaucoup d'attention des chercheurs.

LES ASSOCIATIONS D'HIER ET LES ANALYSES QUI EN TRAITENT

Le peu de travaux sur cette question au cours des dernières années n'est sans doute que le corollaire du long silence des jeunes eux-mêmes, silence qui a fait dire à Lise Bissonnette à propos d'un article sur les jeunes écrit par une jeune dans les pages du *Devoir* qu'elle attendait cela depuis trois ans³. Un article de la *Revue internationale d'action communautaire* présente les mouvements de jeunes — le mot « mouvement » est entendu ici dans son sens de regroupement spontané autant que structuré — comme un phénomène de résistance, un révélateur des fissures et des contradictions du système social. Il s'agit d'une étude réalisée dans une Suisse à l'abri des graves problèmes de chômage que connaissent les autres pays européens mais non épargnée par les révoltes des jeunes au cours des années 1980 et 1981 : manifestations et affrontements violents⁴.

La Documentation française a publié un volume sur les « Orientations de la recherche et les sources documentaires en sciences sociales » intitulé *La jeunesse en question*, où les références bibliographiques à des études sur des associations de jeunes tant en langue française qu'en langue anglaise sont à peu près inexistantes après le début des années 1970. Les rares titres qu'on y trouve concernent ou bien les mouvements d'Action catholique de jeunes, le scoutisme, les groupes de loisir, la presse des jeunes, ou bien les mouvements spontanés qui se présentent sous l'angle de la contre-culture⁵. Un des auteurs de ce livre, Jacques Jenny, observe que c'est à la suite d'un mouvement historique concret, mai 1968 en France, qu'une problématique « foncièrement macrosociologique » est apparue concernant les rapports jeunesse-société⁶.

Qu'en est-il au Québec ? Ici, comme en France, c'est après une période d'effervescence du côté de la jeunesse que les études sur les associations se font jour. Force est de constater que ces études ne

sont pas non plus très nombreuses et qu'elles ont été publiées au cours des années 1970⁷. Que nous apprennent-elles des associations qu'elles décrivent, des milieux qui les ont portées, de leur signification sociale et culturelle ?

C'est sous l'angle des ruptures qui ont jalonné le développement de la société québécoise que André J. Bélanger analyse des regroupements qui ont eu valeur de mouvements⁸, c'est-à-dire qu'ils ont servi d'impulsion au changement dans certains secteurs de la société et qui ont particulièrement concerné les jeunes dans deux cas : *La Relève* (1934) et *La Nouvelle Relève* (1941-1948), et la JEC (1935 à...). Les deux associations sont présentées comme un besoin ressenti au moment de la crise. La première regroupait des jeunes issus de la bourgeoisie de profession libérale. Elle a été caractérisée par son humanisme idéaliste condamnant l'individualisme de la bourgeoisie qui avait conduit jusque-là à la décomposition sociale, et valorisant « la société des hommes »⁹. Le Québécois était ainsi replacé dans le contexte universel de « l'humanité laborieuse »¹⁰.

Cette intention de totalité inspirée d'Emmanuel Mounier devait faire contre-poids aux aspirations nationalistes de l'intelligentsia incarnées par Lionel Groulx et son messianisme historique¹¹. En quoi ce regroupement de jeunes autour de la publication d'une revue fut-il rupture dans la société des années 30 ? André J. Bélanger répond :

Cette ouverture occasionnée par la crise remet en cause le repli sur soi qui avait immobilisé nos idéologies depuis la victoire de l'ultramontanisme¹².

La Relève sortait le Québec de diverses traditions qui apparaissaient comme autant d'enfermements : celle de Bourassa qui prônait la tempérance, la justice et la charité comme remède à la crise, ou celle qui considérait que la crise était d'abord nationale. Comme ses intentions n'allaient pas jusqu'à remettre en cause la structure sociale, cette revue n'a pas permis d'aller au-delà d'une révolution des consciences. Jean-Charles Falardeau dit des jeunes de *La Relève* que ce qui les a caractérisés, « ce sont des activités de renaissance plutôt que les stigmates de la crise économique »¹³.

La JEC, quant à elle, doit être reliée à l'impératif, pour l'Église des années 30, de « renouer avec le monde ». Cette association en milieu étudiant, pourtant d'Église, a opéré la brèche qui devait sans cesse ensuite s'élargir dans l'emprise cléricale au Québec. André J. Bélanger ira jusqu'à affirmer : « la rupture pour une bonne partie de l'intelligentsia

québécoise prend là sa source¹⁴». La JEC devint le lieu de fermentation de valeurs qui n'existaient pas jusque-là : une volonté de déborder le cadre religieux par l'acceptation du monde et de la possibilité de s'engager dans ce monde, une riposte au communisme par le corporatisme social et un appel à la liberté créatrice pour faire face au désespoir des années de crise. La JEC se tient à l'écart de deux réalités, comme *La Relève* d'ailleurs : la politique et le nationalisme. Cela vaut jusqu'aux années 1960 où elle s'ouvre à la politique à travers ses programmes : « la vie est une, indivisible¹⁵ ».

Cette association, par son ouverture au réel, a donné lieu à l'organisation de la « cité étudiante » avec ses services de toutes sortes : caisses, coopératives, syndicalisme étudiant, journaux. Elle devenait ainsi une école d'organiseurs. Elle a aussi été l'occasion d'expériences qui ouvraient à la dimension internationale. Bref, elle a contribué à la laïcisation du milieu et des idées et a constitué de ce fait, selon les mots de Bélanger, un « visa idéologique » en étant ce groupe qui, à l'intérieur du catholicisme, a contribué à la valorisation du monde.

Dans les *Idéologies au Canada français*¹⁶, Fernand Dumont décrit une autre association de jeunes qui montre bien la diversité des jeunesse des années 30. Il s'agit des Jeune-Canada (1932) qui, à la suite d'un manifeste publié par l'Association des étudiants de l'Université de Montréal, dénoncent les « capitalistes étrangers » et les « trusts », protestent contre « la faible représentation des francophones dans l'administration centrale » et vont même jusqu'à prôner, en de rares occasions cependant, certaines formes de séparatisme.

Sur les mouvements d'Action catholique des jeunes, il faut aussi mentionner l'étude substantielle de Gabriel Clément, *Histoire de l'Action catholique au Canada français*¹⁷. Est-il besoin de rappeler que cette analyse fut commandée par la Commission d'étude sur les laïcs et l'Église mise sur pied à la suite de ce qu'il a été convenu d'appeler « la crise de l'Action catholique ». Cette crise, une parmi tant d'autres, s'est caractérisée par une confrontation entre les mouvements spécialisés, en particulier les mouvements de jeunes sous le leadership de la JEC, et l'épiscopat canadien. Selon les mots de Gabriel Clément :

... cette crise fut causée par des problèmes financiers; mais elle déborda rapidement cet aspect et constitua une remise en cause radicale de l'existence même des mouvements spécialisés¹⁸.

Ironie du sort où les mouvements, qui interrogèrent fortement les décisions de l'institution-mère en optant pour la transformation des

structures sociales et non plus seulement pour un travail d'éducation, furent renvoyés à eux-mêmes et ne s'en remirent sans doute jamais, du moins jamais en tant que mouvement de revendication ou de pression que l'histoire a pu leur reconnaître à certains moments¹⁹.

Gabriel Clément traite aussi de la JOC. Il ne le fait pas pour la JRC (ou JAC) à cause de l'ampleur qu'aurait prise sa recherche historique s'il y avait inclus tous les mouvements d'Action catholique. Parmi les caractéristiques de cette association de jeunes en milieu ouvrier, l'auteur en relève un certain nombre qui peuvent être autant de signes de rupture avec une tradition ou des valeurs qui avaient prévalu jusque-là. L'accent mis sur le milieu plutôt que sur la paroisse et le refus d'être « une oeuvre d'Église » qui se penche de façon élitiste sur le milieu ouvrier ont signifié pour l'Église la reconnaissance que la société se construisait en dehors d'elle²⁰.

Ce regroupement de jeunes ouvriers a développé non seulement le sens des responsabilités chez ses membres, mais son organisation même, à travers son enquête annuelle pour découvrir « un problème criant du milieu », a conduit à la mise sur pied d'une multitude de services, « rempart » selon l'expression de Clément contre le communisme qui lui a tendu la main à plusieurs reprises²¹ et le libéralisme idéologique et moral²² : un camp d'été pour les jeunes ouvriers, un Service d'aide aux désemparés (les laissés-pour-compte de la crise économique), l'Organisation jociste des loisirs, le SPM (Service de préparation au mariage), le Service du soldat, le Service aux aides familiales. Même abstention vis-à-vis la politique que la JEC jusque dans les années 1960 mais, par ailleurs, proposition d'un « plan pour la suppression radicale du chômage » à la Commission Purvis en 1936²³, information des jeunes concernant le syndicalisme jusqu'à avoir un représentant, à titre consultatif, au Conseil confédéral des syndicats²⁴.

La JOC connut de multiples crises ou remous : remises en question internes, insertion difficile dans la paroisse et face à la hiérarchie, désaffectation pour le mouvement dans les années d'après-guerre, et à la fin des années 1940, perception d'une société en mutation face à laquelle il faut repréciser ses buts. Des événements sociaux d'importance devinrent l'occasion d'un renouvellement, tels la grève d'Abestos et l'appui du journal de la JOC aux revendications syndicales qui lui valurent les foudres d'une partie de l'épiscopat. La vision sociale des choses en fut changée : d'une vision corporatiste qu'on reconnaît comme idéaliste, on passe à une acceptation des choses telles qu'elles

se passent y compris la perspective du conflit²⁵ et plus tard, la conscience de la priorité des problèmes du travail²⁶. Dans les années 1960, la JOC comme la JEC devint davantage revendicatrice, reconnaissant par là l'impact de la réalité politique face aux problèmes du travail²⁷.

Parmi les travaux qui débordent le cadre des articles de revue, celui de Jacques Lazure²⁸ ouvre la voie aux études à caractère macroscopique et fortement documentées des années 70. L'auteur analyse la contestation étudiante de la fin des années 60 en termes de révolution.

En un sens, toute révolution est autant un retour aux sources qu'une brisure tragique avec le présent et le passé. En même temps qu'elle projette avec force les individus et les sociétés vers des horizons inconnus et troublants, elle les ramène secrètement au plus creux et au meilleur d'eux-mêmes, pour leur faire découvrir de nouveau les valeurs qu'ils avaient négligées ou même reléguées dans les plis les plus profonds de leur inconscient²⁹.

C'est ainsi que Lazure décèle dans la révolution de la jeunesse des années soixante une triple dimension : socio-politique, scolaire, sexuelle. L'idéologie indépendantiste qui caractérise la révolution socio-politique s'exprime dans des associations où se retrouvent les jeunes, le FRAP, le FLQ, le PQ, ou encore autour de la revue *Parti-Pris*. La révolution scolaire trouve son assise dans les regroupements d'étudiants ou d'associations d'étudiants qui alimentent les manifestations dont on trouve un large écho dans la presse de l'époque, dans les journaux étudiants et dans quelques articles de revue.

Qui étaient les protagonistes de cette révolution que d'autres appellent plus communément la contestation³⁰ ou la crise³¹? Les articles de *Recherches sociographiques* qui traitent des « Idéologies et politiques étudiantes » à cette époque identifient quelques associations étudiantes. La Presse étudiante nationale (PEN) aurait eu une part de responsabilité dans la syndicalisation du milieu étudiant. L'idée d'un regroupement d'associations étudiantes a germé au cours de l'un de ses congrès en 1962. Elle a fait son chemin de façon telle que l'Union générale des étudiants du Québec était fondée en 1964. Cette fondation impliquait le retrait des étudiants universitaires québécois de la Fédération nationale des étudiants universitaires canadiens (FNEUC). Ce fait à lui seul révèle la tendance nationaliste de l'UGEQ. Cette même année, en février 1964, se tenait le Congrès des mouvements de jeunesse du Québec (CMJQ) où se sont fortement

exprimées deux tendances : celle, politisée, qui voulait en faire un organisme de pression, l'autre, un lieu d'échanges et de rencontres³². Cette tentative de réunir des associations aussi disparates que l'AGEUM et la JOC n'eut pas de lendemain.

L'UGEQ, par ses orientations, préparait, d'une certaine façon, ce qui allait se passer quelques années plus tard. Elle favorisait la prise de conscience des étudiants face à leurs responsabilités sociales et politiques. Elle prônait leur participation aux affaires étudiantes et réclamait la démocratisation de l'éducation par l'abolition des frais de scolarité³³.

La contestation étudiante prend effectivement forme suite à une année où certaines associations étudiantes telle l'AGEUM (Association générale des étudiants de l'Université de Montréal) qui décide, en 1967, « de centrer principalement son attention sur les problèmes académiques » et la JEC qui publie un document et organise des colloques sur la même question dans les cégeps et les écoles secondaires³⁴. Assez curieusement, c'est dans les cégeps que la contestation éclate à l'automne 1968. Il se trouve cependant peu d'analyses qui éclairent sur le sujet, les articles de *Recherches sociographiques* se limitant à la contestation universitaire. Il faut cependant souligner la parution d'un article dans *Maintenant* qui explique ce fait par les structures nouvelles des cégeps qui n'offraient pas l'encadrement des collèges traditionnels.

Ces étudiants réunis dans les cégeps étaient donc plus instables et plus susceptibles de réagir collectivement pour apaiser le sentiment d'insécurité qu'ils ressentaient dans cette structure lourde et mal rodée³⁵.

L'auteur avait auparavant pris soin de situer cette crise dans le contexte d'une révolution culturelle qui secouait l'Occident et qui s'attaquait aux vices fondamentaux du système : la distribution du pouvoir et la fausse démocratie. Un article de la revue *Sept-Jours* associe de fait la contestation universitaire d'ici (l'UGEQ emboîte le pas et « descend dans la rue » le 24 octobre 1968) à ce qui se passe outre-Atlantique :

De Laval à Montréal, l'idéologie mise de l'avant en ce domaine est pratiquement jumelle de celle des étudiants de la Sorbonne³⁶...

Même si certains se prennent à rêver dans la décennie actuelle d'un milieu étudiant organisé autour d'associations représentatives fortes en ayant comme arrière-plan la nostalgie des associations étudiantes

de la Révolution tranquille, tout n'était pas que consensus et belle unanimité à cette époque. L'article de Paul R. Bélanger et L. Maheu décrit justement le fractionnement du milieu étudiant qui a donné lieu à divers types d'associations : la tendance nationaliste qui se précise et qui aboutira à des manifestations comme celle qui s'est tenue contre « le Bill 63 », ou à l'engagement pour certains dans un parti politique fondé à l'automne 1968, le Parti québécois (PQ); la tendance bourgeoise, celle principalement des facultés de commerce, qui réclament la dissolution de l'AGEL; la solidarité avec la classe ouvrière des TEQ (Travailleurs étudiants du Québec) qui se retrouveront dans le FLP (Front de libération populaire) et ensuite dans le FRAP (Front d'action politique)³⁷. Ce fractionnement lié à la fragilité de la structure syndicale de l'UGEQ contribuera à son éclatement en 1969³⁸.

Ce fut ensuite le long silence de ces étudiants ou bien rentrés dans l'ordre ou bien occupés à la construction d'un parti politique et à sa prise du pouvoir ou à d'autres activités qu'il faudra essayer de dépister plus loin. Les analyses ne nous parlent pas des jeunes du milieu rural. Gabriel Clément s'en explique comme on l'a vu plus haut. Le *Coopérateur agricole* nous apprend cependant qu'il existe des Cercles de jeunes ruraux regroupés en fédérations régionales depuis 1951³⁹. Des anciens membres de ces cercles sont devenus rien de moins que président d'Agropur ou président de l'Union des producteurs agricoles (UPA).

Les analyses des associations de jeunes qui ont précédé les années 1970 révèlent certaines caractéristiques de ces associations. Si elles opèrent une brèche dans les valeurs d'une époque, elles sont cependant, sur d'autres plans, liées à leur temps car elles véhiculent des valeurs propres à chaque époque : tantôt humanistes, tantôt nationalistes, tantôt corporatistes, tantôt syndicalistes, etc.

Elles sont sans nul doute des écoles de chefs. Elles ne sont jamais le fait de toute une jeunesse : parfois celui d'une classe (*La Relève*), parfois celui des leaders « naturels » (JEC, JOC), parfois celui d'une majorité d'étudiants mais fortement contestée (AGEL).

Elles préfigurent, dans la société, les institutions ou les organisations et certaines de leurs caractéristiques. Elles surgissent et reformulent leurs objectifs lors des périodes mouvementées de la vie en société : crise économique des années 30, grève d'Asbestos, Révolution tranquille. Elles s'affirment ainsi comme étant une réponse des jeunes aux problèmes de leur temps.

Au cours des décennies qui ont précédé celle de 1960, la plupart des associations ont été dues à l'initiative du monde adulte : des membres du clergé, des enseignants, des organisations professionnelles en milieu rural.

LES ANNÉES 1970 OU UN CERTAIN SILENCE DES ASSOCIATIONS DE JEUNES

Au début des années 1970, les associations de jeunes comme celles qui avaient tenu le haut du pavé dans la décennie 1960 sont si peu vigoureuses qu'elles donnent l'impression de ne pas exister, tout simplement. Même chez les scouts⁴⁰, le nombre d'adhérents diminue. D'autres organismes ont pris la relève; ce sont les partis politiques où l'on retrouve d'ailleurs des noms qui tenaient la vedette lors des manifestations de l'UGEQ au milieu des années 1960 et de la crise des cégeps à la fin de la décennie. Pour n'en nommer que quelques-uns, mentionnons Bernard Landry et Pierre Marois de la première vague, Claude Charron et Louise Harel de la seconde. Une ancienne de la JEC des années de crise, Léa Cousineau, se trouve à la tête de l'opposition à la Ville de Montréal.

C'est dans ces années, cependant, qu'apparaissent les analyses des associations qui ont marqué le passé, comme si la période de répit dans l'effervescence des mouvements de jeunesse laissait place à l'intériorisation des valeurs et des transformations auxquelles ces mouvements avaient donné lieu. Que ces changements s'appellent prise de conscience de la réalité politique, réveil d'un nationalisme indépendantiste, réforme des structures de participation tant dans les institutions académiques que dans d'autres à caractère social (présence des usagers sur les conseils d'administration) et même politique (démocratisation des partis politiques sur le modèle du Parti québécois), les revendications étudiantes des années 1960 semblent avoir franchi un certain nombre de barrières structurelles.

Si les années 1970 donnent l'impression d'un certain mutisme en ce qui concerne les associations étudiantes, c'est peut-être parce que les médias ne leur ont pas accordé autant d'importance qu'au cours des années 1960, leur attention étant davantage tournée vers l'effervescence politique et la crise économique qui ont secoué ces années. Il serait injuste de ne pas souligner les quelques tentatives de mobilisation qui ont marqué ce laps de temps et qui préparaient ce qui allait se passer dans les années 1980.

De rares mouvements de gauche comme le F.L.E. (Front de libération étudiant) à Montréal en 1972 ont protesté contre « la répression » dans les écoles secondaires. Les étudiants n'ont pas suivi et ce type de mouvement n'a pas fait long feu. Deux ans plus tard, une autre voie se dessine, dans un cégep cette fois, celle d'une affiliation possible d'une association étudiante à la CSN (Confédération des syndicats nationaux) (Jonquière, 1974).

Ce qui s'est appelé « le conflit des prêts et bourses » en 1974 (l'argent n'entre pas), a donné naissance à l'ANEQ (Association nationale des étudiants du Québec) et à la perspective d'une renaissance d'un mouvement étudiant unique qui représenterait les étudiants des universités et des collèges⁴¹. Vers la fin de la décennie, cette fédération d'associations étudiantes entreprend la bataille de la gratuité des frais de scolarité qui s'exprime par de multiples et longs débrayages dans certains cégeps. Le bureau du ministre de l'Éducation à Montréal se voit occupé de même que le bureau régional du Parti québécois à Québec. Peine perdue, les étudiants retournent en classe; rien n'est réglé. Un nouvel assaut mobilise l'ANEQ au printemps de 1979, le projet de changer la Loi d'assurance-chômage (mesures Cullen concernant la Loi C-14). L'Association réussit à en faire retarder l'application.

Les diverses associations étudiantes sont loin de faire l'unanimité quant aux façons de réagir face à l'État. Un certain nombre se détachent de l'ANEQ pour former le RAEU (Regroupement d'associations étudiantes universitaires). Le RAEU n'attend plus « tout » de l'État-providence. Il veut promouvoir la décentralisation des pouvoirs, prendre en main les secteurs où l'État n'est pas engagé. Il vise davantage la concertation que la confrontation et ne se prive pas d'utiliser la technique du lobbying bien que cela n'écarte pas le recours à des manifestations plus ouvertes comme ce fut le cas en 1980 pour appuyer un étudiant accusé d'avoir détourné le revenu des loyers dans les résidences universitaires pour protester contre la hausse des frais.

Le silence des jeunes de la première moitié des années 1970 inquiète les générations qui se sont déjà installées sur le marché du travail ou dans des carrières politiques. Celles-ci multiplient les enquêtes⁴² qui leur donnent une vision plutôt pessimiste des jeunes, du moins dans l'analyse qu'elles en font et qui laissent transparaître la nostalgie de la jeunesse bouillonnante — la leur sans doute — de la décennie précédente. Le 9 avril 1974, un article de *La Presse* sous la plume de Jules Leblanc, parle d'anciens leaders étudiants qui, s'ils jettent un

regard critique sur leurs expériences passées, jugent sévèrement les étudiants des années qui ont suivi :

Dans notre temps, a-t-il dit (Robert Nelson), on ne se battait pas pour ça (« empêcher qu'on exige des étudiants qu'ils paient à l'avance leurs frais de scolarité »), mais pour la gratuité scolaire. De plus, dans notre temps, on n'aurait pas laissé un petit groupe se battre ainsi tout seul.

Selon les enquêtes, les jeunes seraient peu politisés, plutôt conservateurs, inquiets de leur avenir. Ces enquêtes seront plus abondantes dans les années 1980 et donneront des résultats encore plus sombres puisque les titres des journaux qualifieront les jeunes de conformistes, de génération éteinte, de jeunesse en difficulté⁴³.

Comme cette jeunesse ne semble pas s'organiser elle-même, les adultes décident, eux, de l'organiser ! C'est au cours de cette décennie que l'on voit poindre certains organismes d'aide à la jeunesse dont le nombre croîtra de façon exponentielle au cours des années 80. Pour n'en nommer que quelques-uns, citons : Jeunesse Canada Monde (1971), le projet Katimavik (1977, Secrétariat d'État du Canada), les Auberges de Jeunesse « nouvelle-vague » (1974), un projet de la Banque de Montréal pour les 18-23 ans (1974), des Centres de dépannage pour les jeunes (Rimouski, 1972; Montréal, 1975; Québec, 1978), l'Institut de formation et de rééducation de Montréal (1975), les Maisons de jeunes (1975)⁴⁴.

Que dire de ces festivals qui donnent aux jeunes l'occasion de fêter et de s'exprimer au point de vue artistique (le Festival de la jeunesse des pays francophones en 1974), et aux adultes celle de répéter sur la place publique leurs éternels conflits, telle la querelle des drapeaux au sujet de la délégation canadienne au Festival mondial de la jeunesse à Cuba en 1978. L'ANEQ a refusé d'y participer à cause de ses positions en matière de politique internationale. Elle remettait en question des orientations pro-soviétiques de l'organisation responsable du festival.

La tranquillité tout au moins apparente des mouvements étudiants au cours de la décennie 1970 suscite une interrogation qui pourrait servir d'hypothèse de recherche pour une étude plus approfondie des associations de jeunes au cours de cette période. N'assistons-nous pas, pendant ces années, à la récupération par l'université et le collège des revendications étudiantes (UGEQ) et des services (JEC) qui avaient fait la force des associations étudiantes des décennies précédentes ? Participation des étudiants à tous les paliers de la vie universitaire,

organisation de la vie étudiante par le biais des Services de loisirs, des Services de vie étudiante, des journaux universitaires (*Au fil des événements, Forum*), etc. ? La « construction » de la cité étudiante à laquelle la JEC conviait ses militants ou l'autogestion que prônait l'UGEQ en milieu étudiant ont été récupérées par le système universitaire. Une question reste toujours ouverte : l'accessibilité générale à l'université par le biais de la gratuité scolaire. Les associations étudiantes se succéderont des années 60 à nos jours mais conserveront ce cheval de bataille. Les unes mettront l'accent sur la gratuité, les autres sur une sorte d'étapisme qui pourrait y conduire.

Une autre explication est apportée par le jeune historien auteur d'une histoire sur *Le mouvement étudiant québécois : son passé, ses revendications et ses luttes (1960-1983)* :

Après avoir connu les grandes mobilisations d'octobre '68, le mouvement étudiant a rapidement sombré dans une période plus difficile où la répression administrative était devenue la pièce maîtresse, la dernière carte, affirmait-on, pour réussir à mettre au pas ceux et celles qui osaient, dans le milieu étudiant, s'exprimer et s'affirmer publiquement⁴⁵.

LES NOMBREUSES ASSOCIATIONS DES ANNÉES 1980

La fin des années 1970 laissait présager un éclatement des associations étudiantes par la scission ANEQ-RAEU. Un autre phénomène pointait à l'horizon : l'apparition en grand nombre des organismes d'aide à la jeunesse. Si, dans certains types d'organisations, les jeunes ont l'initiative, celle-ci est plus ou moins grande, plus ou moins favorisée dans d'autres. Faut-il écarter de cette étude les associations ou organisations de jeunes qui n'originent pas de ces derniers ? Il aurait fallu dans les étapes antérieures soustraire à l'analyse les mouvements d'Action catholique spécialisée, le scoutisme, l'ACJC qui ont eu à leur base une intuition et une impulsion de la part des aînés. C'est pourquoi il faut continuer de considérer comme association de jeunes les regroupements où ils se retrouvent majoritairement qu'ils en aient eu et conservé l'initiative, ou pas. La diversité de ces regroupements nous incitera à les classer selon un certain nombre de types. Comme il existe des centaines d'associations, il faudra se contenter de quelques exemples pour illustrer les divers types. Le *Répertoire des ressources jeunesse 85* dénombre au-delà de deux milles noms d'organismes, programmes ou services qui s'adressent aux jeunes. Plusieurs sont

des organismes gouvernementaux (moins de la moitié), la plupart des autres sont d'origine privée, dont un bon nombre dus à l'initiative des jeunes eux-mêmes⁴⁶.

L'absence d'études, à l'exception de répertoires, nous oblige à une approche de type classificatoire. Comme on le verra, chacune de ces associations pourrait donner lieu à une monographie. Encore faudrait-il un peu de recul pour ce faire. Seul le mouvement étudiant, à travers l'UGEQ et une de ses expressions contemporaines, l'ANEQ, a eu droit à ce traitement dans l'étude de l'historien Pierre Bélanger. Et encore là, une critique reproche à l'auteur de céder « le pas au polémiste » lorsqu'il s'agit des années 1980 et du RAEU⁴⁷, ce sur quoi on ne peut être que d'accord parce que l'auteur ne traite à peu près pas de ce qui se passe dans les associations étudiantes autres que l'ANEQ.

La classification que nous construirons sera élaborée à partir de divers critères inspirés tant par l'origine de ces associations que par leurs organisations et leurs finalités. Par-dessus tout, le critère ultime sera celui qui nous a inspiré cette étude, c'est-à-dire l'analyse de l'un des moyens traditionnellement utilisés par les jeunes pour faire valoir leur point de vue, répondre à leurs besoins et revendiquer leur place au soleil, celui des associations de jeunes. Ainsi, au sujet de la pénurie d'emplois ; c'est la recherche de solutions proposées par les jeunes eux-mêmes qui a incité l'I.Q.R.C. à aller voir de ce côté (recherche sur le chômage et la culture en cours).

Comment se présentent les associations de jeunes au début des années 1980 ? Lorsqu'on les a laissées à la fin des années 1970, le RAEU venait d'amputer l'ANEQ de plusieurs de ses associations universitaires, et le développement des organismes d'aide à la jeunesse laissait présager de l'éparpillement de la jeunesse en de multiples lieux. Quelles associations occupent l'avant-scène des principaux débats ?

Associations auto-organisées

Un premier type d'associations que l'on pourrait qualifier d'auto-organisées par rapport à celles qui sont promues par des personnes ou des institutions extérieures aux jeunes eux-mêmes se retrouvent en milieu étudiant. Les associations étudiantes ont connu des hauts et des bas à travers l'histoire selon les objectifs qui ont mobilisé leur attention. À part une interruption de quelques années fin 1960 et début 1970, le milieu étudiant s'est facilement prêté à un tel type d'organisations : la proximité des jeunes, l'occupation de mêmes locaux

favorisant les contacts interpersonnels donnent lieu à la mise sur pied d'organisations. Le débat restera toujours ouvert à savoir si ces organisations sont représentatives ou pas du milieu étudiant. Les nostalgiques des années 1960 reliront avec intérêt un article de Paul Bernard publié en 1967: «Mouvements étudiants: évolution ou stagnation?» où l'auteur s'interroge sur cette question en partant du fait que la polarisation des étudiants autour d'un même combat ne s'est toujours effectuée que de façon sporadique.

On s'imagine une classe étudiante forte, très «idéologisée», puissamment organisée. Puis on s'aperçoit que le projet de création de structures régionales pour le syndicalisme étudiant, tant de fois mis de l'avant par l'Union Générale des Étudiants du Québec, avance à très petits pas; fait plus impressionnant encore, une quarantaine seulement des dix mille étudiants de l'université de Montréal assistent au congrès spécial de leur association générale, pourtant convoqué en pleine période de crise⁴⁸.

Les associations étudiantes, comme aux époques antérieures d'ailleurs, cheminent de crise en crise, de polarisation en démobilitation. Ainsi la crise interne de l'ANEQ fin des années 1970 et début 1980 ne donnera pas lieu à sa disparition ou à son sabotage mais à un dédoublement qui divise le milieu universitaire autour de deux orientations antagonistes: l'idée de revendication d'un côté, celle de concertation de l'autre. Faut-il le rappeler, à l'Université Laval, par exemple, la dissolution de l'AGEL à la fin des années 1960 a laissé un vide qui n'a été comblé qu'en 1981 au moment de la fondation de la CADEUL (Confédération des associations d'étudiants et d'étudiantes de l'Université Laval). Le monde étudiant des années 1980 ploie alors « sous le couvert des sigles »⁴⁹. Le RVSNEQ (Regroupement pour un véritable syndicat national étudiant du Québec) naît en 1982 à Trois-Rivières. Il a comme objectif de rassembler les associations étudiantes pour la défense du droit à l'éducation⁵⁰. Le GST (Groupe socialiste des travailleurs) tente aussi de créer son association nationale. En 1982, la FAECQ tient son congrès de fondation et dénonce l'orientation de l'ANEQ, qui cherche en tout un rapport de force qui pénaliserait les étudiants eux-mêmes. Une tentative de front commun des fédérations étudiantes à l'intérieur du CCU (Comité de coordination unitaire) ne dura que ce que peut durer un organisme qui prône l'unité pour l'unité.

Est-ce à cause d'un certain réalisme devant les échecs répétés des actions revendicatrices de l'ANEQ ou du désir de se retrouver entre

universitaires⁵¹ que le RAEU (Regroupement des associations des étudiants des universités) décide de devenir une formation autonome? Ne serait-ce pas plutôt l'orientation « marxiste » de l'ANEQ qui ne fait pas consensus en milieu étudiant? Les leaders de l'ANEQ ne s'en cachent d'ailleurs pas⁵². Toujours est-il que cette dernière décide elle aussi de devenir plus réaliste à la suite de crises répétées. « Il semble que l'ANEQ se préoccupe maintenant de « coller » aux gens qu'elle représente », commente un journaliste de *La Presse*⁵³.

Les sujets de revendication, même s'ils se résument bien souvent à la question de la gratuité scolaire ou accessibilité générale à l'éducation ou encore à la question des prêts-bourses, prennent une couleur différente à chaque époque. Les années 1960 avaient été marquées par la volonté de participer aux structures de pouvoir de l'université et à la réforme pédagogique, par l'opposition au « bill 63 » et la revendication pour la francisation de l'Université McGill. La représentation étudiante au niveau des facultés, des conseils d'administration étant acquise, d'autres objectifs mobilisent les forces à partir de la fondation de l'ANEQ en 1975. Tantôt ce sera le Livre blanc sur la politique d'éducation (1978), la lutte contre le chômage (1979), l'élaboration d'une charte des droits des étudiants universitaires (1981) qui retiendront l'attention. La multiplicité des objets de revendication se retrouve dans la liste qui suit, énumération qui est loin d'être exhaustive, il va sans dire: occupation pour l'obtention d'un local à l'Université Laval (1981), coalition ANEQ-RAEU contre les restrictions budgétaires (1981), remise en question de la formation et de la place de l'étudiant dans la société (1982), dénonciation de la lenteur de l'aide aux étudiants (1983), réaction au projet de loi-cadre sur la reconnaissance des organisations étudiantes (1983). Ce dernier point devient l'occasion d'une profonde division au sein des associations étudiantes et marque l'échec des mobilisations de l'ANEQ. Dans un camp d'orientation à Saint-Liguori en 1982 et intitulé « Le temps des remises en question », le RAEU se propose d'adopter une attitude moins revendicatrice face aux problèmes étudiants et plus positive. C'est ainsi qu'il recherchera des solutions « concrètes et réalisables », une plus grande solidarité communautaire, une approche non dogmatique face aux divers groupes qui composent la société et plus particulièrement l'université⁵⁴. L'année 1984 sera celle des colloques concernant l'emploi⁵⁵.

Si certains étudiants se sont laissés séduire par le halo de l'engagement politique au cours des années 1960, les représentants de l'ANEQ des

années 1980 sont plutôt réservés en ce sens. C'est un organisme indépendant des associations étudiantes, le MÉOUI (Mouvement étudiant pour le oui), qui tentera au moment du référendum de sensibiliser à la question de l'indépendance du Québec un milieu étudiant considéré par les sondages comme peu politisé.

Une autre caractéristique des associations étudiantes des années 1980, c'est le recours à des demandes de subventions pour assurer leur survie, les cotisations ne suffisant plus. Elles rejoignent en cela une multitude de groupes de jeunes (attitude qui est loin d'être l'apanage des regroupements de jeunes, cependant). À l'occasion de l'Année internationale de la jeunesse ou encore dans le cadre de programmes gouvernementaux de création d'emplois (Programme Canada au travail, Programme accès-carrière), il y a possibilité de financer les salaires d'un certain nombre de permanents. Cette question du salaire des permanents a toujours été la pierre d'achoppement des mouvements de jeunesse. N'est-ce pas une question financière (répartition des argents dans l'Église) qui a été à l'origine de la crise de l'Action catholique au milieu des années 1960⁵⁶?

D'autres groupes s'auto-organisent en marge du milieu étudiant. Des questions ponctuelles suscitent des mobilisations. Ainsi le chômage persistant chez les moins de trente ans a donné lieu à une multitude de regroupements parallèles aux organismes sociaux étatiques, parfois même inspirés par eux. Pour n'en nommer que quelques-uns, mentionnons le Regroupement des chômeurs et chômeuses du Québec⁵⁷, le Regroupement des sans-emploi⁵⁸, le Regroupement des sacrifiés⁵⁹, l'Association pour la défense des droits sociaux du Québec métro⁶⁰, et le plus revendicateur de tous qui est un regroupement d'une quinzaine d'organismes, le RAJ (Regroupement autonome des jeunes)⁶¹. Ce dernier a été créé en réaction au Groupe des « 32 » qui devait faire suite au Sommet québécois de la jeunesse dont nous parlerons plus loin. Il est à l'origine d'une série de manifestations toutes plus spectaculaires les unes que les autres: occupation des locaux du Centre Travail-Québec (février et novembre 1984 et avril 1985), protestation contre les stages en entreprise (mai 1984), appui à un gréviste de la faim (juin 1984), invasion des locaux des Forces armées (juin 1984), jeûne devant la Bourse de Montréal (juin 1984), manifestation pour dénoncer l'attitude du gouvernement envers les jeunes (octobre 1984), critique des projets de madame Marois, ministre de l'Emploi et de la Sécurité du revenu (janvier 1985), campement sur le lac Osisko entre Rouyn et Noranda (février 1985), perurbation

d'une simulation boursière (mars 1985), dénonciation du symposium sur l'emploi et les jeunes (mai 1985) et Marche pour l'emploi (juin 1985). Le RAJ, comme son manifeste du 15 novembre 1983 le laisse entendre⁶², réussit à réunir dans un même élan un certain nombre de causes qui s'étendent de l'aide sociale au travail et à l'éducation en passant par les revendications des mouvements féministes et ceux pour la paix.

Un tel mouvement qui rassemble les plus batailleurs des jeunes chômeurs et assistés sociaux ne réussit jamais à regrouper plus que quelques centaines de jeunes⁶³ malgré une couverture quasi exceptionnelle des médias, en particulier de la presse écrite francophone au Québec. Une seule exception: la Grande marche de l'emploi qui a rassemblé à Montréal un millier de jeunes venant de Rouyn, Québec, Thetford Mines et Drummondville en juin 1985. Cette marche commémorait celle de 1935. Le reproche le plus souvent formulé à l'endroit du RAJ, c'est qu'il démobiliserait les jeunes en brandissant le spectre de la récupération et de l'exploitation sans qu'il se demande ce qu'il peut proposer en retour. « Mais est-ce qu'on a le droit de ne rien faire au nom d'une récupération possible⁶⁴? », rétorquent les militants du RAJ.

Le mouvement ENGAJ (Ensemble dans les groupes d'action-jeunesse) qui s'annonce comme la contrepartie du RAJ⁶⁵ a justement comme préoccupation de proposer des solutions concrètes: création d'un fonds de solidarité⁶⁶, appui à un projet d'implication des étudiants dans la transformation de l'immeuble Saint-Jean-Bosco en foyer pour anciens combattants et personnes âgées⁶⁷, création de « groupes ressources » pour jeunes diplômés avides d'offrir leur expertise⁶⁸. ENGAJ a présenté un mémoire aux audiences publiques sur le travail et la révision du code du travail à la Commission consultative sur le travail le 21 novembre 1984⁶⁹. Le mouvement y dénonce la société corporative et la répartition du travail, réclame l'égalité d'accès au travail, l'alternance travail-formation, le partage des responsabilités et des risques dans l'entreprise sous forme de cogestion ou de coopératisme, la reconnaissance et la valorisation de l'implication des usagers en ce qui concerne les relations de travail dans les services.

D'autres causes suscitent des regroupements tels l'Année internationale de la Jeunesse (IMAJ 85 ou Initiative d'animation jeunesse)⁷⁰, la réponse à un problème de pollution (ONET), une initiative dans la solution à la pénurie de logements (Coopérative étudiante d'habitation), l'indépendance du Québec (OJIQ ou Organisation des jeunes pour

l'indépendance du Québec), les services pour jeunes en difficulté (Bureau de consultation jeunesse).

Plusieurs de ces organismes sont nés sous l'impulsion d'une initiative privée (jeunes, organisme confessionnel, club social, etc.), mais survivent grâce à des subventions de l'État. Ces organismes pourraient se classer selon les fonctions qu'ils remplissent auprès des jeunes. Dans certains cas, ils constituent un soutien pour faire face à certaines difficultés (« Boulot vers »⁷¹, « Le Harnac »⁷², la « Ferme à Mathurin »⁷³, « Concertation-Jeunesse-Rive-Sud »⁷⁴, « Bureau de Consultation-Jeunesse »⁷⁵). Dans d'autres cas, ils se fixent comme objectifs d'effectuer des études. Une recherche sur la prostitution juvénile⁷⁶ illustre ces cas. Bon nombre sont des organismes de revendication comme « Intégration-Jeunesse »⁷⁷. En cette période de chômage, plusieurs s'improvisent centres de placement; c'est le cas de « Patro-Placement »⁷⁸. Des organismes issus de l'initiative des jeunes ont parfois quelques difficultés à se faire reconnaître avec leurs critères propres. Ainsi « Place des jeunes » à Cabano qui devait créer des emplois pour 50 jeunes a retourné à l'État une subvention de 73 000 dollars faute de ne pouvoir s'entendre avec Travail-Québec⁷⁹.

Associations originant de programmes gouvernementaux

D'autres organismes originent de programmes gouvernementaux, mais se constituent en prolongement des institutions officielles existantes comme les bureaux de placement que l'on crée spécialement pour les jeunes tels « Module jeunes travailleurs »⁸⁰ ou « Contact-Jeunesse » pour aider les jeunes à s'établir en affaires⁸¹. Concernant la réhabilitation des délinquants, on retrouve les « Travaux communautaires Jeunesse »⁸², « l'Atelier de travail industriel »⁸³. Le « Mouvement québécois des chantiers »⁸⁴ propose aux jeunes d'effectuer des travaux communautaires en échange de nourriture, logement et divertissement. Il est financé par le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche. Les Maisons de jeunes, initiatives de la base, reçoivent maintenant une grande part de leur financement du ministère des Affaires sociales qui a vu son budget à ce chapitre passer de 250 000 dollars à 3,7 millions en quatre ans⁸⁵.

Associations rattachées à une institution

Certains mouvements qui ont eu, dans le passé, un point de départ institutionnel donnent l'impression de retrouver un second souffle. Ainsi, la JOC renaît au début de 1980, mais un article de journal la décrit comme « bien changée »:

Dans sa littérature 1980, le mot « chrétienne », qui a remplacé le « catholique » d'autrefois, ne revient pas souvent. À la place, les mots chômage, lutte de classes, classe ouvrière, droits des travailleurs⁸⁶...

La JOC reprend cependant la méthode des enquêtes qu'elle rend publiques au moment de manifestations de masse comme ce fut le cas en 1981. Deux cents jeunes se rendent au parlement et dénoncent « une société qui tue le goût de vivre chez des milliers de jeunes », jeunes sans travail, non-syndiqués pour un fort pourcentage comme le révèle l'enquête. En 1982, les résultats de l'enquête soulignent la difficulté pour les jeunes assistés sociaux de vivre convenablement avec leur maigre prestation. En 1984-1985, c'est le peu de sécurité du revenu qui retient l'attention, les jeunes qui travaillent se retrouvant le plus souvent dans des emplois non syndiqués et précaires.

La JEC fait aussi sa réapparition « publique » par la publication d'une enquête sur l'implication des étudiants et des étudiantes à l'école secondaire où elle conclut « que dans l'école d'aujourd'hui, bien peu de place est faite à la responsabilité étudiante réelle, sans contrôle ni censure de la part des adultes⁸⁷ ». La JEC est surtout présente dans les écoles secondaires de huit diocèses du Québec.

Le scoutisme, comme tous les mouvements de jeunes dans les années 1970, tirait de l'arrière dans son recrutement; il reprend de plus belle dans les années 1980. De même en est-il pour les Cercles des jeunes naturalistes qui, pour parler le langage du temps, se disent écologistes depuis 50 ans⁸⁸. Ces mouvements n'atteindront jamais, cependant, le membership qu'ils avaient lors des « belles années ».

Si le milieu étudiant et le milieu ouvrier jeunes reçoivent un certain appui des grandes institutions religieuses ou syndicales — des manifestations de la JOC et du RAJ ne trouvent-elles pas leur point de départ devant les édifices de la CSN⁸⁹? —, qu'en est-il des jeunes du milieu rural? Ils sont sans doute les mieux encadrés institutionnellement parce qu'ils se retrouvent à l'intérieur des structures de l'Union des producteurs agricoles, dans des organisations à eux.

La Fédération de la relève agricole du Québec (FRAQ) compte 1 300 membres, des jeunes de 16 à 35 ans qui veulent s'établir sur une ferme. L'Association de la jeunesse rurale du Québec regroupe 2 000 membres de 12 à 18 ans dans 62 cercles⁹⁰. Le rapport d'activités de la dernière assemblée annuelle de la FRAQ fait état de projets et de propositions concernant les quotas, le crédit agricole, la banque de terres, la fiscalité, la formation, l'épargne-établissement, l'environnement, la ferme familiale et la sécurité à la ferme⁹¹.

Les grandes centrales syndicales autres que l'UPA n'ont pas nécessairement, à l'intérieur de leurs structures, une instance qui ressemblerait à une quelconque association de jeunes. Les problèmes des jeunes les préoccupent, comme on l'a laissé entendre plus haut. La FTQ (Fédération des travailleurs du Québec) n'avouait-elle pas à sa « Rencontre jeunesse-FTQ » de janvier 1985 :

Au sein du mouvement syndical, l'absence des jeunes se fait cruellement sentir. Nous manquons de leur dynamisme et de leurs idées. Dans nos institutions mêmes, il y a une place pour eux⁹².

Cette place est cependant toujours limitée par l'espace qu'occupent ceux qui ont la sécurité d'emploi. Comme le soulignait un entrefilet de *La Presse*, le 27 janvier 1985 :

La FTQ, bien qu'elle se sent [*sic*] solidaire des jeunes, n'a nullement l'intention de modifier ses clauses d'ancienneté pour permettre l'embauche de nouveaux employés dans les entreprises.

Les partis politiques font aussi place aux jeunes : les « Jeunes péquistes » et la « Commission-jeunesse du Parti libéral du Québec ». Cette dernière a été particulièrement active au dernier congrès du parti en mars 1985. Elle a réussi à faire adopter deux mesures « coûteuses » : la parité de l'aide sociale aux moins de 30 ans et le maintien du gel des frais de scolarité dans les universités⁹³.

Rassemblements organisés par les jeunes eux-mêmes

Serait-il possible de parler des associations de jeunes sans mentionner ces grands rassemblements de la jeunesse qui donnent temporairement lieu à des structures où se trouvent impliqués des jeunes à des degrés divers ? Le « Sommet de la jeunesse » fut l'un de ceux-là. L'événement mériterait à lui seul qu'on lui consacre une monographie. Les raisons « latentes » qui l'ont motivé, les objectifs

« manifestes » qu'on lui a fixés, les péripéties de sa préparation et son dénouement inattendu furent le lieu d'enjeux qui expriment bien la diversité de cette jeunesse qu'on voulait regrouper sous un même toit.

L'organisation de ce Sommet, issu lui-même d'IMAJ 85 dont on a parlé plus haut, prévoyait le regroupement de 5 000 jeunes dans des sommets régionaux et de 1 500 lors d'un sommet québécois. L'objectif décrit par le président de l'organisme, Pierre Noreau, était d'appeler les jeunes « à réfléchir sur leur situation comme jeunes au début des années 80 »⁹⁴. Les thèmes suggérés dans les documents d'appui se regroupaient autour de questions concernant le pouvoir, le travail et son organisation, les mouvements sociaux, les problèmes sociaux, la famille, l'école, la condition féminine et masculine, le marché du travail, le temps libre⁹⁵. Cet organisme créé par et pour les jeunes (15-29 ans) visait l'idéal de la concertation, ce qui a conduit les organisateurs à doter son conseil d'administration de membres représentatifs de toutes les tendances politiques au Québec. Ces jeunes ont voulu s'assurer que leurs sources de financement seraient diversifiées et ont fait appel à leurs aînés en ce sens. C'est ainsi que s'est constitué un comité des amis de la jeunesse sous la présidence de Léon Dion, professeur à l'université Laval.

Dans les faits, l'idéal de concertation qui devait permettre aux jeunes de trouver leur place dans la société et de se donner les moyens d'y parvenir a rencontré bien des obstacles, et ce, à l'intérieur des groupes de jeunes eux-mêmes. L'indépendance des organisateurs fut mise en doute lorsqu'on a découvert que plusieurs d'entre eux avaient milité dans le MÉOUI (Mouvement étudiant pour le oui) lors du référendum de 1980. Les moins scolarisés ne se sentaient pas à l'aise de s'exprimer. On (y compris l'ANEQ et le CEREF, Centre étudiant de recherche et de formation) en vint rapidement à l'utilisation des gros mots comme « récupération », « manipulation » et « noyautage » repris par la suite par une cohorte de journalistes⁹⁶. Les attaques venant de toutes parts réussirent même à ébranler le conseil d'administration dont quatre membres démissionnèrent à la mi-juillet accusant ce dernier de trop de faiblesse devant les « pratiques gauchistes » de salissage et de déstabilisation.

Chaque sommet régional, certains manqués faute de participants (Beauce), a donné lieu soit à des critiques sévères, soit à des revendications d'un type nouveau selon les organisations de jeunes qui réussissaient à s'y imposer. C'est ainsi que le Sommet devint l'occasion d'exprimer un refus catégorique à ce qui s'annonçait comme

une espèce de « service civil » dans les politiques gouvernementales pour remédier au problème du chômage chez les jeunes. On réclamait des emplois valorisants et un revenu décent garanti pour les moins de 30 ans. Plusieurs en ont profité pour remettre en question le projet de loi 32 sur la reconnaissance des associations étudiantes, cher au ministre Laurin⁹⁷. L'unanimité s'est faite cependant autour de la question de la protection de l'environnement. Il serait un peu long de vouloir résumer les 2 000 propositions qui furent acheminées au sommet national! Mentionnons que celui-ci faillit échouer faute d'un financement adéquat sans compter les tiraillements idéologiques qui n'ont cessé de l'assaillir. D'après les estimations des journalistes, le nombre des délégués fut de 600 à 850.

Une caractéristique des débats des jeunes à ce sommet et qui tranche avec ceux des années antérieures fut le refus de se prononcer sur la question de l'indépendance du Québec trop liée pour eux à la partisanerie politique et, par ailleurs, l'acceptation d'un modèle de société écologique et pacifique. Sur la question de l'indépendance, le vote fut si divisé qu'il a laissé place à toutes les interprétations possibles: leçon au gouvernement en place, option pour un « parti vert », etc. On n'a pas encore fini de pérorer sur la signification à accorder à ce sommet et à ses suites avortées⁹⁸.

Une autre particularité de ce sommet fut la mise en évidence de la préoccupation des aînés de voir les jeunes se regrouper, exprimer leurs doléances et chercher des solutions à leurs difficultés d'insertion dans la société. Du souci de Camille Laurin, alors ministre de l'Éducation, de voir le milieu étudiant se doter d'associations représentatives en passant par le rôle actif joué par Jean-Pierre Charbonneau, député et responsable du Secrétariat à la jeunesse lors du sommet, jusqu'aux sollicitudes du « comité des amis de la jeunesse », qu'est-ce que les adultes ont voulu exprimer aux jeunes? « Parlez; dites n'importe quoi, mais quelque chose pour rassurer les autorités », ira jusqu'à proposer aux jeunes une journaliste du quotidien *Le Soleil*⁹⁹.

Rassemblements organisés par l'État

À deux moments, depuis le début des années 1980, l'État a suscité des regroupements de jeunes qu'on pourrait difficilement faire entrer dans la catégorie des associations de jeunes, mais qui témoignent de la préoccupation du monde adulte de voir les jeunes se réunir et dire quelque chose. La première initiative de ce genre a été le colloque

sur les jeunes et le travail organisé conjointement par la revue *Critère* et le Secrétariat permanent des conférences socio-économiques du gouvernement du Québec. Divers ateliers permettaient aux 600 participants dont la majorité provenaient du milieu jeune de s'exprimer sur les thèmes suivants: vivre à l'école, la formation et l'emploi, l'entreprise comme milieu de vie, les emplois d'avenir¹⁰⁰.

Les symposiums régionaux sur les jeunes et l'emploi animés par le Secrétariat à la jeunesse en 1984-1985 ont permis à un certain nombre de jeunes de vivre, pendant quelques semaines, une période d'entraînement qui les préparait à exprimer aux intervenants socio-économiques de chacune des régions du Québec leurs besoins et leurs attentes face au marché du travail. D'où provenaient ces jeunes? Ils devaient, dans une proportion de 80%, être ce que l'on appelle communément des sous-scolarisés, c'est-à-dire des jeunes qui ont quitté l'école avant même d'avoir obtenu un diplôme d'études secondaires. Ils ont été choisis par l'intermédiaire des Centres locaux de services communautaires (CLSC) et des centres d'emplois pour les jeunes établis parallèlement à Travail-Québec. Ces jeunes, au symposium tenu à Québec, se sont présentés eux-mêmes:

Nous sommes les enfants de la Révolution tranquille. Nous sommes nés alors que tous les rêves étaient permis. Mais, aujourd'hui, on a grandi et voilà que l'avenir s'est rétréci. Nous sommes les jeunes qui vivent quotidiennement le problème de l'emploi ou si l'on préfère le problème du chômage¹⁰¹.

Caractéristiques des associations contemporaines

Les associations de jeunes des années 1980 présentent une foule de caractéristiques que n'avaient pas les regroupements des décennies précédentes. La première de ces caractéristiques, celle qui saute aux yeux de ceux qui s'intéressent aux jeunes sous quelque angle que ce soit, c'est leur nombre et leur variété. Le milieu jeune n'est cependant pas le seul à être atteint du syndrome de l'éclatement des lieux de regroupement. Le milieu religieux, celui de la santé et tant d'autres ont connu ce phénomène une décennie auparavant. De même, issue de la « Conspiration du Verseau », l'idée de « réseaux », plutôt que celle d'« organisations » qui fait trop référence à des structures et à des institutions a-t-elle trouvé au Québec une « terre de prédilection ».

La multiplicité des regroupements, leur petite taille dans un grand nombre de cas, la difficulté d'entreprendre des actions communes

constituent autant de révélateurs d'un éclatement du milieu jeune à l'image de celui de la société plus large. À travers cet éclatement, cependant, certaines orientations commencent à poindre qui constitueront peut-être les consensus des décennies à venir. Par exemple, sur un plan qui peut paraître négatif pour ceux qui ont été les artisans de la Révolution tranquille, une méfiance des institutions politiques — peut-on reprocher cette attitude à ceux qui n'y ont pas trouvé leur profit! — apparaît constamment en filigrane. Peur d'être récupérés, manipulés, reprochés et rejets des politiques gouvernementales, mise en place d'organismes parallèles pour répondre à des besoins supposément assumés par l'État, voilà autant de façon pour les jeunes des associations d'ébranler l'édifice que leurs pères ont bâti. Cette méfiance s'étend aussi envers les autres institutions qui se sont imposées au cours des mêmes années comme le syndicalisme à qui ils attribuent des visées corporatistes.

Pas étonnant alors que, sans mettre de côté l'idée d'indépendance du Québec, on rejette l'idée partisane qui lui est associée et que l'on se démarque de l'une ou l'autre des orientations nationalistes qui ont caractérisé un certain nombre d'associations de jeunes dans le passé. L'accent est davantage mis sur l'édification d'une société écologique et pacifique. L'idée d'indépendance ou d'autonomie, pour ceux qui la prônent encore, est envisagée comme moyen pour atteindre ces objectifs. Par ailleurs, un grand nombre d'associations de jeunes ajoutent tout naturellement le qualificatif « du Québec » à leur appellation comme si l'idée de la « patrie » était un fait acquis.

Les associations d'un type nouveau que d'aucuns pourraient qualifier de parallèles¹⁰² se démarquent des associations précédentes sous plusieurs autres aspects. Par exemple, en comparaison avec l'ANEQ, qui tente désespérément de « couvrir » tout le milieu étudiant, toutes celles qui sont nées de problèmes ou de besoins ressentis ne semblent pas avoir de prétention à la représentativité pas plus qu'elles ne réclament de participer aux structures en place. La tendance est plutôt de s'en retirer, d'user de prudence devant une institutionnalisation possible. C'est vrai dans le cas des Maisons de jeunes, par exemple.

Ce type d'association pose, par sa seule existence, un diagnostic tant sur les problèmes des jeunes qu'il veut régler (chômage, pauvreté, loisirs, inadaptation à l'école, isolement, prostitution, drogue, etc.) que sur les institutions officielles (école, famille, services sociaux et de santé, centres d'emploi) qui seraient censées le faire.

De nouveaux types de manifestations apparaissent aussi. Les grèves de la faim, le camping à des endroits stratégiques et à la puissance d'évocation symbolique évidente sont de celles-là. Les marches, les occupations et autres « carabinades » traditionnelles n'ont évidemment plus grand pouvoir auprès de ceux qui ont eux-mêmes brandi des pancartes une ou deux décennies auparavant. C'est comme s'il fallait maintenant aller jusqu'à payer de son propre corps le droit d'être entendu. Ce type d'action contraste avec celui des poseurs de bombes de la fin des années 1960 et du début des années 1970. Il participe peut-être de cette même attitude qui pousse un certain nombre de jeunes à se retourner contre eux-mêmes à travers le suicide, le Québec détenant un des plus hauts taux de suicide au monde chez les jeunes hommes.

Les idéologies sous-jacentes aux manifestations ont aussi changé. Le radicalisme marxiste des années 1970 s'atténue. La révolution fait place au pacifisme, le nationalisme à l'écologisme, le collectivisme au réseau, au petit groupe ou à l'individu. L'individu doit désormais être considéré comme un tout en échange constant avec le « grand tout » qui ne s'identifie pas toujours au découpage institutionnel de la réalité sociale ambiante. Certains auteurs parlent dans ce cas de contre-culture¹⁰³.

Les générations plus âgées semblent abasourdis par ces transformations et leur sollicitude n'a d'égale que leur panique en face d'une génération qui ne leur propose pas d'interlocuteurs soi-disant représentatifs. Loi pour la reconnaissance des associations étudiantes, initiatives et subventions gouvernementales; déclarations, soutien financier, support organisationnel des leaders socio-économiques; voilà autant de façons qui semblent dire la nostalgie des aînés pour un monde jeune organisé, structuré, revendicateur à son image qui est celle des décennies précédentes.

Hélas, trois fois hélas pour les nostalgiques de l'unanimité, de l'égalité et de l'engagement politique! Par le biais de ses types d'associations et de ses revendications, c'est sur sa diversité — diversité de besoins, d'intérêts et d'attentes — que la jeunesse actuelle attire l'attention et sur la faiblesse des institutions existantes à y répondre.

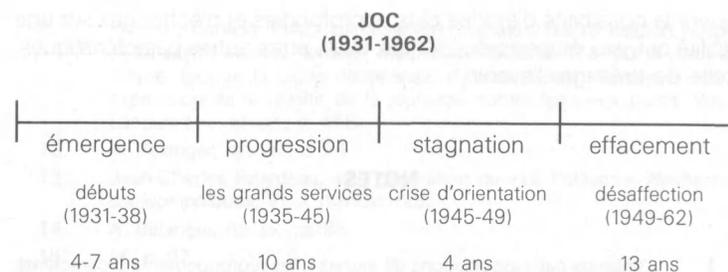
* * *

Les analyses des associations de jeunes nous les montrent comme étant des facteurs de changement. Tantôt ruptures, tantôt révolution, elles apparaissent comme brèche dans le paysage social des périodes où elles s'affirment. Il est entendu que le seul rappel que nous faisons ici de certains travaux en ce sens ne nous permet pas de savoir si d'autres éléments ont contribué à l'approfondissement de ces brèches ni d'examiner dans les détails quelles circonstances les ont favorisées. Le cas de la JEC et des Cégeps à la fin des années 60 semble montrer que la remise en question des institutions réussit si le contexte général le permet ou si l'institution elle-même fléchit. Cette approche révèle l'intérêt qu'il y aurait à effectuer une sociologie des associations à travers les organisations de jeunes de tous les milieux, à des moments différents de l'histoire, dans une perspective comparative.

Les années contemporaines fournissent un matériau extraordinaire tant par le nombre d'associations qui surgissent de toutes parts — les médias d'information nous en font découvrir au moins une par jour — que par leur variété. Ce foisonnement rappelle, en le multipliant cependant, celui des années 30. Des conjonctures socio-économiques particulières favoriseraient-elles certains types d'expressions des jeunes plus que d'autres?

Le texte de Vincent Lemieux intitulé « L'État et les jeunes » et intégré à cet ouvrage collectif propose un modèle d'analyse des « générations politiques » qui pourrait peut-être s'appliquer ici aux « associations de jeunes ». En effet, les associations de jeunes comme les générations politiques, émergent, progressent, stagnent et s'effacent selon des durées plus ou moins longues. À la différence des partis politiques, cependant, ce n'est pas autour d'une seule association (un parti) que se regroupent les jeunes. Chose curieuse, malgré leur nombre et leur diversité, les associations de jeunes suivent sensiblement les mêmes séquences temporelles. En d'autres termes, ce n'est pas la mobilisation autour d'une association qui constitue la vague, mais l'existence en même temps d'un certain nombre d'associations qui ont un cycle semblable.

En prenant l'exemple de la JOC et en lui appliquant le graphique de Vincent Lemieux intitulé « Les quatre étapes traversées par une génération politique, et leur application à l'histoire politique du Québec », on obtient ceci :



Dans ce cas, qui est aussi celui de la JEC, un réaligement a lieu au début des années 60 qui atteindra un sommet au milieu de la décennie pour sombrer ensuite graduellement dans le silence jusqu'aux années 80. Un sommet exceptionnel de vitalité des associations de jeunes se trouve au milieu des années 60 : congrès de la PEN (1962), fondation de l'UGEQ (1964), Congrès des mouvements de jeunesse (1964).

Un autre rapprochement, encore plus percutant dans le cadre d'une recherche d'explication macro-sociologique, concerne la superposition des séquences temporelles des générations politiques et des générations d'associations de jeunes. Au moment où les associations de jeunes sont en progression et atteignent leur sommet (milieu des années 40 et des années 60), les générations politiques sont ou faibles ou en formation (les années 40 et le début des années 60). Au moment où la génération péquiste commence à stagner, les associations de jeunes reprennent vie (1981 à 1985).

Cette constatation permet de formuler un certain nombre d'hypothèses à savoir : a) que les associations de jeunes pourraient préparer la relève des générations politiques et b) que les associations de jeunes apparaîtraient lorsque l'insatisfaction face à l'État et à ses services s'accroît ou encore lorsque le parti au pouvoir ne réussit plus à mobiliser les jeunes.

Une question dont il faudra bien débattre un jour concerne le grand intérêt qui s'exprime chez les aînés, ces dernières années, à voir les jeunes se regrouper et parler. S'agit-il d'un phénomène nouveau, d'un phénomène unique dans l'histoire ? Qu'en est-il dans d'autres sociétés ? Comment l'expliquer ?

Cette communication ne peut se permettre d'aller au-delà de la constatation et de la formulation d'hypothèses. Elle souhaite cependant

ouvrir la possibilité d'études plus approfondies et d'échanges sur une réalité qui, aux étapes précédentes, avait, entre autres caractéristiques, celle de présager l'avenir.

NOTES

1. J'entends par « associations de jeunes », les regroupements à caractères social, religieux, syndical ou politique organisés par les jeunes pour les jeunes ou par des adultes ou des institutions mais pour les jeunes et dans leur intérêt.
2. Sylvio Leblond, « Une contestation étudiante en 1884 », *L'information médicale et paramédicale*, (15 avril 1969) : 24-25. L'auteur de cet article décrit une contestation étudiante en 1884 à propos d'un règlement de l'Université Laval de Montréal qui obligeait les étudiants à porter la toge et la toque pour aller au cours.
3. Mireille Simard, « De la Révolution tranquille à la génération tranquille », *Le Devoir*, 7 novembre 1979.
4. G. Bérout, « Valeur travail et mouvements de jeunes », *Revue internationale d'action communautaire, Les jeunes et le chômage*, 8/48, (1982) : 5-29. Dans la table des matières le mot mouvement est au singulier, et il est au pluriel dans le titre du texte.
5. Par exemple, I. Diener et E. Supp, *Ils vivent autrement*, Paris, Stock 2, 1982, 299 p.
6. La Documentation Française, *La jeunesse en questions, Orientations de la recherche et sources documentaires*, Paris, 1983, p. 28.
7. En plus des études dont il sera question plus loin, mentionnons : « La révolte étudiante », *Socialisme* 69, 16 (janv. — mars 1969) : 85-115; Richard Simoneau, « Les étudiants, les dirigeants et l'université : Doctrines étudiantes et doctrines universitaires », *Recherches sociographiques*, XIII, 3 (1972) : 343-363; Gilles Pronovost, « Les idéologies étudiantes au Québec », *Idéologies au Canada français 1940-1976*, tome II, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1981, p. 109-130.
8. André J. Bélanger, *Ruptures et constantes*, Montréal, Hurtubise HMH, 1977, 219 p.
9. *Id.*, p. 23.
10. *Id.*, p. 17.
11. Les abbés Lionel Groulx et Émile Chartier ont fondé l'ACJC (Association catholique de la jeunesse canadienne-française) en 1903. Ses buts étaient à la fois nationalistes et religieux. Voir sur cette association J. Lacoursière, J. Provencher et D. Vaugeois, *Canada-Québec, Synthèse historique*, Ottawa, Éditions du Renouveau pédagogique Inc., 1973, p. 465; un *Mémoire de l'Association catholique de la jeunesse canadienne-française* (ACJC) datant de 1951 et conservé au Collège de Lévis; et Everett C. Hugues, « Action Catholique and Nationalism: A Memorandum on the Church and Society in French Canada, 1942 », dans Stewart Crysdale et Les Wheatcroft, *Religion in Canadian Society*, Toronto, Macmillan, 1976, p. 173-190. Il y eut à la même époque la Ligue nationaliste d'Olivar Asselin fondée en 1903, expression de la révolte de la jeunesse contre les vieux partis. Voir J. Lacoursière, *op. cit.*, p. 465.
12. A. Bélanger, *op. cit.*, p. 24.
13. Jean-Charles Falardeau, « La génération de « La Relève » », *Recherches sociographiques*, VI, 2 (1965) : 123.
14. A. Bélanger, *op. cit.*, p. 36.
15. *Id.*, p. 97.
16. Fernand Dumont et al., *Idéologies au Canada français 1930-1939*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1978, 361 p.
17. Gabriel Clément, *Histoire de l'Action catholique au Canada français, Commission d'étude sur les laïcs et l'Église*, Montréal, Fides, 1972, 331 p.
18. *Id.*, p. 288.
19. *Id.*, « La JOC, mouvement d'éducation ou de pression collective », p. 177; « Distanciation de l'Église officielle », p. 267.
20. *Id.*, p. 22.
21. *Id.*, p. 37.
22. *Id.*, p. 44.
23. *Id.*, p. 41.
24. *Id.*, p. 43.
25. *Id.*, p. 139.
26. *Id.*, p. 147.
27. *Id.*, p. 180.
28. Jacque Lazure, *La jeunesse du Québec en révolution, Essai d'interprétation*, les Presses de l'Université du Québec, 1970, 141 p.
29. *Id.*, p. 10.
30. Voir Yves Leclerc, « La contestation permanente », *La Presse*, 19 octobre 1968, p. 11; Gilbert Tarrab, « Contestation et participation », *Le Devoir*, 23 octobre 1968, p. 9; Maurice Champagne, « Une solution à la contestation étudiante », *Le Devoir*, 5 novembre 1968, p. 4; « La réponse du ministre de l'Éducation à l'occupation et à la contestation étudiantes », *La Presse*, 19 octobre 1968, p. 12.
31. Claude Ryan, « La responsabilité des autorités dans la crise des CEGEP », *Le Devoir*, 14 nov. 1968, p. 4.
32. G. Clément, *op. cit.*, p. 181.
33. Voir Paul R. Bélanger et François Béland, « Points de repères historiques de la pratique politique étudiante », *Recherches sociographiques*, XIII, 3 (1972) : 399-404; Louis Maheu, « L'UGEO et le syndicalisme étudiant », *Socialisme* 65, 5 (1965) : 34-49; Guy Bertrand et Louis Maheu, « Syndicalisme étudiant », *Socialisme* 65, 6 (1965) : 98-105; Michèle Beauchamp, « Objectif de L'UG.E.Q. : des réformes à la base », *Maintenant*, 51 (mars 1966) : 106-107.
34. André Charbonneau, « Les étudiants bougent », *Maintenant*, 74 (fév.-mars 1968) : 47.

35. Jean-Pierre Bélanger, « La contestation d'octobre », *Maintenant*, 82 (janv. 1969) : 26.
36. Michel Alexandre, « L'agitation étudiante au Québec », *Sept-Jours*, 14 septembre 1968, p. 20.
37. Paul R. Bélanger et Louis Maheu, « Pratique politique étudiante au Québec », *Recherches sociographiques*, XIII, 3 (1972) : 309-342.
38. François Béland, « L'anti-congrès », *Recherches sociographiques*, XIII, 3 (1972) : 397.
39. « À l'A.J.R. : Lancement d'un livre biographique », *Le coopérateur agricole*, X, 6 (1981) : 38.
40. Maurice Huot, « Pour les jeunes », *Montréal-Matin*, 13 janvier 1974, p. 10.
41. Pierre Bélanger, *Le mouvement étudiant québécois : son passé, ses revendications et ses luttes (1960-1983)*, Montréal, ANEQ, 1984, 208 p.
42. À ce sujet, voir Marianne Favreau, « Très peu politisés, les étudiants du secondaire sont inquiets de leur avenir », *La Presse*, 19 mars 1975, p. E-2; Richard Côté, « Portrait de famille de la jeunesse québécoise », *Le Soleil*, 19 septembre 1975, p. A-5; Lise Bissonnette, « Une certaine jeunesse, Données passagères d'une enquête-maison », *Le Devoir*, 18 septembre 1975, p. 2; Gilles Constantineau, « Les 15-25, Le travail d'une vie, 20 ans d'enquête au cégep de Ste-Foy et bientôt 1/2 million de réponses d'élèves », *Dimanche-Matin*, 27 mai 1979; Huguette Roberge, « Au cégep de Sainte-Foy, les étudiants sont peu politisés », *La Presse*, 23 octobre 1979, p. B-17.
43. Lire « Les jeunes Québécois, bien plus conformistes qu'on ne le croit! », *Journal de Québec*, 21 juin 1980, p. 9; Paule Des Rivières, « Les jeunes d'aujourd'hui : modestes, tolérants, réalistes », *Le Devoir*, 10 juillet 1980, p. 3; Denis Lessard, « Un jeune sur 5 « en difficulté » », *Le Soleil*, 25 mai 1984, p. A-1 et A-2; Nathalie Petrowski, « La génération éteinte », *Le Devoir*, 15, 16, 17 et 18 octobre 1984, p. 1 et 8, 1 et 10, 1 et 10, 1 et 12.
44. Sur les Maisons de jeunes, voir la série d'articles suivante: Nicole Beauchamp, « Les Maisons de jeunes au Québec », *La Presse*, 25, 26, 27, 28 avril 1983, p. B-1, A-2, A-2, A-2.
45. P. Bélanger, *op. cit.*, p. 53.
46. Secrétariat d'État, *Répertoire des organisations canadiennes de la jeunesse*, Ottawa, fév. 1968, 209 p; Secrétariat à la Jeunesse, IMAJ 85 et Éditions Convergence, *Répertoire des ressources jeunesse 85*, Québec, Direction générale des publications gouvernementales et Éditions Convergence, 1985, 711 p.
47. François Gloutnay, « Les jeunes, vous connaissez? », *Relations*, 509 (avr. 1985) : 108-109.
48. Paul Bernard, « Mouvements étudiants : évolution ou stagnation? », *Maintenant*, 62 (fév. 1967) : 53-59.
49. François Gloutnay, « Les étudiants sous les sigles », *Relations*, 487 (janv.-fév. 1983) : 6.
50. P. Bélanger, *op. cit.*, p. 191.
51. « Trois démissions forcées à l'exécutif de l'Association nationale des étudiants », *Le Devoir*, 15 mars 1980, p. 5.

52. Marianne Favreau, « Vague de désaffiliations, l'ANEQ garde confiance dans l'unité étudiante », *La Presse*, 26 avril 1979, p. B-1.
53. « L'ANEQ se réorganise », *La Presse*, 23 août 1980, p. C-15.
54. RAEU, *Le temps des remises en questions*, Camp d'orientation Saint-Liguori, 6, 7, 8 août 1982.
55. RAEU (Regroupement des associations étudiantes universitaires du Québec), *Travailler, thématique, Colloque national d'étudiant sur l'emploi*, Université de Montréal, sans date, 26 p., miméo; Sylvie Drouin, « Compte rendu du Colloque national étudiant sur l'emploi, Vers une meilleure concertation des intervenants », *Matricule*, II, 7 (27 nov. 1984) : p. 10, 11 et 24; Madeleine Gauthier, « Deux jeunes, deux chômeurs », *Le Devoir*, 6 décembre 1984, p. 13.
56. Cf. G. Clément, *op. cit.*, p. 288-294.
57. Pierre Martel, « Des jeunes réunis pour parler économie et emplois », *Le Soleil*, 21 mars 1984, p. F-8.
58. « Des jeunes dénoncent un projet de Marois », *Le Soleil*, 5 avril 1983, p. D-10.
59. Albert Beaudry, « Le regroupement des sacrifié(s) », *Relations*, 487 (janv.-fév. 1983) : 7.
60. « Des jeunes dénoncent un projet de Marois », *Le Soleil*, 5 avril 1983, p. D-10.
61. Natalie Boisseau, « Une jeunesse morcelée », *Droit de passage*, V, 1 (1984) : 29.
62. Regroupement autonome des jeunes, *Manifeste du 15 novembre 1983*.
63. Carole Beaulieu, « Le RAJ perturbe la simulation boursière », *Le Devoir*, 21 mars 1985, p. 6.
64. Michel Corbeil, « Symposium emploi et jeunes, Les contestataires n'ont pas la vérité absolue (Boudreault) », *Le Soleil*, 15 mai 1985, p. A-6.
65. « Engaj veut créer un fonds de solidarité », *La Presse*, 6 juin 1984, p. C-8.
66. *Idem*.
67. J.-Claude Rivard, « Saint-Jean-Bosco : les étudiants de Laval tiennent à s'impliquer », *Le Soleil*, 4 octobre 1984, p. A-15.
68. ENGJ (Ensemble dans les groupes d'action jeunesse), *Les groupes ressources*, Sainte-Foy, s.d., 9 p. (miméo).
69. ENGJ (Ensemble dans les groupes d'action jeunesse), *Les relations de travail d'une société corporatiste, à l'heure d'un nouveau contrat social*, Mémoire déposé aux audiences publiques sur le travail et la révision du code du travail à la Commission consultative sur le travail, Sainte-Foy, 21 novembre 1984, 12 p. + 24 p. (miméo).
70. Marjolaine Thibeault, « IMAJ '85 », *Idées et pratiques alternatives*, hiver 85, p. 36-37.
71. Martha Gagnon, « Boulot vers; Une bouée de sauvetage », *La Presse*, 2 mars 1985, p. H-1.
72. Pierre Bellemare, « 'Le Hamac' : un dépanneur pour jeunes en difficulté », *La Presse*, 24 fév. 1985, p. 64.
73. Claude Masson, « Heureuse initiative à Lauzon », *Le Soleil*, 27 juil. 1983, p. A-19.

74. Gilles Pépin, « Depuis plus d'un an à Lévis. Soupe communautaire, moment de concertation pour chômeurs », *Le Soleil*, 11 fév. 1985, p. A-15.
75. Huguette Roberge, « Inquiétudes sur l'avenir du Bureau de Consultation-Jeunesse », *La Presse*, 14 janv. 1984, p. B-3.
76. Michel Corbeil, « Prostitution juvénile : Des Jeunes attaquent le problème », *Le Soleil*, 13 mars 1985, p. C-10.
77. Nathalie Petrowski, « Intégration-Jeunesse et les « biscuits soda » de la colère », *Le Devoir*, 19 sept. 1984, p. 7.
78. Martial Lapointe, « Patro-Placement : 81 jeunes se trouvent un emploi », *Journal de Québec*, 9 fév. 1985, p. 6.
79. Jean-Didier Fessou, « Des jeunes retournent une subvention à l'État », *Le Soleil*, 29 novembre 1984.
80. Pierre Asselin, « Le « Module jeunes travailleurs » de Québec, Un service de placement qui apprend », *Le Soleil*, 24 nov. 1984, p. A-12.
81. « Contact-Jeunesse, un organisme pour aider les jeunes à s'établir en affaires », *Le Devoir*, 3 fév. 1984, p. 9.
82. Monique Giguère, « Les Travaux communautaires Jeunesse, Leur clientèle aura triplé en trois ans », *Le Soleil*, 10 mars 1984, p. A-6.
83. Jean-Claude Paquet, « L'Atelier de travail industriel, Un moyen de réhabilitation sociale des délinquants », *Le Soleil*, 23 sept. 1984, p. A-11.
84. Yvan Lépine, « Le Mouvement québécois des chantiers, Un groupe pour ceux qui veulent se rendre utiles », *Le Soleil*, 4 août 1984, p. A-11.
85. « Un mouvement en pleine expansion », *Le Soleil*, 25 août 1984, p. A-4.
86. Paul Roy, « C'est la semaine de la jeunesse ouvrière, La JOC renaît, mais bien changée », *La Presse*, 17 mars 1980, p. D-11.
87. Jean-Pierre Proulx, « Une enquête de la JEC, Les étudiants sont en majorité 'passifs et démobilisés' », *Le Devoir*, 21 mai 1985, p. 3.
88. Florian Bernard, « Les jeunes naturalistes, Écologistes depuis 50 ans », *La Presse*, 14 mai 1981, p. C-1.
89. Lire Jean-Charles Grenier, « Deux cents jocistes réclament du travail », *Le Soleil*, 17 juin 1981, p. H-16; et Michel Corbeil, « Un groupe de jeunes tient son congrès de fondation à Québec », *Le Soleil*, 15 mars 1984, p. B-4.
90. Association de la jeunesse rurale du Québec (A.J.R.Q.), *Rapport annuel*, 1984-1985, 4 p. + 21 p. (miméo).
91. La fédération de la relève agricole du Québec, *Assemblée générale annuelle*, mars 1985, 15 p. + 7 p. (miméo).
92. FTQ, « Document d'appui », *Rencontre jeunesse-FTQ*, Montréal, 25-26 janvier 1985, p. 12.
93. Marie-Agnès Thellier, « Parité de l'aide sociale et frais de scolarité, Les jeunes ont montré leur force », *Le Devoir*, 4 mars 1985, p. 1.
94. Pierre Noreau, « Le Sommet québécois de la jeunesse, Relever le défi de la concertation », *Le Soleil*, 26 avril 1983, p. A-13.
95. Sommet québécois de la jeunesse, *S'unir pour s'en sortir. Cahier thématique*, 1983, 88 p.
Sommet québécois de la jeunesse, *S'unir pour s'en sortir. Rapport officiel des résolutions*, 1983, 186 p.

96. Voir Anne-Marie Voisard, « Le sommet compromis des jeunes », *Le Soleil*, 1^{er} juin 1983, p. A-14; Lise Bissonnette, « Les plus paternels s'ignorent », *Le Devoir*, 15 juin 1983, p. 6.
97. Damien Gagnon, « Laurin souhaite des associations d'étudiants », *Le Soleil*, 22 janv. 1981, p. A-13.
98. Michel Corbeil, « La Confédération de la jeunesse est à l'agonie », *Le Soleil*, 24 octobre 1984, p. G-1.
99. Anne-Marie Voisard, « Sommets et paroles de jeunes », *Le Soleil*, 8 juillet 1983, p. A-11.
100. *Colloque, Les jeunes et le travail, Rapport*, Montréal, Secrétariat permanent des conférences socio-économiques et revue *Critère*, 15, 16 mars 1981, 179 p.
101. Les jeunes du symposium de Québec, *Déclaration commune*, Québec, 21 mai 1985, 5 p. (miméo).
102. Voir « Les cultures parallèles », *Questions de culture*, 3 (1982) 171 p.
103. Serge Proulx, « 2. Générations politiques, contre-cultures et nouveaux mouvements sociaux », sous la dir. de Serge Proulx et Pierre Vallières, *Changer de société*, Montréal, Québec-Amérique, 1982, p. 57-78.

M. Noreau pose d'abord un principe et fait une constatation. Qui dit décision dit pouvoir de décision. Or, les jeunes ne sont pas présents au niveau des structures de décision. D'où cette société parallèle en train de se créer et cette implosion de certains groupes de jeunes à l'extérieur en marge de la société.

L'autonomie des jeunes et l'encadrement par les adultes

Un réseau qui leur ne permet de saisir les différents comportements positifs des jeunes et ceux des adultes face aux jeunes.

Au cours des années 30 à 50, les associations de jeunes naissent de la part des adultes et de leurs organisations, en particulier de l'Église, un encadrement très marqué. Souvent créées par des adultes et orientées vers l'émergence d'élites, ces associations — v.g. la JOC, la JEC — faisaient solement la jonction avec certains grands organismes nationaux existants, telle l'Union catholique des cultivateurs, elles s'y intégraient et participaient donc naturellement à certaines orientations sociales.

Les associations de jeunes d'aujourd'hui doivent leur naissance aux jeunes eux-mêmes et sont relativement autonomes. Elles forment leurs propres cadres et assurent ainsi leur propre encadrement.

Commentaires et échanges

Fernand Toussaint

COMMENTAIRE DE BASE: M. Pierre Noreau FTQ

M. Noreau pose d'abord un principe et fait une constatation. Qui dit décision dit pouvoir de décision. Or, les jeunes ne sont pas présents au niveau des structures de décision. D'où cette société parallèle en train de se créer et cette propension de certains groupes de jeunes à demeurer en marge de la société.

L'autonomie des jeunes et l'encadrement par les adultes

Un retour sur l'histoire permet de saisir les différents comportements passés des jeunes et ceux des adultes face aux jeunes.

Au cours des années 30 à 60, les associations de jeunes recevaient de la part des adultes et de leurs organisations, en particulier de l'Église, un encadrement très marqué. Souvent créées par des adultes et orientées vers l'émergence d'élites, ces associations — v.g. la J.O.C., la J.E.C. — faisaient facilement la jonction avec certains grands organismes nationaux existants, telle l'Union catholique des cultivateurs; elles s'y intégraient et participaient donc naturellement à certaines orientations sociales.

Les associations de jeunes d'aujourd'hui doivent leur naissance aux jeunes eux-mêmes et sont relativement autonomes. Elles forment leurs propres cadres et assurent ainsi leur propre encadrement.

1980. Jean-Marie Vailland, « L'encadrement des jeunes au Québec », *Le Soleil*, 17 juin 1983, p. 14-15; voir aussi les pages 14-15.

197. Damien Gagnon, « L'Union catholique des cultivateurs », *Le Soleil*, 17 juin 1983, p. 14-15.

198. Michel Corbeil, « La Confédération des associations de jeunes », *Le Soleil*, 17 juin 1983, p. 14-15.

199. Anne-Marie Voisard, « 20 ans de jeunesse au Québec », *Le Soleil*, 8 juillet 1983, p. 14-15.

200. Colloque des jeunes et des adultes, Montréal, 20 novembre 1981, p. 14-15.

201. Les jeunes de l'Union catholique des cultivateurs, Québec, 1981, p. 14-15.

202. Les jeunes de l'Union catholique des cultivateurs, Québec, 1981, p. 14-15.

203. Jean-François, « 20 ans de jeunesse au Québec », *Le Soleil*, 17 juin 1983, p. 14-15.

204. Les jeunes de l'Union catholique des cultivateurs, Québec, 1981, p. 14-15.

205. Jean-François, « 20 ans de jeunesse au Québec », *Le Soleil*, 17 juin 1983, p. 14-15.

206. Jean-François, « 20 ans de jeunesse au Québec », *Le Soleil*, 17 juin 1983, p. 14-15.

207. Jean-François, « 20 ans de jeunesse au Québec », *Le Soleil*, 17 juin 1983, p. 14-15.

208. Florian Bernard, « Les jeunes et les adultes », *Le Soleil*, 14 mai 1981, p. C-1.

209. Jean-Charles Grenier, « Deux cents jeunes au Québec », *Le Soleil*, 17 juin 1981, p. 14-15; et Michel Corbeil, « Un groupe de jeunes et son congrès de fondation à Québec », *Le Soleil*, 15 mars 1984, p. 14-15.

210. Association de la jeunesse rurale du Québec (A.J.R.Q.), *Revue Jeunes*, 1984-1985, 4 p. + 21 p. (trimestriel).

211. La Fédération de la relève agricole du Québec, *Jeunes et adultes*, 1985, 15 p. + 7 p. (trimestriel).

212. FTQ, « Développement d'appui », *Rencontre Jeunes-FTQ*, Montréal, 28-29 janvier 1985, p. 12.

213. Marie-Agnès Thériault, « Point de vue des jeunes et des adultes », *Le Soleil*, 4 mars 1985, p. 1.

214. Pierre Noreau, « La Société québécoise de la jeunesse », *Le Soleil*, 28 avril 1981, p. A-12.

215. Comité québécois de la jeunesse, *Le jeune et la société*, Québec, 1981, 65 p.

216. Société québécoise de la jeunesse, *Le jeune et la société*, Québec, 1981, 186 p.

M. Noreau voit un peu de paternalisme chez M. Dufresne quand ce dernier préconise un encadrement plus fort par des adultes, ce qui contraste avec la spontanéité dont il se fait le promoteur quant à l'action des jeunes.

Les nouvelles pratiques des jeunes

Les effets de l'évolution historique évoquée apparaissent très positifs pour M. Noreau. Des pratiques nouvelles ont ainsi pu naître, qui auraient été freinées au point de départ par un encadrement trop rigide de la part des adultes. Trois exemples : le RAJ, le Sommet de la jeunesse, la manifestation des jeunes lors du quarantième anniversaire d'Hiroshima.

Contrairement à certains regroupements de jeunes toujours demeurés encadrés par des adultes (v.g. les scouts et guides) et plutôt silencieux socialement parlant, les associations autonomes de jeunes prennent l'initiative de faire appel à l'opinion publique et de la sensibiliser à certaines réalités.

Cette stratégie se révèle efficace à court terme comme à long terme. Ainsi, à court terme, l'action de ces groupes autonomes n'est pas étrangère au fait que 70 % des programmes gouvernementaux pour assistés sociaux s'adressent aux jeunes. Les jeunes ont contribué à leur création par des pressions sur les gouvernements et par l'appui qu'ils ont allé chercher dans le public.

À long terme, à cause de leur plus grande « visibilité » publique et du caractère exemplaire de leurs pratiques, ces associations autonomes de jeunes finissent par influencer les jeunes oeuvrant à l'intérieur d'autres structures. Par exemple, une telle « contamination » amène les jeunes de certains partis politiques à modifier leur style d'action et à le rendre plus percutant.

Quelques distinctions

On parle, souvent en les confondant, de groupes et de mouvements, de mouvements de jeunes et de mouvements étudiants. Quelques distinctions s'imposent.

Les mouvements étudiants, plutôt structurés, se retrouvent le plus souvent dans les institutions d'enseignement. Les mouvements de

jeunes, plus spontanés, moins structurés, ont des frontières plus larges et regroupent autant des étudiants que des jeunes chômeurs et des jeunes travailleurs.

On retrouve de nombreux groupes de jeunes, mais un mouvement regroupant l'ensemble des jeunes demeure à venir. A-t-il quelque chance de naître un jour ? Oui si les jeunes peuvent faire l'unité autour de certains problèmes communs et réussissent à fonder leur crédibilité sur des moyens sérieux.

À cet égard, l'exemple des mouvements de femmes est significatif. En constituant des dossiers substantiels, convaincants, et en mobilisant les femmes à l'intérieur de collectifs autour d'objectifs communs, ces mouvements ont réussi à s'imposer dans le public et auprès des gouvernements. Il se pourrait donc, à l'instar de la cause féministe, que les opinions des jeunes, défendues par de petits groupes autonomes, puissent un jour influencer l'opinion publique par l'intermédiaire d'un mouvement unifié de jeunes.

Une question d'objectifs

La multiplicité des groupes de jeunes n'est pas moindre que la diversité des objectifs qu'ils poursuivent : ils sont écologistes, féministes, pacifistes, etc. Ce fait confirme la grande tolérance des jeunes quant au pluralisme qui est un fait chez eux comme dans la société. Certains appellent ce comportement de l'indifférence. En réalité, les jeunes acceptent les différences, ce qui est un fait positif.

Quoi qu'il en soit, on peut le constater, l'objectif d'autrefois de changer le monde fait place aujourd'hui à celui de vivre mieux ou plus décemment.

La capacité d'adaptation des jeunes

Comme l'histoire de la collectivité, l'évolution des jeunes est marquée par des périodes creuses, l'évolution des jeunes est marquée par des périodes creuses, des points morts, des gestes manqués. Les jeunes s'adaptent en se recyclant à leur manière. Ils servent ainsi d'incubateurs à des comportements de société à venir.

Que dire du phénomène des jeunes non organisés ? Il faudrait en parler. Mais les gestes individuels qu'ils posent ne sont-ils pas en eux-mêmes un fait politique révélateur ?

ÉCHANGES

Parler de la participation des jeunes aux projets et aux décisions, c'est situer d'emblée les jeunes dans une dynamique sociale où se posent concrètement, d'une part, la question des rapports entre les adultes et leurs structures et, d'autre part, celle des jeunes et de leurs organisations. C'est aussi susciter une réflexion sur de nombreuses dimensions sous-jacentes, notamment sur le sens des responsabilités des jeunes, sur la dualité encadrement-autonomie et intégration-marginalité, de même que sur les rigidités sociales freinant la participation des jeunes. C'est aussi évoquer des perspectives sociales, économiques et politiques plus larges qui peuvent stimuler et canaliser la participation des jeunes ou la décourager et la disperser.

Les échanges qui ont suivi le commentaire de M. Noreau ont permis d'explorer quelques facettes de cette problématique et de cerner certaines raisons d'espérer ou de désespérer de l'avenir à cet égard.

Les jeunes, des indifférents? des irresponsables?

Il a déjà été question de la propension à l'individualisme et de la montée de l'indifférence chez les jeunes face à l'évolution sociale et politique. Un peu plus, et on les taxerait d'irresponsabilité. Ces perceptions sont-elles fondées? Rendent-elles justice à l'ensemble des jeunes?

Sur ce point, un consensus semble se faire assez vite: pour rendre compte de la réalité, il faut analyser de plus près les attitudes des jeunes ainsi que les modalités de leur implication dans leur milieu.

Les jeunes seraient plus méfiants qu'indifférents à l'endroit des mécanismes de participation et de leur engagement personnel en faveur de certaines causes promues par des adultes. Le passé leur est un enseignement. Par exemple, s'ils n'appuient plus inconditionnellement certaines luttes syndicales, c'est que les syndicats ont parfois trompé leur foi en une solidarité réciproque. De même, de nombreux jeunes estiment maintenant s'être fait avoir dans l'embrigadement idéologique des années 70, notamment celui des groupes marxistes-léninistes. Leurs alliances se font donc plus sélectives, plus prudentes.

On ne saurait pour autant conclure que les jeunes ont fermé la porte à la participation. Au contraire, estiment la plupart des intervenants,

les jeunes participent sans doute plus qu'autrefois, mais par des moyens différents et dans des domaines d'une plus grande diversité.

Ce qui semble les caractériser maintenant, c'est leur propension, individuellement et collectivement, à se gérer eux-mêmes, à prendre en main leur environnement immédiat (le quartier, l'institution scolaire) et à utiliser des moyens « ad hoc » simples et des structures légères, souples, temporaires, proches des individus concernés. Ils ont horreur du « BIG ». Aux grands collectifs qui régissent tout de haut et de loin, ils préfèrent le « SMALL », l'action au ras du sol. Ce phénomène des groupes spontanés et souvent éphémères n'exclut toutefois pas l'existence de groupes durables chez les jeunes.

Ainsi, il semble que dans les institutions d'enseignement, par exemple, plus de jeunes qu'autrefois s'engagent dans des activités autres que leurs études. De la même manière, on retrouve dans les quartiers populaires une fréquente participation des jeunes à la recherche communautaire de solutions à des problèmes concrets. En plus de cette action individuelle des jeunes avec les adultes de leur milieu, on peut estimer que quelque cinq mille groupes de jeunes travaillent à changer de l'intérieur la société québécoise. On ne peut donc parler de démobilité.

Bref, malgré un certain scepticisme de la jeunesse quant à la participation, beaucoup de jeunes s'engagent dans des projets, élargissent le champ de leurs préoccupations et se donnent des moyens nouveaux pour agir sur le réel. Cette forme de bénévolat engagé toucherait près de 18% des jeunes de certaines catégories d'âge.

Un intervenant en conclut que cette espèce de volonté chez les jeunes de contrôler leur environnement immédiat est porteuse d'avenir politique. En ce sens, si un parti politique pouvait canaliser cette énergie, ce serait le gage d'une décentralisation de la politique au Québec.

Les rapports jeunes-adultes en matière de participation

Le caractère commun de certains problèmes, la prédominance des adultes dans les lieux et les instances de décision, et une certaine tradition de leur part à vouloir encadrer les organisations de jeunes, voilà quelques-uns des faits qui sous-tendent la question de la participation des jeunes aux projets et aux décisions.

Est-il préférable que les jeunes organisent leurs activités exclusivement sous le signe de l'autonomie ? Leurs projets doivent-ils s'articuler avec ceux des adultes ? En matière de participation, peut-on concevoir une harmonisation dynamique de l'action des jeunes et de celle de leurs aînés ?

La discussion semble dégager une première conviction largement partagée : l'avenir des jeunes ne doit pas se bâtir dans la marginalité et il serait socialement malsain que se construisent entre jeunes et adultes des univers totalement clos sur eux-mêmes.

Heureusement, on n'en est pas encore là. Les jeunes, surtout en milieux populaires, se retrouvent souvent, dans leur quartier, à lutter à part entière avec des adultes à l'intérieur de projets communs. Ils sont donc capables d'ouverture. Des influences réciproques entre les strates d'âge sont donc possibles et réelles : les jeunes entraînent parfois les adultes dans leur sillage ; l'inverse se produit aussi. C'est l'effet de locomotive.

De leur propre initiative, surtout en milieu scolaire, les jeunes font aussi spontanément appel à l'appui des adultes dans certaines de leurs revendications. Le temps d'une lutte et ils se replient sur eux-mêmes dans leur fière autonomie sans vouloir s'embarrasser de formes institutionnalisées de participation. Les jonctions peuvent être éphémères mais les ponts demeurent.

En dépit du désir manifeste des jeunes d'orienter leurs organisations et leurs projets dans la plus grande autonomie possible, plusieurs intervenants n'en continuent pas moins de croire en la vertu et en la nécessité d'un certain encadrement par les adultes. L'hypothèse plausible est même avancée que les jeunes, notamment à l'école secondaire, souhaitent foncièrement recevoir un encadrement ferme mais stimulant, rassurant et compréhensif.

On souligne toutefois l'importance de distinguer d'abord à quels jeunes, de quel âge, de quels niveaux (secondaire, collégial, universitaire) et sur quoi porterait un tel encadrement. La réponse à ces questions déterminera la nature, l'ampleur et les modalités de cet encadrement.

Ceci étant précisé, on voit à l'encadrement des jeunes dans le système scolaire des avantages réels. Par cette pratique d'incitation et de support, les adultes peuvent contribuer à ce que naissent des projets (impossibles ou improbables autrement), à ce qu'ils se réalisent avec des moyens appropriés et qu'ils s'appuient sur une structure stable.

Dans cette optique, il est malheureux d'opposer spontanéité et encadrement : la spontanéité peut être plus forte et plus créatrice encore

si elle jouit d'un encadrement souple, incitatif, efficace. Ce serait encore le cas en bien des milieux scolaires ouverts où les adultes dépassent l'attentisme au sujet des initiatives des jeunes et tentent de les susciter, de les encourager et de les supporter.

En somme, conclut un participant, s'il est dans l'ordre des choses que la jeune génération se mobilise elle-même, elle y gagnera doublement si elle reçoit l'appui des adultes. De toute façon, que ce soit par l'action individuelle engagée, par l'action de groupes de pairs ou par l'intégration à l'action des adultes, les jeunes se préparent à transposer comme adultes en d'autres milieux des apprentissages et des acquis précieux en vue de participations plus larges encore.

Des obstacles à vaincre

La participation, de toute évidence, est un problème complexe où entrent en jeu tant des attitudes bien enracinées que des pratiques déjà solidement orientées. Par ailleurs, les jeunes sont les témoins d'un système éducatif, économique et social mis en place par leurs aînés et porteur de rigidités et de déficiences qui découragent chez plusieurs la confiance d'y pouvoir changer quelque chose. Le peu de volonté des adultes de changer quoi que ce soit incite peu, en effet, à l'engagement personnel des jeunes.

Un exemple : la rigidité du critère ancienneté dans le monde du travail, que les jeunes mentionnent souvent. Pour sa part, le mouvement syndical attend qu'on lui prouve que ce critère est vraiment nocif avant de le remettre lui-même en question. En outre, certains craignent que des mesures pour abolir ou atténuer cette rigidité en faveur d'une catégorie de citoyens ne créent par le fait même d'autres rigidités, d'autres formes d'asservissement.

Un intervenant, entre autres, préconise une approche plus globale. Il déplore le manque de perspectives d'ensemble, ou écosystémiques, dans les débats. Selon lui, on s'attaque aux symptômes plutôt qu'aux causes. On continue à percevoir les adultes, les jeunes, les chômeurs, les travailleurs, comme appartenant à des systèmes sans liens organiques, contrairement au corps et ses organes, à l'arbre et ses parties.

En ce sens, le problème serait davantage celui d'une société malade que celui d'une jeunesse déroutante à maints égards. S'attaquer au

problème central signifie donc d'abord regarder les grands problèmes qui assaillent la société, tels la violence, la superficialité des rapports humains, la discrimination, la dépendance des jeunes, la destruction de l'environnement, le manque d'articulation des objectifs sociaux, la marche vers la guerre nucléaire... La conscience claire de la cause des discriminations, en un sens les structures compartimentées, permettrait de mieux s'attaquer à la racine du mal. La mobilisation et la participation des jeunes prendraient alors pour ceux-ci une signification plus motivante.

Une orientation globale en ce sens s'impose d'autant plus, ajoute un autre intervenant, que la détérioration profonde de la situation de quelque cent mille jeunes (chômage, pauvreté, absence d'identité sociale...) peut conduire, advenant le déclencheur approprié, à un rapport de forces majeur et dramatique au Québec.

Chez d'autres intervenants, on est plutôt d'avis que, sans attendre l'avènement de modifications radicales de l'ensemble de la société, il faut oeuvrer dès maintenant à certains changements dans le système scolaire, notamment au sujet de la formation professionnelle, sans cesse à reprendre au moment de l'arrivée des jeunes sur le marché du travail.

Bref, dans la mesure où les adultes montreront leur volonté manifeste de changer vraiment certaines réalités au profit des jeunes, dans la même mesure ceux-ci trouveront un puissant stimulant en faveur de leur participation.

Quelques domaines à explorer

Comment ne pas souligner enfin la richesse du thème traité sous l'angle de la recherche à mener? Quelques intervenants suggèrent certains champs d'exploration où des recherches systématiques viendraient combler une véritable carence de données fiables.

Ainsi, on pourrait refaire l'histoire du Québec à travers l'histoire des mouvements de jeunes: on sait si peu sur certaines époques! On pourrait aussi cerner de plus près la relation entre la ligne continue des générations politiques et la ligne continue des générations de jeunes, la première semblant précéder la seconde de cinq à dix ans: on serait mieux en mesure de voir comment les associations de jeunes préparent la relève politique.

Il serait intéressant aussi d'explorer la question de la santé psychologique et de la socialisation à travers les formes d'entraide et de socialisation dans les groupes de jeunes. On pourrait aussi, face au phénomène de prise en charge des jeunes par eux-mêmes, mesurer leur capacité de se régénérer eux-mêmes et leurs perceptions de l'aide qu'ils attendent en réalité des adultes. Une recherche sur la vie associative, sur l'action bénévole et sur les modèles utilisés ouvrirait des perspectives éclairantes sur l'activité des jeunes et ce qui l'inspire.

L'établissement de rapports entre les résultats de ces recherches, les pratiques des jeunes et les décisions politiques assurerait une meilleure compréhension de l'influence des jeunes dans notre société.

En guise de conclusion

de la recherche à mener? Quelques intervenants suggèrent certains champs d'exploration où des recherches systématiques viendraient combler une véritable carence de données fiables.

Ainsi, on pourrait relire l'histoire du Québec à travers l'histoire des mouvements de jeunes; on sait si peu sur certaines époques! On pourrait aussi cerner de plus près la relation entre la ligne continue des générations politiques et la ligne continue des générations de jeunes; la première semblerait précéder la seconde de cinq à dix ans; on saurait mieux en mesure de voir comment les associations de jeunes préparent la relève politique.

Char d'autres intervenants, on est plutôt d'avis que, sans attendre l'évènement de modifications radicales de l'ensemble de la société, il faut oeuvrer dès maintenant à certains changements dans le système scolaire, notamment au sujet de la formation professionnelle, sans cesse à reprendre au moment de l'arrivée des jeunes sur le marché du travail.

Bref, dans la mesure où les adultes montreront leur volonté manifeste de changer vraiment certaines réalités au profit des jeunes, dans la même mesure ceux-ci trouveront un puissant stimulant en faveur de leur participation.

Quelques domaines à explorer

Comment ne pas souligner enfin la richesse du thème traité sous l'angle de la recherche à mener? Quelques intervenants suggèrent certains champs d'exploration où des recherches systématiques viendraient combler une véritable carence de données fiables.

Ainsi, on pourrait relire l'histoire du Québec à travers l'histoire des mouvements de jeunes; on sait si peu sur certaines époques! On pourrait aussi cerner de plus près la relation entre la ligne continue des générations politiques et la ligne continue des générations de jeunes; la première semblerait précéder la seconde de cinq à dix ans; on saurait mieux en mesure de voir comment les associations de jeunes préparent la relève politique.

5

Synthèse de la séance finale

Fernand Toussaint

En guise de conclusion

Cette séance visait sur à formuler des orientations à suivre. Quelques dix-huit participants ont pu intervenir durant le temps accordé. La synthèse qui suit reflète, selon le cas, des idées qui semblaient faire un consensus ou qui étaient mises de l'avant par un ou quelques intervenants.

Un haut degré de satisfaction

Les premiers mots de la plupart des intervenants expriment d'abord un sentiment commun de grande satisfaction à la suite de ce colloque. Les raisons en sont multiples: elles concernent tant la bonne organisation générale du colloque que la richesse des interrelations personnelles, la qualité des communications, la valeur des approches utilisées et l'ouverture des perspectives quant au contenu.

La diversité des participants, au égard à leur âge, leur spécialisation et leur milieu de travail, a permis, par un dialogue amical, un riche échange de connaissances, d'analyses, d'intuitions, d'expériences vécues, d'hypothèses, de pistes de recherche et d'action. Tout en regrettant que peu de jeunes aient accepté de participer au colloque, on exprime son appréciation à l'égard des deux jeunes leaders présents qui ont reflété les préoccupations de la jeunesse.

On met aussi en lumière la stimulante dynamique de confrontation entre les chercheurs et les praticiens. Si les premiers, parfois plus théoriquement, permettent une meilleure compréhension des

Synthèse de la séance finale

Fernand Toussaint

Cette séance visait surtout à dégager des impressions d'ensemble et à formuler des orientations d'action. Quelque dix-huit participants ont pu intervenir durant le temps accordé. La synthèse qui suit reflète, selon le cas, des idées qui semblaient faire un consensus ou qui étaient mises de l'avant par un ou quelques intervenants.

Un haut degré de satisfaction

Les premiers mots de la plupart des intervenants expriment d'abord un sentiment commun de grande satisfaction à la suite de ce colloque. Les raisons en sont multiples: elles concernent tant la bonne organisation générale du colloque que la richesse des interrelations personnelles, la qualité des communications, la valeur des approches utilisées et l'ouverture des perspectives quant au contenu.

La diversité des participants, eu égard à leur âge, leur spécialisation et leur milieu de travail, a permis, par un dialogue amical, un riche échange de connaissances, d'analyses, d'intuitions, d'expériences vécues, d'hypothèses, de pistes de recherche et d'action. Tout en regrettant que peu de jeunes aient accepté de participer au colloque, on exprime son appréciation à l'égard des deux jeunes leaders présents qui ont reflété les préoccupations de la jeunesse.

On met aussi en lumière la stimulante dynamique de confrontation entre les chercheurs et les praticiens. Si les premiers, parfois plus théoriquement, permettent une meilleure compréhension des

phénomènes d'ensemble, les seconds, par leurs expériences vécues et leurs analyses empiriques, rendent compte du réel immédiat et des possibilités concrètes d'agir. Aussi est-il encourageant d'entendre, entre autres, un praticien parler avec espoir des bons contacts établis avec quelques chercheurs et de la perspective de projets communs.

Bref, en facilitant une meilleure connaissance mutuelle et l'étude approfondie du thème sur une base interdisciplinaire, le colloque aura permis à chacun et chacune de nouvelles solidarités, une connaissance plus profonde des faits et un élargissement de ses horizons sur la problématique des jeunes et sur certaines voies d'avenir.

Le colloque a aussi démontré la fécondité d'une approche axée sur l'analyse des âges, des générations et de leurs clivages. Il deviendra ainsi plus facile et plus naturel d'intégrer aux recherches à venir une façon de poser les problèmes en tenant compte des générations, des perspectives historiques et des contextes conjoncturels.

L'appréciation des participants porte aussi sur la valeur incontestable des communications, écrites et verbales, présentées au colloque; elles forment un dossier remarquable, une somme imposante de données factuelles, d'analyses et de pistes de travail. Cette problématique des jeunes dans la société contemporaine reçoit de ce fait un éclairage inédit qui sera précieux pour tous ceux, chercheurs et praticiens, qui oeuvrent à la formation des jeunes et à leur insertion sociale.

Quelle vision garde-t-on des jeunes?

Comme avec des coups de pinceaux sur une vaste fresque, chaque participant, par des faits objectifs, des intuitions, des expériences vécues, a contribué à une compréhension plus profonde de la problématique analysée. Quelle image semble-t-on garder des jeunes au terme de cette analyse?

D'abord une perception plus précise du potentiel créateur des jeunes, de la valeur de leurs idées et de leur rôle essentiel quant à l'équilibre des générations dans les divers secteurs de l'activité humaine. D'où le souhait formulé que les jeunes, du fait de leur contribution spécifique, hâtent la solution de bien des problèmes en s'engageant en grand nombre dans les divers organismes, municipaux ou nationaux, où se prennent des décisions sur l'avenir de la société.

On retient ensuite une meilleure connaissance de la diversité des jeunes, de leurs groupes d'appartenance, de leurs associations, de leurs nouvelles pratiques, de leurs initiatives, de leurs luttes, de leurs attitudes et comportements, ainsi que des problèmes qui se posent à tous ou à certaines catégories d'entre eux dans leurs tentatives de s'intégrer à la société et d'y jouer un rôle actif. En même temps, on dit craindre que la pyramide actuelle des âges et les difficultés d'intégration des jeunes ne favorisent la création de sociétés parallèles. Et l'on se demande où — famille? milieux de travail? — se feront les « retrouvailles » entre les âges et les générations...

Dans cette exploration de la réalité des jeunes, il fut heureux que, tout en référant, au besoin, à la grande problématique sociale, on ne dilue pas, on ne camoufle pas les problèmes des jeunes en insistant sur les éléments des problèmes sociaux. Il était sans doute préférable de ne pas prendre finalement d'options rigides quant à la « planète des jeunes », parfois perçue comme totalement isolée de celle des adultes. Cet « entre-deux » permet de mieux s'adapter à une réalité fluide et changeante.

À cet égard, continue-t-on, on a parfois peut-être généralisé en employant l'appellation « les jeunes ». Comme l'y invitaient certaines communications, notamment celles de M. Jacques Lazure, de M. Henri Tremblay et de M. Fernand Dumont, la différenciation des modes de vie, des itinéraires et des âges constitue un prisme à travers lequel on doit constamment voir les jeunes et leurs rapports avec la société. Sans quoi, on s'expose à leur sujet au danger d'une vue statique.

Sous cet angle, on n'a peut-être pas assez insisté sur le fait que, à l'intérieur de cette période de leur vie (18-30 ans) où on les définit comme jeunes, on retrouve chez eux une grande mobilité et une croissance souvent accélérée qui constituent une des spécificités de leur expérience.

La réalité montre en effet combien sont nombreux et imprévisibles les cheminements des jeunes dans leur passage d'un mode de vie à un autre. Le film *Les enfants des normes II* illustre bien, par rapport au film *Les enfants des normes I*, la capacité des jeunes, dans un court délai, de passer à d'autres jugements sur eux-mêmes, sur autrui, sur leurs expériences scolaires, ainsi qu'à d'autres modes de vie faisant autrement appel à leur sens des responsabilités.

Une vision nuancée des jeunes passe donc par la reconnaissance de cette spécificité liée à leur diversité intrinsèque ainsi qu'à la grande

mobilité de leurs cheminements et de leurs styles de vie. Elle doit appréhender tout le réel. Par exemple, en matière d'engagement des jeunes, notre vision ne doit pas s'arrêter qu'à ceux qui percent (les « locomotives ») et connaissent parfois un destin exceptionnel, mais aussi rejoindre ceux qui demeurent dans l'ombre (les « wagons ») et dont le destin est plus ordinaire.

On pourrait rattacher à cette perspective une facette plutôt inconnue de la réalité des jeunes : l'intégration sociale des jeunes immigrants. Le colloque est demeuré silencieux sur ce point. La volonté d'intégration culturelle manifestée par le gouvernement envers ces jeunes immigrants devrait s'accompagner d'une compréhension agissante face aux difficultés considérables qu'ils rencontrent, du fait de leur statut, dans leurs tentatives d'accéder au marché du travail.

Dans la même ligne d'idées, quelle perspective peut-on retenir pour l'ensemble des jeunes vis-à-vis le marché du travail ? En rappel et en complément de la séance de la veille, on évoque trois axes :

- *Les difficultés se concentrent chez un sous-groupe très spécifique, celui des quelque 100 000 jeunes de 18-25 ans, dont la courte durée des emplois correspond à une grande fréquence et à une longue durée de chômage. Ce fait rappelle la nécessité de programmes gouvernementaux appropriés et de la recherche de voies inédites par lesquelles l'école, grâce à une formation repensée, fournirait à ces jeunes des possibilités nouvelles.*
- *L'axe structure-conjoncture conditionne une part de l'avenir de l'emploi des jeunes. Le changement technologique suppose des redéploiements de ressources humaines d'un secteur de production à un autre. En outre, la montée du tiers monde sur les marchés mondiaux influence les fluctuations de notre économie. À l'obligation morale d'accepter une nouvelle division internationale du travail, s'ajoute celle d'une transition qui soit humaine afin d'éviter qu'un sabotage de notre économie ne place les jeunes dans une position plus précaire encore que celle qu'ils vivent actuellement.*
- *Sur le plan démographique, on a connu, et on connaîtra encore pendant plusieurs années, une raréfaction du nombre de jeunes sur le marché du travail (soit — 3,5 % par année pour un total de 45 000 jeunes de 15-24 ans au cours des dernières années). Par contre, il y a convergence des modèles entre garçons et filles. Le taux de leurs activités est significatif : on compte 80 % des filles et 90 % des garçons (hors école) de niveau secondaire et de niveau*

collégial sur le marché du travail, comparativement à quelque 20 % il y a trente ans. Cette convergence se retrouve aussi dans les types d'occupation : dans certains secteurs, on compte maintenant une fille pour un garçon comparativement à une fille pour dix garçons il y a dix ou quinze ans.

Les rapports entre la recherche et l'action

Dans un colloque regroupant des chercheurs et des praticiens, il était inévitable que se révèlent des sensibilités et des manières de voir différentes face aux problèmes des jeunes. Cette dualité est féconde : elle assure la nécessaire complémentarité des analyses de la réalité. Même l'impatience d'agir des praticiens s'avère stimulante pour les chercheurs. Ceux-ci, parfois peu enclins à dépasser les constats, peuvent y trouver une incitation à proposer des solutions et à participer à la définition des situations.

Un consensus se dégage donc : il est souhaitable de systématiser la jonction sur le terrain entre les chercheurs et les praticiens, entre les chercheurs et les jeunes, ceux qui essaient de comprendre les problèmes et sont capables d'une collaboration loyale.

Le colloque avait à traiter d'une problématique très complexe à cause de la diversité de ses composantes et des relations à établir entre elles. Un intervenant laisse entendre qu'il aurait pu être mieux équipé pour traiter d'une telle complexité et déboucher sur des pistes d'action concrètes. Un compromis serait sans doute possible entre les vues d'ensemble d'un phénomène, nécessaires mais parfois déroutantes, et la dispersion de l'attention sur trop d'aspects particuliers à la fois. Ainsi, lors d'un autre colloque éventuel, il serait souhaitable de cerner des aspects précis, de les éclairer dans toutes leurs dimensions par une présentation exhaustive des résultats de recherche pertinents et de rechercher systématiquement des solutions concrètes. Cette approche systémique, exigeante en soi, serait sûrement très utile à ceux qui oeuvrent sur le terrain.

À cet égard, une certaine distanciation se serait progressivement opérée depuis une quinzaine d'années entre les planificateurs et les intervenants dans les divers milieux. Au début de cette période, les planificateurs, souvent des chercheurs, auraient été plus sensibles à la nécessité de l'action. Aujourd'hui, on semble plutôt considérer que seuls les intervenants sur le terrain sont des gens d'action. La présente

conjoncture laisse bien voir pourtant la nécessité, sinon l'urgence, d'établir des rapports plus directs entre la recherche et l'action.

Tous les types de recherche n'ont toutefois pas le même impact concret. Selon le cas, la recherche peut viser exclusivement à donner une image générale d'un phénomène; elle peut aussi chercher en plus à comprendre l'action et ses articulations avec une problématique précise; elle peut enfin se mettre directement au service de l'action sur le terrain.

Sans enlever rien à la valeur des autres types de recherches, la recherche-action répond davantage aux attentes des praticiens. Aussi ceux-ci devraient-ils prendre plus souvent l'initiative de faire appel aux chercheurs. Et pourquoi pas la réciproque?

Une mise en garde se fait enfin entendre concernant la recherche et l'action: il faut éviter de tenter d'appliquer des solutions de type réductionniste à des situations d'ensemble. Car les conséquences pourraient, sous d'autres aspects, être pires que le problème abordé.

Où sont les solutions?

Si le colloque a comblé ses participants par l'abondance des données, des éclairages et des pistes de réflexion, il n'a pas pour autant débouché sur un consensus quant à des solutions concrètes et applicables dès maintenant à l'une ou l'autre des situations étudiées.

En réalité, en dépit d'un grand foisonnement d'idées, le colloque ne visait pas à élaborer une espèce de plan opérationnel à mettre en oeuvre incessamment. Son objectif était plutôt d'ouvrir des pistes de travail pouvant être prises en compte par les participants, explorées davantage, confrontées aux réalités, et utilisées finalement dans l'action-terrain et la recherche.

Cette apparente lenteur à agir peut sembler déconcertante et frustrante pour les praticiens et les jeunes qui proclament l'urgence que la réflexion conduise aux gestes concrets; elle découle de la diversité des points de vue, de la nature même du cheminement des idées, et du temps requis pour l'émergence de pratiques réelles.

Quoi qu'il en soit, un consensus semble manifeste sur un point: les pistes de réflexion ouvertes au colloque sont éclairantes et riches de possibilités. Mais comment, connaissant mieux l'ampleur des

changements évoqués, ne pas ressentir un sentiment d'inquiétude et même d'angoisse quant à la « faisabilité » des réformes requises? Car l'organisation sociétale, par ses « rigidités », fait en sorte que les solutions aux problèmes ne sont jamais simples. Il en est de même pour les établissements d'enseignement: pensons, par exemple, au caractère dysfonctionnel de certaines polyvalentes quant à l'aménagement des aires de séjour; cette réalité empêche des regroupements structurés des élèves et la création d'un véritable milieu de vie. C'est pourquoi, estime-t-on, c'est d'abord plus par des débats que par des mesures coercitives qu'on en arrivera à des buts communs et à une volonté collective d'agir.

D'un autre côté, sans attendre cette heureuse alliance des intelligences et des volontés, on insiste sur le fait que bien des éléments de solutions résident dans les expériences rapportées par certains participants au cours du colloque. Certains témoignages entendus résonnent comme des cris exprimant soit de la désespérance face au sort de tant de jeunes, soit de l'espoir fondé sur les résultats de certaines initiatives. Que ce soit à la polyvalente Le Boisé (Bois-Francs), à l'école Marianne (Montréal), au Centre Mariebourg ou dans certains groupes de jeunes, il se vit des initiatives porteuses d'avenir. Démarche hautement souhaitable, les chercheurs, les analystes, le Secrétariat à la jeunesse et le ministère de l'Éducation devraient aller y voir de plus près pour s'en inspirer.

En somme, les solutions d'ensemble ne peuvent originer d'une seule source. Si l'État a la responsabilité première d'imprimer certaines grandes orientations au système d'éducation et au développement économique et social, il serait malsain de sombrer dans la dépendance à son endroit et de le considérer comme un État-providence, comme un pourvoyeur universel face aux besoins. Au contraire, seule une mobilisation générale des personnes et des institutions concernées conduira à des changements assumés collectivement et durables dans le temps.

Les adultes et leur rôle d'éducateurs

Le thème du colloque a permis une excellente analyse des rapports entre les jeunes et la société, entre les jeunes et les adultes. La mise en évidence de l'importance des modèles pour les jeunes confrontés à une évolution culturelle plutôt diffuse et chaotique, a remené l'attention sur le rôle essentiel des adultes dans l'éducation des jeunes.

Si, depuis une quinzaine d'années, on a constaté la difficile adaptation des jeunes aux nouvelles institutions scolaires (v.g. école secondaire, cégep); si on constate l'émergence de tant de modèles, souvent éphémères, chez les jeunes; si on perçoit chez ceux-ci certaines formes d'indifférence à l'endroit de la société des adultes, la faiblesse des adultes et des éducateurs n'en serait-elle pas en bonne partie responsable?

Éduquer, dit-on, c'est proposer. C'est permettre aux jeunes une salutaire confrontation avec les valeurs, les modèles et les vues des choses mises de l'avant par les adultes. Eux-mêmes tiraillés, face aux valeurs ambiantes, par leur propre incertitude ou par une certaine neutralité à la mode dans les milieux d'éducation, les adultes n'ont pas su, trop souvent, présenter quelque chose de consistant aux jeunes.

Une expérience comme celle des « ateliers de culture » à Victoriaville, par exemple, montre bien comment des adultes audacieux, dont les valeurs sont clairement affirmées, peuvent entraîner des jeunes en difficulté au dépassement personnel et à un engagement social exemplaire.

À cette affirmation des adultes, à ce rôle d'éducateur assumé de façon plus probante, quelle voie conduira le mieux? Par la promotion de modèles théoriques? Par des discours sur les valeurs? On a plutôt la conviction, quels que soient les milieux, que c'est par leur excellence professionnelle, l'enthousiasme dans leur métier, leur engagement social, leurs comportements et leur capacité d'affirmer leur idéal que les adultes peuvent le mieux assumer leur rôle d'éducateurs de la jeunesse.

En guise de conclusion

Le président de l'Institut québécois de recherche sur la culture, M. Fernand Dumont rappelle les deux grands objectifs visés par ce colloque: réunir des données de recherches sur les jeunes et leurs problèmes, permettre une sorte de confrontation entre les chercheurs et les praticiens (aussi des chercheurs, en fait, dit-il). Le premier objectif, comme en témoignent les commentaires sur la qualité des textes, fut incontestablement atteint. Le second le fut aussi, certes, même si ceux du terrain ont pu ressentir une certaine frustration, la recherche ayant un peu « tiré la couverture » de son côté. Ce fait s'explique néanmoins par l'intention clairement affichée de permettre aux chercheurs de soumettre leurs travaux et leurs démarches à la réflexion des autres.

Il n'y a donc pas UNE conclusion à tirer, ajoute M. Dumont. Ce colloque fut une pause dans les travaux respectifs afin de s'éclairer, se confronter, s'interroger. Une pause qui nous laisse avec un horizon plus large et plus précis quant à ceux pour lesquels nous travaillons quotidiennement.

M. Dumont souligne que tous les auteurs des textes ont travaillé bénévolement, ce qui ne les a pas empêchés d'y apporter un grand soin. Dans un monde où tout doit par ailleurs le plus souvent être payé, une telle générosité mérite d'être mise en lumière.

Ceux et celles qu'on appelle les « gens du terrain » sont aussi venus bénévolement. Ils ont ainsi témoigné de cette générosité qui caractérise la jeunesse, mais aussi certains adultes, dont ils sont des représentants exemplaires.

M. Dumont se réjouit du climat de fraternité qui a régné tout au long du colloque, ce qui n'est pas sans rapport avec la générosité. Parmi l'héritage, parfois contestable sous certains aspects, que les adultes peuvent transmettre à la jeunesse, il existe encore des valeurs éminemment précieuses. Ce sont justement la générosité et la fraternité.

LES PUBLICATIONS DE L'I.Q.R.C.

I Les conditions féminine et masculine; les générations; la famille

1. Denise Lemieux et Lucie Mercier. *La recherche sur les femmes au Québec: bilan et bibliographie*. Coll. « Instruments de travail » n° 5, 1982, 339 pages. 14,25 \$
2. Renée Cloutier, Gabrielle Lachance, Denise Lemieux, Madeleine Préclaire et Luce Ranger-Poisson. *Femmes et culture au Québec*. Coll. « Documents préliminaires » n° 3, 1982, 107 pages. 6,00 \$
3. Alain Vinet, Francine Dufresne et Lucie Vézina. *La condition féminine en milieu ouvrier: une enquête*. Coll. « Identité et changements culturels » n° 3, 1982, 222 pages. 18,50 \$
4. Yolande Cohen. *Les thèses québécoises sur les femmes*. Coll. « Instruments de travail » n° 7, 1983, 124 pages. 8,00 \$
5. Denise Lemieux. *Les petits innocents. L'enfance en Nouvelle-France*. 1985, 205 pages. 12,00 \$

II Les communautés ethnoculturelles

1. David Rome, Judith Nefsky et Paule Obermeir. *Les Juifs du Québec — Bibliographie rétrospective annotée*. Coll. « Instruments de travail » n° 1, 1981, 319 pages. 13,00 \$
2. Gary Caldwell et Éric Waddell, dir. *Les anglophones du Québec: de majoritaires à minoritaires*. Coll. « Identité et changements culturels » n° 1, 1982, 482 pages. 14,00 \$
3. Gary Caldwell et Éric Waddell, editors. *The English of Quebec: from majority to minority status*. Coll. « Identité et changements culturels » n° 2, 1982, 466 pages. 14,00 \$
4. Gary Caldwell. *Les études ethniques au Québec — Bilan et perspectives*. Coll. « Instruments de travail » n° 8, 1983, 108 pages. 10,50 \$
5. Honorius Provost. *Les premiers Anglo-Canadiens à Québec — Essai de recensement (1759-1775)*. Coll. « Documents de recherche » n° 1, 2^e édition, 1984, 71 pages. 7,50 \$
6. Tina Ioannou. *La communauté grecque du Québec*. Coll. « Identité et changements culturels » n° 4, 1984, 337 pages. 18,00 \$

7. Pierre Anctil et Gary Caldwell. *Juifs et réalités juives au Québec*. 1984, 371 pages. 20,00 \$
8. Richard Dominique et Jean-Guy Deschênes. *Cultures et sociétés autochtones du Québec. Bibliographie critique*. Coll. « Instruments de travail » n° 11, 1985, 221 pages. 19,50 \$
9. Ronald Rudin. *The Forgotten Quebecers. A History of English-Speaking Quebec, 1759-1980*. 1985, 315 pages. 14,00 \$

III La culture populaire

1. Yvan Lamonde, Lucia Ferretti et Daniel Leblanc. *La culture ouvrière à Montréal (1880-1920): bilan historiographique*. Coll. « Culture populaire » n° 1, 1982, 178 pages. 9,00 \$
2. Danielle Nepveu. *Les représentations religieuses au Québec dans les manuels scolaires de niveau élémentaire (1950-1960)*. Coll. « Documents préliminaires » n° 1, 1982, 97 pages. 6,50 \$
3. Jean-Pierre Dupuis, Andrée Fortin, Gabriel Gagnon, Robert Laplante et Marcel Rioux. *Les pratiques émancipatoires en milieu populaire*. Coll. « Documents préliminaires » n° 2, 1982, 178 pages. 9,00 \$
4. Jean Bourassa. *Le travailleur minier, la culture et le savoir ouvrier*. Coll. « Documents préliminaires » n° 4, 1982, 79 pages. 5,25 \$
5. Sophie-Laurence Lamontagne. *L'hiver dans la culture québécoise (XVII^e-XIX^e siècles)*. 1983, 197 pages. 11,50 \$
6. Joseph Laliberté. *Agronome-colon en Abitibi*. Coll. « Littérature quotidienne » n° 1, 1983, 157 pages. 12,00 \$
7. Benoît Lacroix et Jean Simard. *Religion populaire, religion de clercs?* Coll. « Culture populaire » n° 2, 1984, 444 pages. 22,00 \$
8. Benoît Lacroix et Madeleine Grammond. *Religion populaire au Québec. Typologie des sources — Bibliographie sélective (1900-1980)*. Coll. « Instruments de travail » n° 10, 1985, 175 pages. 15,00 \$
9. Andrée Fortin. *Le Rézo. Essai sur les coopératives d'alimentation au Québec*. Coll. « Documents de recherche » n° 5, 1985, 282 pages. 17,00 \$
10. Jean-Pierre Dupuis. *Le ROCC de Rimouski. La recherche de nouvelles solidarités*. Coll. « Documents de recherche » n° 6, 1985, 282 pages. 17,00 \$

IV La création et la diffusion de la culture

1. Jean-Robert Faucher, André Fournier et Gisèle Gallichan. *L'information culturelle dans les médias électroniques*. Coll. « Diagnostics culturels » n° 1, 1981, 167 pages. 7,00 \$
2. Angèle Dagenais. *Crise de croissance: le théâtre au Québec*. Coll. « Diagnostics culturels » n° 2, 1981, 73 pages. 5,00 \$
3. Yvan Lamonde et Pierre-François Hébert. *Le cinéma au Québec — Essai de statistique historique (1896 à nos jours)*. Coll. « Instruments de travail » n° 2, 1981, 481 pages. 18,00 \$

4. François Colbert. *Le marché québécois du théâtre*. Coll. « Culture savante » n° 1, 1982, 112 pages. 8,00 \$
5. Jean-Pierre Charland et Nicole Thivierge. *Bibliographie de l'enseignement professionnel au Québec (1850-1980)*. Coll. « Instruments de travail » n° 3, 1982, 284 pages. 14,00 \$
6. Vivian Labrie. *Précis de transcription de documents d'archives orales*. Coll. « Instruments de travail » n° 4, 1982, 220 pages. 11,00 \$
7. Sylvie Tellier. *Chronologie littéraire du Québec*. Coll. « Instruments de travail » n° 6, 1982, 352 pages. 18,50 \$
8. Jean-Pierre Charland. *Histoire de l'enseignement technique et professionnel*. 1982, 485 pages. 25,50 \$
9. Nicole Thivierge. *Écoles ménagères et instituts familiaux: un modèle féminin traditionnel*. 1982, 478 pages. 25,50 \$
10. Yvan Lamonde. *L'imprimé au Québec: aspects historiques (18^e-20^e siècles)*. Coll. « Culture savante » n° 2, 1983, 370 pages. 18,00 \$
11. Yvan Lamonde. *Je me souviens. La littérature personnelle au Québec (1860-1980)*. Coll. « Instruments de travail » n° 9, 1983, 278 pages. 17,00 \$
12. Claude Savary, dir. *Les rapports culturels entre le Québec et les États-Unis*. 1984, 353 pages. 17,00 \$
13. Pierre Lavoie. *Pour suivre le théâtre au Québec*. Les ressources documentaires. Coll. « Documents de recherche » n° 4, 1985, 521 pages. 22,00 \$
14. Jacques Dufresne, Fernand Dumont et Yves Martin. *Traité d'anthropologie médicale. L'institution de la santé et de la maladie*. Presses de l'Université du Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, Presses Universitaires de Lyon, 1985, XVIII-1 245 pages. 49,95 \$
15. Léon Bernier et Isabelle Perrault. *L'artiste et l'œuvre à faire*. « La pratique de l'art 1 », 1985, 518 pages. 30,00 \$
16. Marcel Fournier. *Les générations d'artistes* suivi d'entretiens avec Robert Roussil et Roland Giguère. « La pratique de l'art 2 », 1986, 202 pages. 18,00 \$
17. Yvan Lamonde et Esther Trépanier. *L'avènement de la modernité culturelle au Québec*. 1986, 320 pages. 20,00 \$

V Les régions du Québec

1. Jules Bélanger, Marc Desjardins et Yves Frenette. *Histoire de la Gaspésie*. Coll. « Les régions du Québec », Boréal Express, Montréal, 1981, 807 pages. 29,95 \$
2. Jean-Claude Marsan. *Montréal, une esquisse du futur*. 1983, 325 pages. 15,00 \$
3. André Dionne. *Bibliographie de l'île Jésus*. Coll. « Documents de recherche » n° 2, 1983, 324 pages. 18,50 \$
4. Serge Gauthier et collaborateurs. *Bibliographie de Charlevoix*. Coll. « Documents de recherche » n° 3, 1984, 320 pages. 18,00 \$

5. Serge Gauthier et collaborateurs. *Guide des archives de Charlevoix*. 1985, VIII-97 pages. 6,00 \$
6. Serge Laurin et Richard Lagrange. *Bibliographie des Laurentides*. Coll. « Documents de recherche » n° 7, 1985, 370 pages. 18,00 \$
7. Yves Hébert, *Bibliographie de la Côte-du-Sud*. Coll. « Documents de recherche » n° 8, 1986, 339 pages. 18,00 \$

VI Hors chantier

1. Paul Aubin. *Bibliographie de l'histoire du Québec et du Canada (1966-1975)*. 2 tomes — 1981, 1 425 pages, 22 000 titres. 60,00 \$
2. Gabrielle Lachance. *La culture contemporaine face aux industries culturelles et aux nouvelles technologies*. Rapport-synthèse, Rencontre franco-québécoise sur la culture, Québec-Montréal, du 4 au 8 juin 1984, 145 pages. 7,00 \$
3. *Statistiques culturelles du Québec, (1971-1982)*. 1985, XLII-932 pages. 45,00 \$
4. Paul Aubin et Louis-Marie Côté. *Bibliographie de l'histoire du Québec et du Canada/Bibliography of the History of Quebec and Canada (1976-1980)*. 2 tomes — 1985, LXIV-1 316 pages, 20 000 titres. 60,00 \$

VII « Questions de culture »

1. *Cette culture que l'on appelle savante*. 1981, 190 pages. 15,00 \$
2. *Migrations et communautés culturelles*. 1982, 159 pages. 15,00 \$
3. *Les cultures parallèles*. 1982, 172 pages. 15,00 \$
4. *Architectures: la culture dans l'espace*. 1983, 210 pages. 15,00 \$
5. *Les régions culturelles*. 1983, 189 pages. 12,00 \$
6. *La culture et l'âge*. 1984, 198 pages. 12,00 \$
7. *La culture: une industrie?* 1984, 216 pages. 12,00 \$
8. *Présences de jeunes artistes*. 1985, 190 pages. 12,00 \$
9. *Identités féminines: mémoire et création*. 1986, 199 pages. 12,00 \$

VIII Collection Diagnostic

1. Laurent Laplante. *Le suicide*. 1985, 126 pages. 7,95 \$
2. Jacques Dufresne. *La reproduction humaine industrialisée*. 1986, 126 pages. 7,95 \$
3. Gérald LeBlanc. *L'école, les écoles, mon école*. 1986, 110 pages. 7,95 \$

IX Collection Edmond-de-Nevers

1. Lucie Robert. *Le manuel d'histoire de la littérature canadienne de Mgr Camille Roy*. 1982. 198 pages. 11,00 \$
2. Réal Brisson. *La charpenterie navale à Québec sous le régime français*. 1983, 320 pages. 19,50 \$

3. Hélène LaFrance. *Yves Thériault et l'institution littéraire québécoise*. 1984, 174 pages. 13,50 \$
4. Hélène Laforce. *Histoire de la sage-femme dans la région de Québec*. 1985, 237 pages. 19,50 \$
5. Michel Sarra-Bournet. *L'Affaire Roncarelli. Duplessis contre les Témoins de Jéhovah*. 1986, 196 pages. 18,00 \$

X Rapports de recherche et manuscrits à diffusion limitée*

1. Louise Rondeau. *Le récit de fin du monde: orientations méthodologiques de recherche*. Québec, IQRC, 1982, 70 pages.
2. Michelle Trudel-Drouin. *Vie quotidienne en Nouvelle-France: un choix de textes*. Montréal, IQRC, 1982, 166 pages.
3. Paule Chouinard. *Anthologie de poèmes québécois sur les saisons*. Montréal, IQRC, 1983, 1 350 pages.
4. Mireille Perreault. *Marchandisation, industrialisation de la culture*. Rimouski, IQRC, 1983, 72 pages.
5. Carmen Quintin. *Les pratiques émancipatoires dans deux coopératives d'habitation de la région montréalaise*. Montréal, IQRC, 1983, 124 pages.
6. Gary Caldwell, Paule Obermeier et al. *Out-migration of 1971 English Mother-tongue High School Leavers from Quebec: eleven years after*. Lennoxville, IQRC et Anglo Quebec en Mutation Committee, 1984, 37 pages.

XI Banques de données sur support informatique

1. Jean-Pierre Chalifoux. *Le livre et la lecture au Québec au XX^e siècle*. Montréal, IQRC, 1982. (8 000 titres)**.
2. Paul Aubin et collaborateurs. *HISCABEQ. Bibliographie de l'histoire du Québec et du Canada (1946-1980)*. Montréal, IQRC, 1981, (57 000 titres — mise à jour trimestrielle)***.

XII Documents audio-visuels*

1. Arthur Lamothe. *Culture amérindienne*. Archives (vingt documents produits par les Ateliers audio-visuels du Québec).

* disponibles sur demande à l'IQRC, 14, rue Haldimand, Québec, G1R 4N4, (418) 643-4695.

** accessible sur demande à La Centrale des bibliothèques, 1685, rue Fleury est, Montréal, H2C 1T1.
(514) 381-8891.

*** pour s'abonner à HISCABEQ, communiquer avec IST-Informatique Inc.
Service d'assistance technique:
Code régional 514 Numéro à composer 284-1100
418, 514, 613, 819 1-800-361-6165
416, 519, 705, 506, 902 1-800-361-7469

LISTE DES PARTICIPANTS

- Audy, Pierre. Centre éducatif C.E.T.E.C. (Carrefour d'éducation, de travail et de culture), Rouyn.
- Baby, Antoine. Sciences de l'éducation, Université Laval.
- * Benjamin, Claude. Commissaire général du Québec à l'exposition universelle de Vancouver, ex-président du Conseil supérieur de l'éducation.
- Bernier, Léon. Chercheur, I.Q.R.C.
- Bernier, Roland. Ex-conseiller en affaires étudiantes, cégep de Sainte-Foy.
- Boily, Nicole. Membre du comité de consultation sur la politique familiale, Montréal.
- Canac-Marquis, Jean. Directeur du Service de l'éducation aux adultes, Commission scolaire de Saint-Jérôme.
- Chagnon, Roger. Directeur, École Marie-Anne (centre-pilote de retour aux études), Montréal.
- Côté, Pierre. Travailleur social, CLSC, Matane.
- * Dagenais, Denise. Professeur agrégé, Institut d'économie appliquée, H.E.C., Montréal.
- Dandurand, Pierre. Sciences de l'éducation, Université de Montréal.
- Dandurand, Renée. Chercheure, I.Q.R.C.
- Dufresne, Jacques. Journaliste. Chercheur, I.Q.R.C.
- * Dumont, Fernand. Département de sociologie, Université Laval. Président et directeur scientifique de l'I.Q.R.C.
- Fortin, Pierre. Département d'économique, Université Laval.
- Gagnon, Jean-Marc. animateur de la rencontre. Science-Impact.
- * Gauthier, Madeleine. Chercheure, I.Q.R.C.
- Hade, Raymond. Coordinateur famille/jeunesse, Loisirs Saint-Jérôme.
- * Jacques, Léo. Secrétaire général, I.Q.R.C.
- Lamy, Georges. Directeur administratif, I.Q.R.C.
- * Langlois, Simon. Département de sociologie, Université Laval.

* Membre du comité directeur

- Laperrière, Ann. Département de sociologie, U.Q.A.M.
 Lazure, Jacques. Département de sociologie, U.Q.A.M.
 Lemelin, Clément. Département d'économique, U.Q.A.M.
 Lemieux, Denise. Chercheure, I.Q.R.C.
 Lemieux, Vincent. Département de science politique, Université Laval.
 Maurice, Normand. Professeur, Polyvalente Le Boisé, Victoriaville.
 Messier, Nicole. Responsable du secteur jeunesse, Centre de services sociaux du Centre du Québec, Trois-Rivières.
 Morency, Julie. Groupe ENGAJ (Ensemble dans les groupes d'action-jeunesse).
 * Morin, Rosaire. Conseiller au bureau du président, Hydro-Québec.
 Noreau, Pierre. Ex-président du Sommet de la jeunesse, conseiller à la FT.Q.
 Quiviger, Claude. Directeur, Centre Mariebourg, Montréal-Nord.
 Riverin, Danielle. Sciences de l'éducation, Université Laval.
 Rodrigue, Norbert. Conseiller syndical, C.S.N., Montréal.
 Romeder, Jean-Marie. Directeur, Service de l'analyse des tendances sociales, Secrétariat d'État, Ottawa.
 Sévigny, Robert. Département de sociologie, Université de Montréal.
 Toussaint, Fernand. Rédacteur des documents de synthèse. A fait carrière dans l'éducation (C.E.Q., M.E.Q., C.S.E.).
 Tremblay, Henri. A oeuvré au ministère de l'Éducation. Depuis peu au Centre de développement pour la productivité (Conseil du Trésor).
 Tremblay, Jacques. Directeur général du magazine *Droit de passage*, revue destinée aux jeunes.
 Tremblay, Paul. Responsable de la formation pastorale pour le diocèse de Chicoutimi. Sciences de l'éducation, U.Q.A.C. Ex-président du Comité catholique du C.S.E., Chicoutimi.
 Trottier, Claude. Sciences de l'éducation, Université Laval.
 Vanasse, Claude. Responsable de l'Année internationale de la jeunesse, Secrétariat à la jeunesse, Québec.



X0009992 8

Achévé d'imprimer à Louiseville
 sur les presses de l'imprimerie Gagné Ltée
 en août mil neuf cent quatre-vingt-six

DATE DE RETOUR
 Veuillez rapporter ce volume avant ou
 à la dernière date ci-dessous indiquée.

11 OCT. 1996	01 JUL. 1999
01 DEC. 1996	11 OCT. 2006
11 SEP. 1998	
19 MAR. 1998	
17 AVR. 1998	
11 OCT. 1998	
22 FEV. 2001	